

Trions
mieux
Jetons
moins



RAPPORT ANNUEL 2020

PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE LA

VALORISATION DES DÉCHETS



EDITO



L'année 2020 a été une année particulière marquée par une crise sanitaire sans précédent.

Malgré ce contexte difficile, l'ensemble des agents de la Direction de la Valorisation des Déchets a su faire face pour continuer à assurer un service public de qualité au quotidien.

De nouveaux projets ont également été menés, toujours dans le souci et l'objectif de faciliter le geste de tri et de valorisation des déchets produits.

Je vous invite donc à feuilleter ce rapport annuel 2020, espérant que vous y trouverez des réponses à vos questions techniques, environnementales ou financières.

Bonne lecture !

Christian Rophille

Vice-Président de l'Economie Circulaire,
et de la Valorisation des Déchets

01

Un territoire diversifié 5

FORT DE SES 207 567 HABITANTS

02

Les déchets 9

EN CHIFFRES ET EN ÉVOLUTION

1. Nature des déchets collectés.....10
2. Des modalités de collecte adaptées aux spécificités territoriales 11
3. Évolution des tonnages globaux des déchets12
4. La hiérarchie des modes de traitement
et les taux de valorisation matière, énergétique et global.....15
5. Comparatif avec les données départementales, régionales et nationales 17
6. Filières de traitement selon les flux collectés.....18

03

Une organisation21

À TAILLE HUMAINE AU SERVICE DE LA POPULATION

1. Organisation politique 24
2. Organigramme 24
3. Organisation physique 25
4. Le pôle administratif 26
5. Le service tri, prévention, économie circulaire..... 27
6. Le service redevance spéciale 38
7. Le Pôle Gestion du parc roulants et collectes dédiées aux professionnels,
un service apprécié des usagers..... 40
8. Le service collecte, des agents sur le terrain au service quotidien des habitants..... 41
9. Les déchèteries, un maillon essentiel du dispositif de valorisation des déchets56
10. Un service soucieux de la sécurité des agents et des usagers 64

04

**Le programme local
de prévention**67

UNE VOLONTÉ POLITIQUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU GRENELLE

1. La sensibilisation des publics à la prévention des déchets..... 69
2. La prévention et gestion de proximité des déchets alimentaires des usagers :
une thématique essentielle toujours en essor 70
3. Autres actions emblématiques nationales « cela se passe aussi chez nous » 75
4. Incitation au réemploi-réparation, une thématique d'avenir 77
5. Autres actions d'évitement de la production des déchets,
pour réduire encore les tonnages incinérés..... 78
6. Des résultats qui parlent d'eux-mêmes..... 79

05 Des moyens matériels 81

EN CONSTANCE ÉVOLUTION, POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS ET OBJECTIFS FIXÉS EN TERME DE QUALITÉ DU SERVICE RENDU ET DE RÉDUCTION DES TONNAGES

1. Des véhicules renouvelés pour protéger l'environnement 82
2. Des kilomètres parcourus optimisés 83
3. Des contenants en nombre 86

06 La valorisation des déchets 95

UNE DIRECTION ACTIVE EN MATIÈRE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

1. Estimation des émissions de GES 96
2. Renouvellement du parc de véhicules 97
3. Production d'énergie renouvelable 98

07 Des indicateurs financiers 99

GARANTS DE LA TRANSPARENCE

1. Un financement maîtrisé 100
2. Des dépenses et des recettes analysées annuellement 101
3. Un levier financier incitatif : la Redevance Spéciale 107

08 Le Grand Annecy 109

UNE COLLECTIVITÉ RECONNUE ACTIVE DANS LES RÉSEAUX LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX

09 Le Grand Annecy 111

UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

10 Perspective 2021 115

DES PROJETS AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE NOUVELLES ACTIONS AUTOUR DU TRI ET DE LA PRÉVENTION À METTRE EN ŒUVRE

GLOSSAIRE LES SIGLES UTILISÉS PAR LE SERVICE GESTION DES DÉCHETS 117

Un territoire diversifié



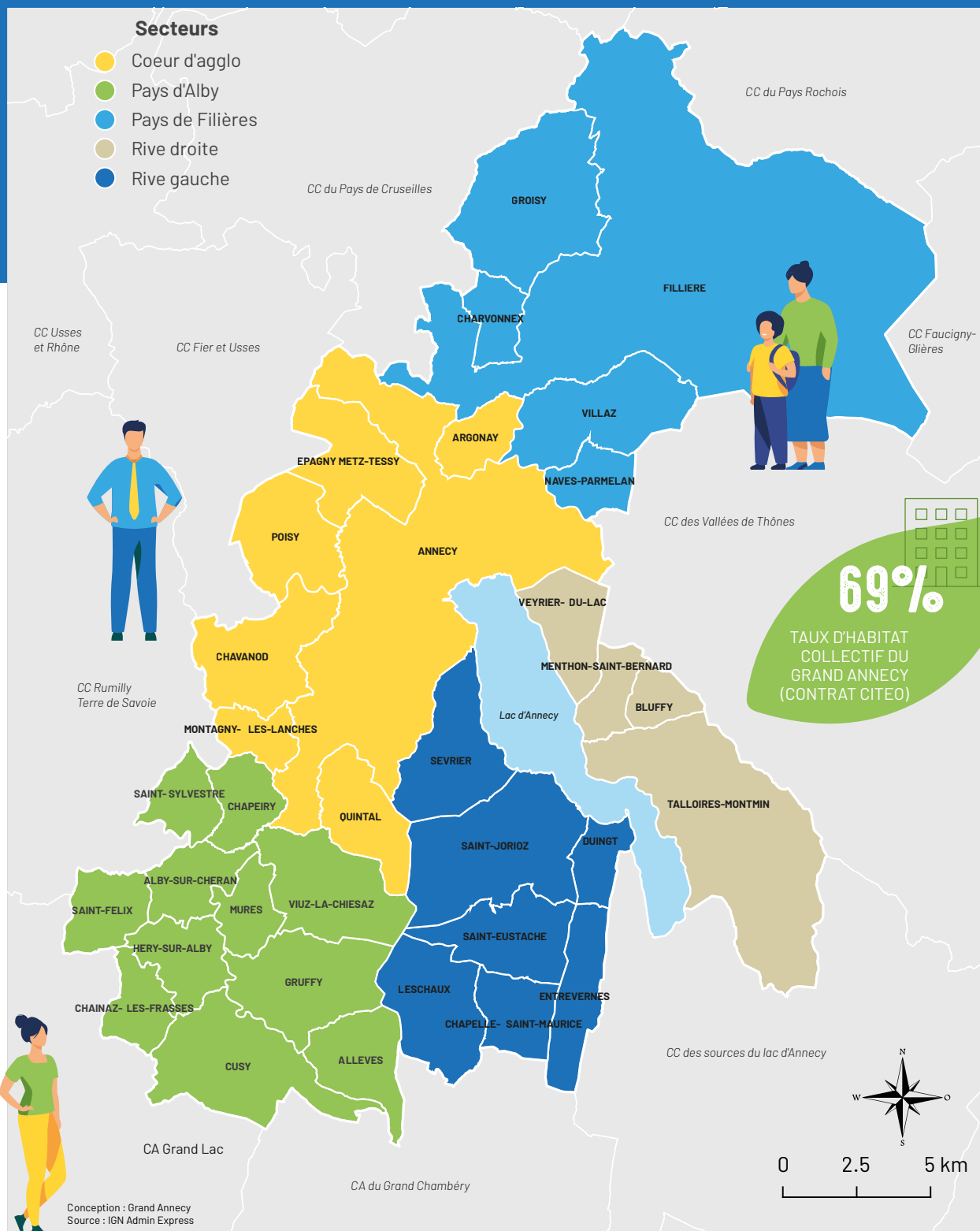
FORT DE SES 207 567 HABITANTS
(population municipale)



LE TERRITOIRE CONCERNÉ ET SES 207 567 HABITANTS (POPULATION MUNICIPALE)

EN 2020, LE GRAND ANNECY REGROUPE
34 COMMUNES SITUÉES AUX ALENTOURS
DU LAC D'ANNECY.

LA VILLE CENTRE, ANNECY REGROUPE
63,3% DE LA POPULATION TOTALE.

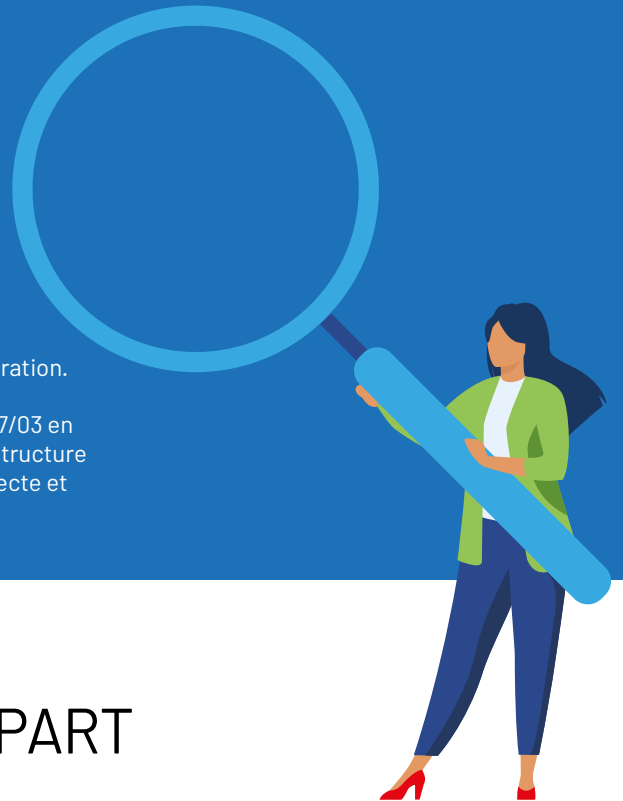


LE GRAND ANNECY EST NÉ LE 1^{er} JANVIER 2017 DE LA FUSION DE 5 EPCI

- La Communauté d'agglomération d'**Annecey**
- La Communauté de communes de la **Rive Gauche du lac d'Annecey**
- La Communauté de communes du **Pays d'Alby**
- La communauté de communes du **Pays de Fillière**
- La communauté de communes de **la Tournette**

Ce sont ainsi 207567 habitants qui constituent cette nouvelle agglomération.

Les statuts du Grand Annecey ont été approuvés par délibération n°2017/03 en date du 13 janvier 2017. Ils fixent les compétences exercées par cette structure de coopération intercommunale au nombre desquelles figurent la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés.



POPULATION MUNICIPALE + POPULATION COMPTÉE À PART

ALBY-SUR-CHÉРАН	2 632
ALLÈVES	423
ANNECY	131 481
ARGONAY	3 449
BLUFFY	395
CHAINAZ-LES-FRASSES	774
CHAPEIRY	943
CHARVONNEX	1 417
CHAVANOD	2 850
CUSY	1 897
DUINGT	1 019
ENTREVERNES	217
ÉPAGNY METZ-TESSY	8 203
FILLIÈRE	9 564
GROISY	3 859
GRUFFY	1 608
HÉRY-SUR-ALBY	1 010
LA CHAPELLE-ST-AURICE	116
LESCHAUX	280

MENTHON-ST-BERNARD	1 954
MONTAGNY-LES-LANCHES	725
MURES	862
NÂVES-PARMELAN	1 021
POISY	8 465
QUINTAL	1 304
SEVRIER	4 331
ST-EUSTACHE	527
ST-FÉLIX	316
ST-JORIOZ	6 059
ST-SYLVESTRE	622
TALLOIRES-MONTMIN	2 039
VEYRIER-DU-LAC	2 344
VILLAZ	3 513
VIUZ-LA-CHIESAZ	1 348
TOTAL GRAND ANNECY	207 567

Superficie du Grand Annecey	539 km ²
Densité de population du Grand Annecey	385 hab/km ²

(Source INSEE 2020)



Les déchets

EN CHIFFRES ET EN ÉVOLUTION

1 NATURE DES DÉCHETS COLLECTÉS
p.10

DES MODALITÉS DE COLLECTE ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

2 p.11

p.12 **3** ÉVOLUTION DES TONNAGES GLOBAUX DES DÉCHETS

HIÉRARCHIE DES MODES DE TRAITEMENT & TAUX DE VALORISATION MATIÈRE, ÉNERGÉTIQUE ET GLOBAL

4 p.15

p.17 **5** COMPARATIF AVEC LES DONNÉES DÉPARTEMENTALES, RÉGIONALES ET NATIONALES

FILIÈRES DE TRAITEMENT SELON LES FLUX COLLECTÉS ET EXUTOIRES

6 p.18

1 NATURE DES DÉCHETS COLLECTÉS

LE GRAND ANNECY COLLECTE SUR SON TERRITOIRE LES FLUX SUIVANTS :



ORDURES MÉNAGÈRES
résiduelles en bacs roulants ou en conteneur d'apport volontaire

EMBALLAGES ET JOURNAUX MAGAZINES MÉLANGÉS
(flux « multimatériaux ») en bacs roulants ou en apport volontaire



PAPIERS-JOURNAUX
en apport volontaire



EMBALLAGES en apport volontaire



VERRE
en apport volontaire sur les 34 communes



DÉCHETS TEXTILES
en apport volontaire



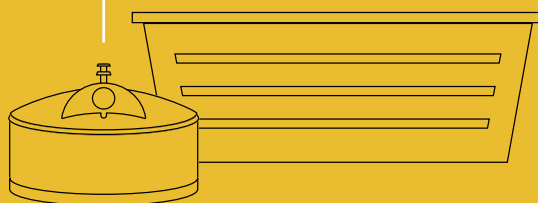
EN DÉCHÈTERIE :
encombrants incinérables, mobilier, électroménager, bois, ferraille, cartons, végétaux, déchets dangereux spécifiques des ménages, déchets inertes, plâtre



ENCOMBRANTS sur rendez-vous sur la zone urbaine dense

43%
DÉCHETS RECYCLABLES

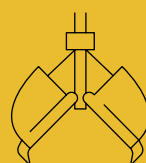
30,4%
EN DÉCHÈTERIE



CARTONS DES COMMERCE ET ENTREPRISES en porte à porte dans les zones d'activités et le secteur historique / croix-piétonne d'Annecy et en apport volontaire sur le secteur du Pays de Fillière



DÉCHETS ALIMENTAIRES DES RESTAURATEURS
du secteur historique, du Pays d'Alby, des Rives du Lac d'Annecy, des zones d'activités.



68 362 tonnes

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

29 815 tonnes

DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE

2 DES MODALITÉS DE COLLECTE ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

Plusieurs modalités de collecte sont définies sur le Grand Anney en fonction des spécificités du territoire mais également de la densité de population.

Le tableau ci-dessous présente par commune et par flux, l'organisation et la fréquence hebdomadaire des collectes au 31 décembre 2020.

FRÉQUENCE DE COLLECTE PAR COMMUNES					
COMMUNES	DÉCHETS INCINÉRABLES		RECYCLABLES (emballages, papier)	COLLECTE DES CARTONS	
	Bacs de regroupement ou apport volontaire	Porte à porte		Porte à porte	Apport volontaire
Alby-sur-Chéran	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
Allèves	1 fois		apport volontaire		
Anney		1 à 3 fois/ 5 fois en centre ville	porte à porte	1 fois en zone/ 2 fois en centre ville	
Argonay		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Bluffy		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Chainaz-les-Frasses	1 fois		apport volontaire		
Chapeiry	1 fois		apport volontaire		
Charvonnex	1 à 2 fois		apport volontaire		1 fois
Chavanod		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Cusy	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
Duingt	1 à 2 fois		apport volontaire	1 à 2 fois	
Entrevernes	1 fois		apport volontaire		
Épagny Metz-Tessy		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Fillière	1 à 2 fois		apport volontaire		1 fois
Groisy	1 à 2 fois		apport volontaire		1 fois
Gruffy	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
Héry-sur-Alby	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
La Chapelle- St-Maurice	1 fois		apport volontaire		
Leschaux	1 fois		apport volontaire		
Menthon-St-Bernard		1 à 2 fois	apport volontaire	1 à 2 fois	
Montagny-les- Lanches		1 fois	apport volontaire	1 fois	
Mûres	1 fois		apport volontaire		
Nâves-Parmelan	1 à 2 fois		apport volontaire		1 fois
Poisy		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Quintal		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Sevrier		1 à 2 fois	apport volontaire	1 à 2 fois	
St-Eustache	1 fois		apport volontaire		
St-Félix	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
St-Jorioz		1 à 2 fois	apport volontaire	1 à 2 fois	
St-Sylvestre	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
Talloires-Montmin		1 à 2 fois	apport volontaire	1 à 2 fois	
Veyrier-du-Lac		1 à 2 fois	apport volontaire	1 à 2 fois	
Villaz	1 à 2 fois		apport volontaire		1 fois
Viuz-la-Chiesaz	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	

A NOTER : le verre (pots, bocaux, bouteilles) est collecté en apport volontaire sur l'ensemble du territoire. La fréquence de collecte des points d'apport volontaire est fonction du taux de remplissage des colonnes.

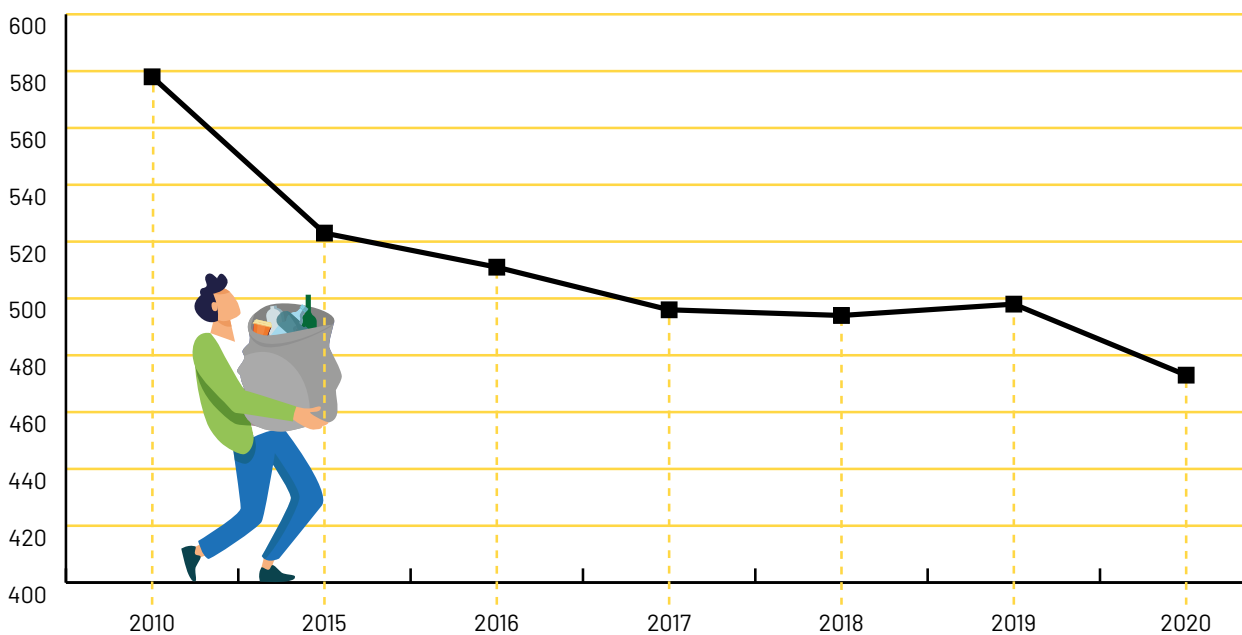
3 ÉVOLUTION DES TONNAGES GLOBAUX DE DÉCHETS

Le tableau ci-dessous a été établi sur la base des données des 5 EPCI fusionnées au 1^{er} janvier 2017, saisies dans l'observatoire régional SINDRA. Il permet d'avoir **une vision factuelle des évolutions de tonnages de 2010 (année de référence Ademe) à 2020**. Il est également à la base du Contrat d'Objectif Déchet Economie Circulaire (CODEC), dans lequel le Grand Anancy s'est engagé aux côtés de l'Ademe.

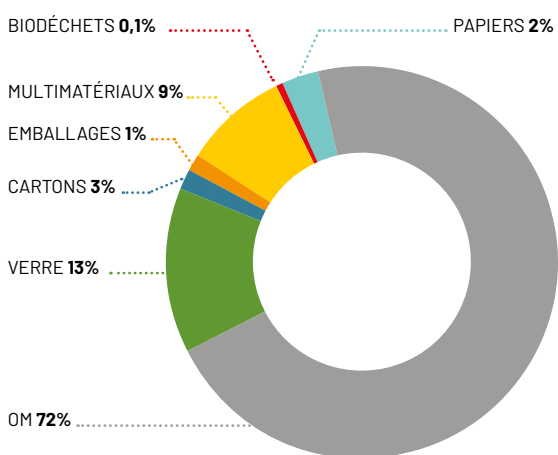
GISEMENT GRAND ANECY												
		2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	kg/an/hab 2020	evolution 2020/2010 en kg/an/hab (population insee)	evolution 2020/2019 en kg/an/hab (population insee)	evolution 2020/2015 en kg/an/hab (population insee)
OMA	OM	52831	51576	51755	50344	50933	49623	48271	233	-21%	-2,73%	-10,70%
	verre	6980	7870	7938	8256	8609	8748	9049	44	12%	3,44%	9,71%
	papiers	1308	1326	1498	1366	1373	1422	1198	6	-21%	-15,75%	-13,80%
	emballages	478	960	780	820	902	876	1005	5	82%	14,72%	-0,11%
	multimatériaux	6733	5751	6016	5991	6102	6030	5848	28	-25%	-3,02%	-2,97%
	TOTAL OMA	68330	67484	67987	66777	67919	66699	65371	315	-17%	-1,99%	-7,57%
Collectes exceptionnelles (CO)	biodéchets	0	197	196	201	327	431	294	1		-31,8%	42,4%
	cartons	575	1232	1401	1522	1566	2078	1979	10	199%	-4,8%	53,3%
	encombrants	409	292	137	60	10	77	6	0	-99%	-92,5%	-98,1%
	Textiles (source ecotlc)	38	671	764	609	642	688	712	3	1526%	3,5%	1,3%
	TOTAL CO	1022	2392	2498	2391	2545	3274	2991	14	154%	-8,6%	19,3%
Déchèterie	incinérables	4516	3809	4284	4024	4351	4255	3952	19	-55%	-7,1%	-10,2%
	non incinérables	3133	388									
	végétaux	11887	12528	12510	11412	9923	11701	9658	47	-30%	-17,5%	-26,4%
	gravats	5159	4063	3649	3409	3517	3285	2945	14	-50%	-10,3%	-30,8%
	plâtre			172	181	330	394	347	2		-11,9%	
	bois	4917	3989	3820	3613	3732	3832	3431	17	-39%	-10,5%	-17,9%
	carton	1688	1512	1557	1692	1735	1724	1646	8	-15%	-4,5%	3,8%
	ferraille	2309	1727	1769	1682	1634	1678	1536	7	-42%	-8,5%	-15,1%
	meublier	101	3848	3701	3961	4488	4570	4244,4	20	3546%	-7,1%	5,2%
	pneumatiques			193	202	189	215	190	1		-11,7%	
						20	17	19	0,1		13,1%	
	DEEE	634	1908	1732	1528	1623	1664	1579	8	153%	-5,1%	-7,6%
	DDS				181	222	226	224	1		-1,0%	
	batterie				43	32	35	45	0,22		29,6%	
	TOTAL Déchèteries	34 344	33 772	33 387	31 926	31 797	33 596	29 815	144	-25%	-11,3%	-15,8%
TOTAL Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)	103 696	103 648	103 872	101 095	102 261	103 569	98 178	473	-18%	-5,2%	-9,6%	

	2015	2016	2017	2018	2019
TOTAL OMA en kg/hab population SINOE	341	335	327	328	321
dont Recyclables	80,3	79,9	80,4	82,1	82,3
dont OMR	260,4	254,7	246,4	246,2	239,1
TOTAL collectes exceptionnelles en kg/hab population SINOE	12,1	12,3	12,9	12,3	15,2
TOTAL déchèterie en kg/hab population SINOE	171	164	156	154	162
TOTAL DMA en kg/hab population SINOE	523	511	496	494	498

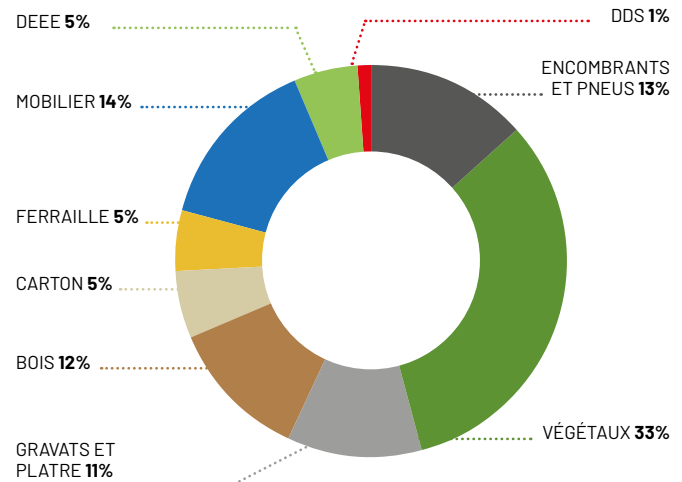
TOTAL DMA EN KG/HAB POPULATION SINOE



RÉPARTITION DES FLUX GLOBAUX DE DÉCHETS DU TERRITOIRE DU GRAND ANNECY EN 2020



Répartition des tonnages collectés en 2020



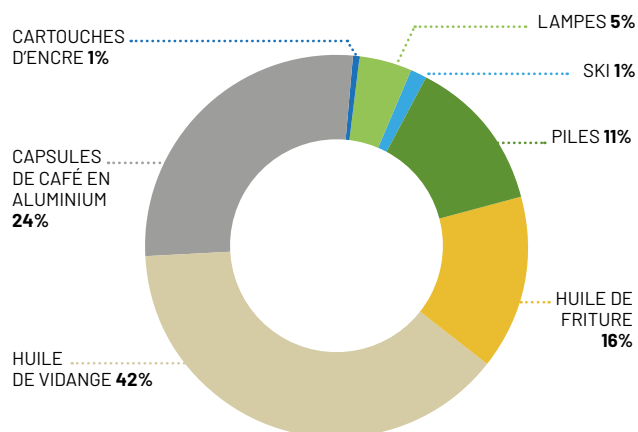
Répartition des flux principaux collectés en déchèterie

Les tableaux précédents concernent les flux principaux.
Mais en déchèterie, **d'autres flux « annexes » sont également collectés.**

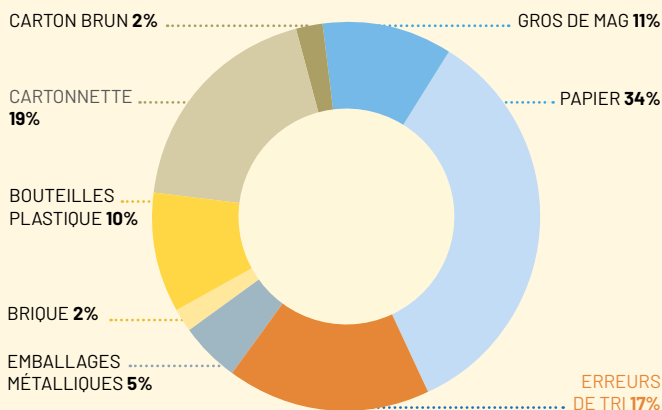
ÉVOLUTION DES FLUX ANNEXES COLLECTÉS EN TONNES EN DÉCHÈTERIE

	2017	2018	2019	2020
Piles	18	19	16	19
Huile de friture	21	23	24	21
Huile de vidange	56	61	61	55
Capsules de café en aluminium	30	34	35	39
Cartouches d'encre	4	2,5	2,1	1,03
Lampes	6	7	7,5	6,4
Skis	1	1	1,5	1,6
TOTAL	136	147,5	147,1	143,03

RÉPARTITION DES FLUX ANNEXES EN DÉCHÈTERIE - ANNÉE 2020



RÉPARTITION DES FLUX CARACTÉRISÉS EN 2020



Depuis juin 2020, les erreurs de tri relevant en 2023 de l'extension des consignes de tri sont séparées afin de disposer d'éléments factuels. Ainsi, les différents plastiques (barquettes, film, pots) représentent à ce jour 2% des erreurs de tri).

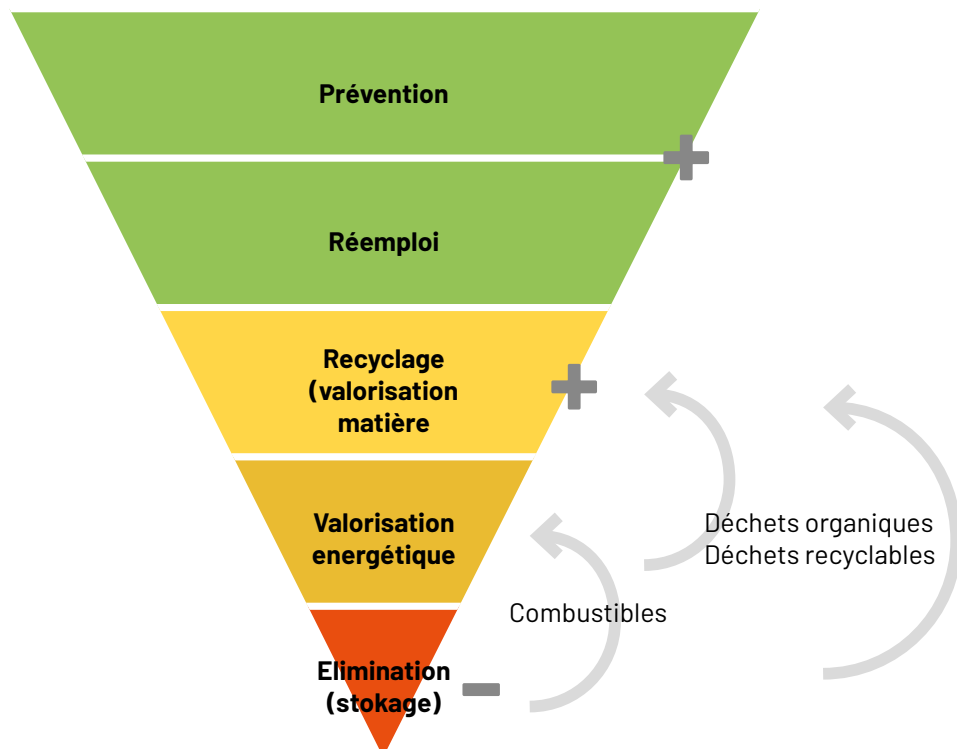
Le tableau ci-dessous présente
la moyenne des 59 résultats

	MASSE	%
acier	106	3,7%
alu	22	0,8%
Total emb métallique	127	4,4%
brique	59	2,0%
Pehd	95	3,30%
Pet clair	139	4,8%
pet coloré	54	1,9%
Total bouteilles	288	10%
cartonnette	546	19%
carton brun	64	2,2%
gros de mag	328	11%
papier	987	34%
verre	33	1,1%
OM	388	13%
ECT	56	2,0%
erreurs de tri	477	16,6%
masse totale	2 877	

4 HIÉRARCHIE DES MODES DE TRAITEMENT & TAUX DE VALORISATION MATIÈRE, ÉNERGÉTIQUE ET GLOBAL

Les actions du Grand Anancy s'inscrivent dans le cadre du Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets qui s'appuie sur la loi TEPCV et en particulier sur la hiérarchie des modes de traitement décrite ci-dessous.

HIÉRARCHIE DES MODES DE TRAITEMENT



Les priorités et leviers définis en matière de gestion des déchets

sont les suivants :

- L'optimisation du service public des déchets (flux et coûts)
- Le tri à la source des biodéchets
- L'extension des consignes de tri des déchets ménagers
- La réparation et le réemploi (ressourcerie / recyclerie)
- La gestion des Déchets d'Activités Economiques (création de déchèteries professionnelles, de centre de tri des DAE....)

Les tableaux ci-dessous présentent les évolutions des taux de valorisation matière et taux d'incinération

	2010	2016	2017	2018	2019	2020	kg/an/hab
Tonnages déchets incinérés	60 889	56 369	54 565	56 523	54 170	52 419	253
Tonnages déchets organiques*	11 887	12 510	11 326	10 250	12 132	9 658	47
Tonnages déchets recyclables	25 761	31 172	31 716	32 405	33 187	32 521	157
Tonnages déchets enfouis	5 159	3 821	3 590	3 880	3 679	3 292	16
Total	103 696	103 872	101 197	103 058	103 168	97 890	472

* hors compostage à domicile

TOTAL GRAND ANNECY

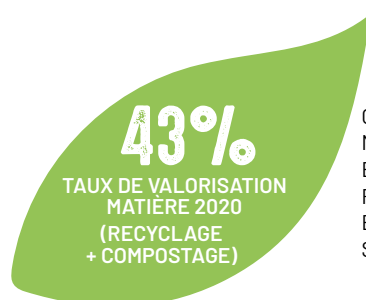
	2010	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de recyclage/valorisation matière	25%	30%	31%	32%	32%	33%
Taux de valorisation organique	11%	12%	11%	10%	12%	10%
Taux de valorisation énergétique	59%	54%	54%	54%	53%	54%
Enfouissement	5%	4%	4%	4%	4%	3%

TAUX SUR DÉCHETS MÉNAGERS

	2010	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de recyclage/valorisation matière	23%	26%	27%	26%	28%	28%
Taux de valorisation organique	0%	0%	0%	1%	1%	0,4%
Taux de valorisation énergétique	77%	74%	73%	73%	71%	71%

TAUX SUR DÉCHÈTERIES

	2010	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de recyclage/valorisation matière	28%	38%	40%	43%	40%	42%
Taux de valorisation organique	35%	37%	36%	31%	35%	33%
Taux de valorisation énergétique	22%	13%	13%	14%	13%	14%
Enfouissement	15%	11%	11%	12%	11%	11%



CE TAUX DE VALORISATION MATIÈRE ET ORGANIQUE EST PROCHE DU TAUX RÉGIONAL QUI S'ÉLÈVE EN 2018, À 44% (SOURCE SINDRA).

5 COMPARATIF AVEC LES DONNÉES DÉPARTEMENTALES, RÉGIONALES ET NATIONALES

Le tableau ci-après présente les ratios des **différents flux de déchets ménagers par an et par habitant**.

En kg/an/hab	Grand Anancy population INSEE (source SINOE)				Région Rhône Alpes source Sindra population INSEE	Données nationales habitat urbain source ADEME 2020 (données 2016)
	2017	2018	2019	2020		
Ordures ménagères	246,4	246,2	239,1	232,5	233	253
Verre	40,4	41,6	42,1	43,6	85	28
Recyclables secs	40,0	40,5	40,1	38,8		49
Total ordures ménagères et assimilées* (hors carton)	327	328	321	315	318	330
Déchèterie	156	154	162	144	230	140
Total déchets ménagers et assimilés	483	482	483	459	548	470

*hors cartons commerces, déchets communaux et dépôts inciviques, inclus refus de tri

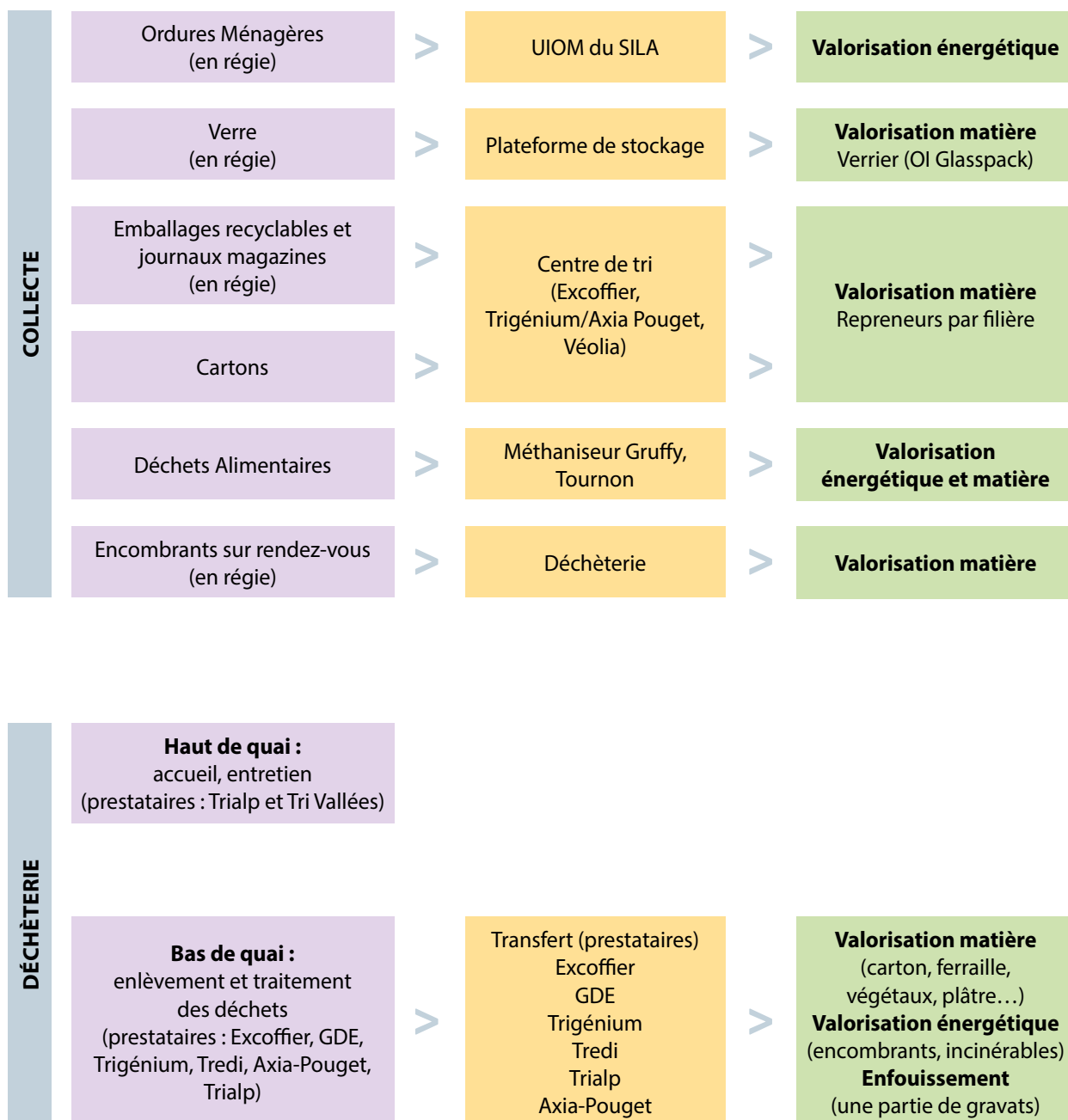
EN MOYENNE, UN
HABITANT DU GRAND
ANNEY PRODUCT

16%
DE DÉCHETS EN MOINS
QU'UN RHÔNE ALPIN
ET **2,3%** DE MOINS
QU'UN FRANÇAIS

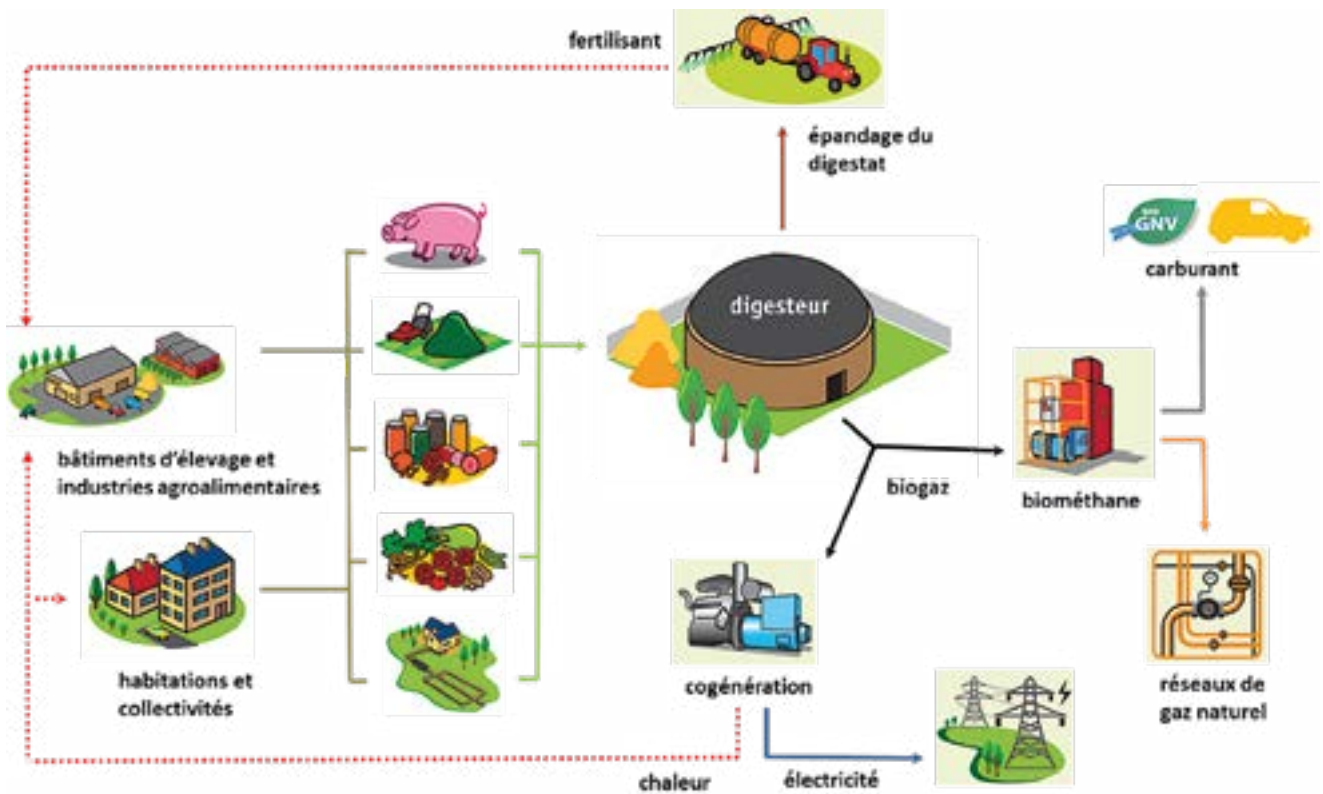


6 FILIÈRES DE TRAITEMENT SELON LES FLUX COLLECTÉS ET EXUTOIRES

Le schéma ci-dessous présente par flux de collecte **les différentes filières de traitement**



SCHEMA DE FONCTIONNEMENT D'UN METHANISEUR

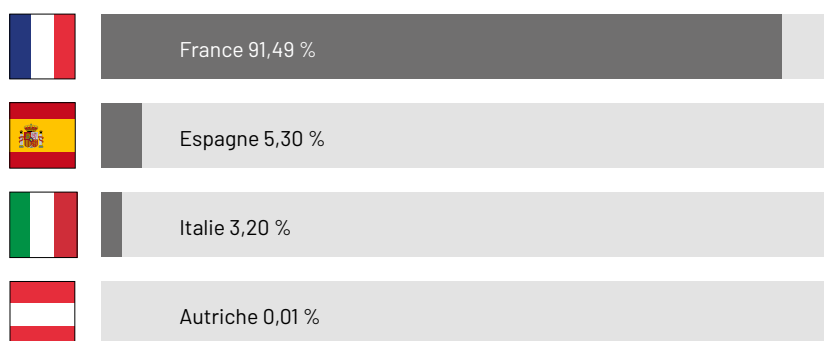


Le tableau et graphe ci-dessous présentent **les destinations finales et la répartition par pays, des matériaux recyclables**

MATERIAUX	TON_NAGES	REPRENEURS	SITES DE RECYCLAGE	PAYS / DEPARTEMENT	REMARQUES		
VERRE (9 234 T)	957	O-I MANUFACTURING France	O-I VEAUCHE	Loire (42)	Recyclage 100 % en France		
	1 428	O-I MANUFACTURING France	O-I LABEGUDE	Ardèche (07)			
	6 643	O-I MANUFACTURING France	O-I BEZIER	Hérault (34)			
	207	O-I MANUFACTURING France	O-I VERGEZE	Gard (30)			
PLASTIQUE (785 T)	38	VALOPLAST	COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN	Ain (01)	Recyclage : 54 % en France 38,53 % en Italie 7,36 % en Espagne		
	212	VALOPLAST	DENTIS RECYCLING ITALY SRL	Italie			
	32	VALOPLAST	FREUDENBERG PERFORMANCE MATERIALS SAS	Haut Rhin (68)			
	37	VALOPLAST	GURIT ITALY PET RECYCLING SRL	Italie			
	79	VALOPLAST	PAPREC AGENCE DE LA LOYERE	Saône et Loire (71)			
	7	VALOPLAST	PET COMPANIA PARA SU RECICLADO SA	Espagne			
	203	VALOPLAST	PLASTIPAK PACKAGING France	Vosges (88)			
	21	VALOPLAST	POLITEX SAS DI FREUDENBERG POLITEX SRL	Italie			
	32	VALOPLAST	S.I.R.E S.p.A.	Italie			
	16	VALOPLAST	SARL MAJ	France			
	51	VALOPLAST	SUMINCO	Espagne			
	21	VALOPLAST	WELLMAN FRANCE RECYCLAGE	Meuse (55)			
	36	VALOPLAST	WELLMAN NEUFCHATEAU RECYCLAGE	Vosges (88)			
	ALUMINIUM (39 T)	39	REGEAL AFFIMET	REGEAL AFFIMET COMPIEGNE		Oise (60)	Recyclage 100 % en France

PAPIERS CARTONS COMPLEXES (Briques alimentaires)(85,52 T)	9	REVIPAC	LUCART	Vosges (88)	Recyclage : 89 % en Italie 11 % en France
	76	REVIPAC	LUCART	Italie	
ACIER (272 T)	144	ARCELORMITTAL	ARCELOR MITTAL OLABERRIA	Espagne	Recyclage : 53 % en Espagne 47 % en France
	56	ARCELORMITTAL	ARCELOR MITTAL DUNQUERQUE	Nord (59)	
	72	ARCELORMITTAL	ARCELOR MITTAL FOS	Bouche du Rhone (13)	
PAPIERS CARTONS NON COMPLEXES (cartonnettes, hors cartons de déchèteries)(1592 T)	1 035	EPR		France	Recyclage : 65 % en France 31,8 % en Espagne 3,1 % en Italie 0,1 % en Autriche
	506	EPR		Espagne	
	49	EPR		Italie	
	2	EPR		Autriche	
PAPIERS (CATEGORIE 1.11)(1360 T)	1 360	EXCOFFIER / NORSKE SKOG GOLBEY	NORSKE SKOG GOLBEY	Vosges (88)	Recyclage 100 % en France
TOTAL MATERIAUX	13 366				

LIEUX DE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX ISSUS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE SUR LE GRAND ANNECY EN 2020



POUR ALLER PLUS LOIN :
RAPPORT ANNUEL DU SILA
téléchargeable sur www.sila.fr



Une organisation



À TAILLE HUMAINE
AU SERVICE DE LA POPULATION

1

p.24

ORGANISATION POLITIQUE

2

p.24

ORGANIGRAMME

p.25

3

ORGANISATION PHYSIQUE

4

p.26

LE PÔLE ADMINISTRATIF

p.27

5

LE SERVICE TRI ET PRÉVENTION,
ECONOMIE CIRCULAIRE

6

p.38

LE SERVICE REDEVANCE SPÉCIALE

p.40

7

LE PÔLE GESTION DU PARC DE BACS
ROULANTS ET COLLECTES DÉDIÉES AUX
PROFESSIONNELS

8

p.41

LE SERVICE COLLECTE

p.56

9

LES DÉCHÈTERIES

10

p.64

UN SERVICE SOUCIEUX DE LA SÉCURITÉ
DES AGENTS ET DES USAGERS

1 ORGANISATION POLITIQUE

Le Grand Anancy dispose d'une gouvernance qui repose sur deux instances décisionnelles : le Conseil Communautaire, avec les 95 délégués communautaires, et le Bureau, avec 1 Président, 14 Vice-Présidents et 12 Conseillers Délégués.

Le Bureau dispose d'une délégation sur certains champs de compétence et il instruit également les questions /décisions mises à l'ordre du jour du Conseil Communautaire.

A ses côtés, 6 commissions thématiques, ouvertes aux conseillers municipaux, préparent et instruisent les questions en amont des Bureaux/Conseils. Elles œuvrent dans le domaine des finances, du développement

économique, de l'aménagement, des mobilités, de l'environnement et du secteur personnes âgées.

Une conférence des 34 maires et des maires délégués des communes nouvelles est également instituée pour traiter les dossiers PLU et examiner toute question du territoire qui intéresse tant l'EPCI que ses communes membres.

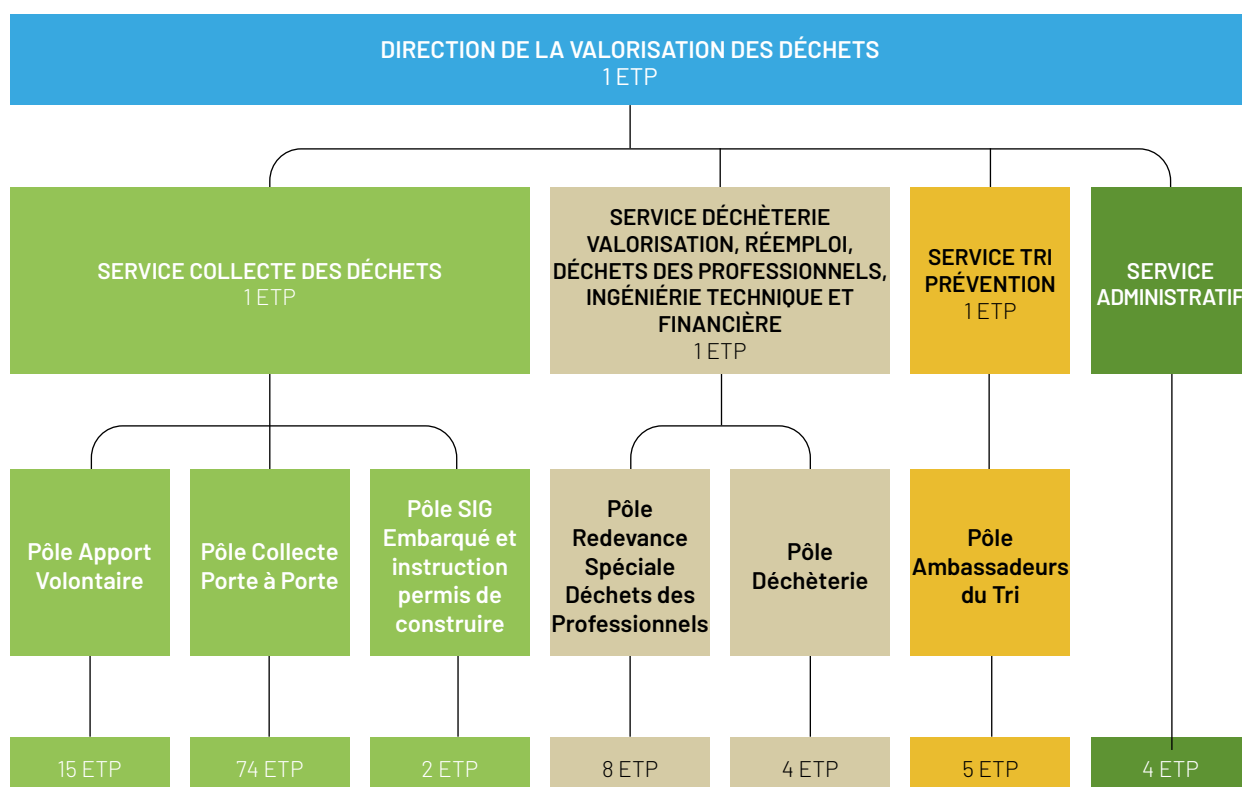
Enfin, afin de donner une information à tous les représentants du territoire

et échanger avec eux, une conférence des 876 élus municipaux se réunit 1 à 2 fois par an. En raison du contexte sanitaire, cette conférence ne s'est pas réunie en 2020.

En 2020, la Commission Environnement s'est réunie 6 fois principalement en visioconférence à compter de mars à l'exception du séminaire de septembre 2020. La Commission Environnement compte 59 membres

2 ORGANIGRAMME

La Direction de la Valorisation des Déchets a été restructurée afin de répondre aux évolutions de territoire liées à la fusion. Au 31 décembre 2020, la Direction de la Valorisation des Déchets est constituée, sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint en Charge de l'Environnement de 116 agents.





L'ACCÈS PUBLIC est
situé rue de la Césièr
(arrêt de bus Sibra N°15)

3 ORGANISATION PHYSIQUE

En février 2019, la Direction de la Valorisation des Déchets qui était répartie sur 3 sites, a emménagé dans le nouveau bâtiment Eau potable-Valorisation des déchets situé au 17 rue de la Césièr à Anancy.

Construit dans la zone d'activités de Vovray d'Anancy, en lieu et place des anciens services techniques de l'Eau potable datant des années 1970, ce **nouveau bâtiment de 8 450 m²** à la mesure du territoire et au service des usagers, abrite sur 3 niveaux, tous les équipements nécessaires aux **200 agents** des services administratifs et techniques de l'Eau potable et de la Valorisation des déchets : **garages** pour les véhicules

de services et les camions de collecte des déchets, **bureaux, vestiaires, salles de réunion.**

Performant énergétiquement, il est doté d'une isolation extérieure et d'une chaudière à gaz et granulés bois pour l'ensemble des services techniques (y compris ceux de la Ville d'Anancy), de toits végétalisés, d'un système de circulation d'air à double flux et de 3 patios formant des puits de lumière à l'intérieur du bâtiment.



4

LE PÔLE ADMINISTRATIF



Le pôle administratif / direction est constitué d'une directrice, de 4 adjointes administratives correspondant à 4 équivalents temps plein.

Les agents du pôle administratif assurent les missions quotidiennes d'accueil téléphonique et physique de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, mais également le secrétariat, le suivi des remontées de terrain, des commandes, des marchés publics, de la facturation, de la gestion

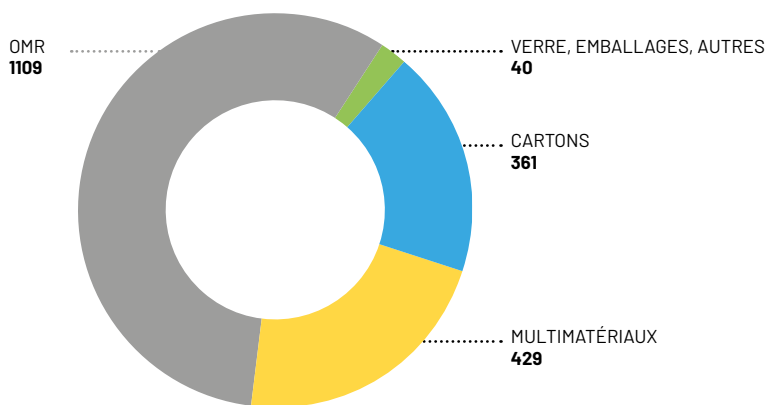
administrative et financière de la Redevance Spéciale.

Malgré le contexte sanitaire et les périodes de confinement, l'accueil téléphonique et la continuité de l'activité administrative ont été assurés tous les jours.

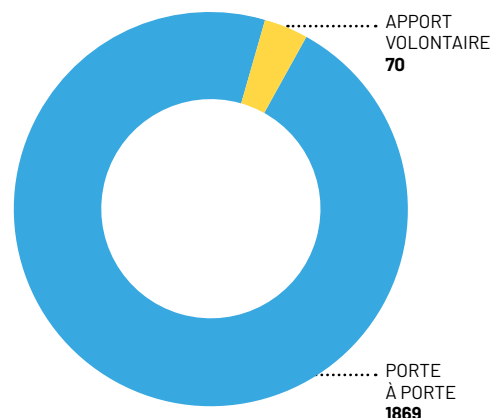
En 2020, le secrétariat de la Direction de la Valorisation des Déchets a...

- > enregistré **195 courriers « arrivée »** (qui nécessitent une réponse), par le biais du logiciel de dématérialisation du courrier POC mis en place au 1^{er} janvier 2015 ;
- > effectué **453 courriers**
- > établi **1225 bons de commandes**;
- > **2106 factures** rapprochées et mandatées ;
- > envoyé **115 facturations** (bacs, dépôts sauvages) (hors Redevance Spéciale) et **57 facturations** pour les encombrants sur rendez-vous sur **158 demandes** pour des enlèvements d'encombrants;
- > effectué **174 dérogations** pour les déchèteries
- > effectué **651 demandes d'intervention** au service de collecte (problèmes de collecte, bacs non collectés car non présentés...);
- > transmis **1005 demandes** de changements de bacs au service livraison (nouvelles habitations, bacs disparus ou vétustes...);
- > transmis **126 demandes** de bacs pour les commerces au responsable de la Redevance Spéciale,
- > enregistré **641 demandes** de permis de construire instruites par la Direction de la Valorisation des Déchets sur l'ensemble des communes;
- > parallèlement, les agents de collecte ont fait **1954 remontées d'information** au secrétariat (bacs à changer, bacs non conformes, bac « avalés » par la benne).

OBJET DES APPELS REÇUS EN 2020



TYPOLOGIE DE COLLECTE CONCERNÉE PAR LES APPELS REÇUS EN 2020



5

LE SERVICE TRI, PRÉVENTION, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS QUALITATIFS DE TRI ET RÉDUCTION

Le pôle Prévention, Tri, économie Circulaire, basé au siège, est constitué d'un chef de service chargé de la Prévention et du tri, de 2 chargés de Projets et 3 animateurs de tri.

Les agents du Pôle Tri, Prévention, Economie Circulaire ont pour missions principales d'**informer et de sensibiliser les habitants du Grand Annecy** afin de remplir les objectifs suivants :

- > **Améliorer les performances de tri** (en qualité et en quantité) ;
- > **Réduire la quantité de déchets ménagers** produits et présentés à la collecte en incitant entre autre, au compostage.

Pour cela, différentes actions sont menées en direction de publics variés.

La crise sanitaire a eu des impacts importants sur les actions des ambassadeurs de tri, compte-tenu de l'annulation des événements sportifs et culturels. Toutefois, les sensibilisations en porte à porte ou en milieu scolaire ont pu être assurées en respectant les mesures et gestes barrières.

AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Lors d'opérations de type
« Communication Engageante »

Pour améliorer les performances de tri en habitat vertical, le Grand Annecy a mené une opération de sensibilisation en porte à porte de grande envergure sur la commune nouvelle d'Annecy.

Des caractérisations des bacs de tri ont été réalisées en amont et en aval de la sensibilisation en porte à porte, par les agents de collecte et les animateurs de tri afin de mesurer l'impact quantitatif de l'opération de sensibilisation.



Plus de **2850 FOYERS** sur les **4700 CIBLÉS** ont été sensibilisés en porte à porte, ce qui représente un **TAUX DE PRÉSENCE DE 60%**

60% des habitants rencontrés se sont engagés à trier un emballage supplémentaire,

33% NE FAISAIT PAS D'ERREURS DE TRI

Plusieurs secteurs étaient concernés sur les communes déléguées d'Annecy, d'Annecy-le-Vieux, Meythet, Cran-Gevrier, Seynod.

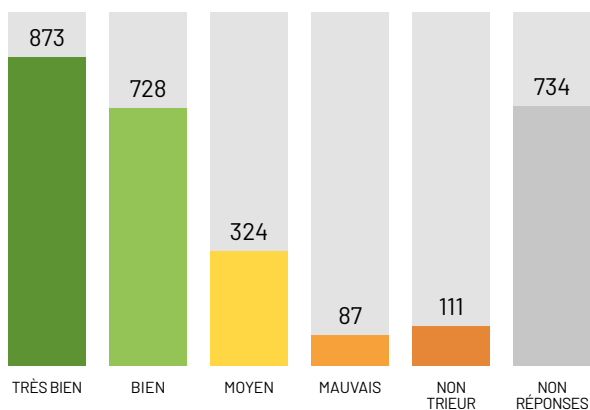


L'OPÉRATION DE SENSIBILISATION EN PORTE À PORTE S'EST DÉROULÉE DU 11 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 2020



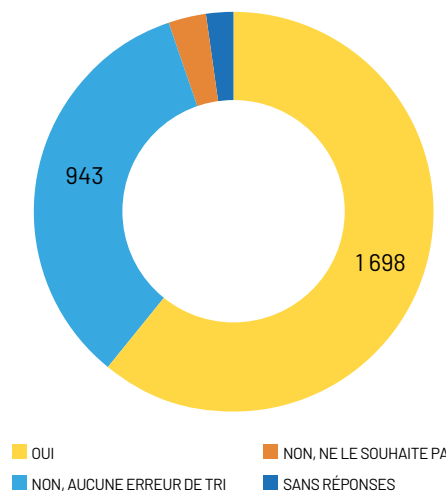
Les graphes ci-après présentent le bilan de cette action de sensibilisation de grande ampleur

CONNAISSANCE DES EMBALLAGES DE TRI



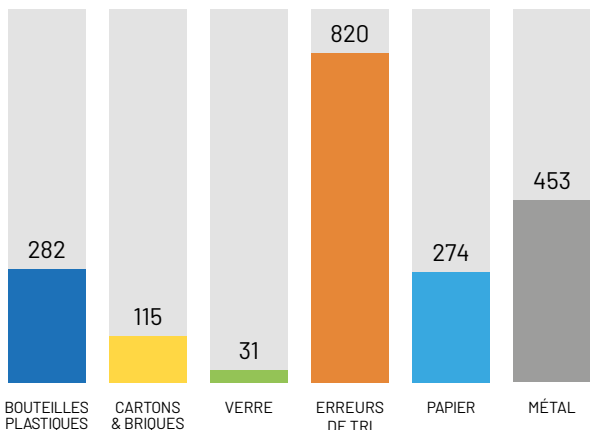
56% des habitants rencontrés connaissent très bien ou bien les consignes de tri ; tandis que 7% les connaissent mal ou pas du tout.

ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES



59,5% des habitants rencontrés se sont engagés à trier un emballage supplémentaire.

ENGAGEMENTS SUR LES EMBALLAGES



Un habitant peut s'engager à trier plusieurs types d'emballages

CAMPAGNE DE COMMUNICATION DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

EN QUALITÉ : BAISSÉ DES ERREURS DE TRI, DES EMBALLAGES CARTONNÉS ET MÉTALLIQUES PLUS NOMBREUX

EN QUANTITÉ : AUGMENTATION DU POIDS DES CONTENEURS COLLECTÉS DE 30 ET 200% SUR CES SECTEURS

En porte à porte

- > dans le cadre de **nouvelles dotations en bacs roulants** (par les agents de la cellule livraison pour les pavillons et par les ambassadeurs du tri pour les immeubles) ;
- > dans le cadre des **contrôles de conformité des bacs** par les équipages de collecte ;
- > dans le cadre des **contrôles de conformité des bacs** par les ambassadeurs du tri lors de suivis de tournées ou de contrôle des bacs dans les immeubles ;
- > lors de la **distribution des sacs jaunes** pour le tri des recyclables dans les habitations de la Vieille Ville.

LORS D'ANIMATIONS DE STANDS

- > Les ambassadeurs du tri sont régulièrement amenés à animer **des stands** lors d'évènements spécifiques (exemple : Village du développement durable, Semaine Européenne de Réduction des Déchets...). Cette année, la COVID 19 n'a pas permis de mener ces actions.

Lors d'actions spécifiques

- > Des **jours « printemps et automne du réemploi »** sont organisés régulièrement en déchèterie, avec les partenaires locaux.



AUPRÈS DE PUBLIC PROFESSIONNEL

Lors de réunions de sensibilisation dans les entreprises

- > Les projets auprès de la Direction de l'Action sociale (pour leur Lieu d'Ecoute Conseil et Orientation) et de la Direction de l'administration pénitentiaire ont été reportés sur 2021.



AUPRÈS DU PUBLIC SCOLAIRE

De nombreuses actions de sensibilisation sont menées auprès des enfants dans le cadre scolaire. Les périodes de confinement et les mesures barrières imposées ont limité le nombre d'interventions dans les écoles. Les animations ont été rapidement adaptées, ce qui a permis de les maintenir lors de la réouverture des écoles après le premier confinement.

Chaque année, les ambassadeurs du tri renouvellent leur projet pédagogique sur la thématique

« déchets / valorisation » qui, une fois validé par le rectorat d'Académie, est proposé aux enseignants des écoles publiques et privées de l'agglomération d'Annecy.

Les enseignants s'inscrivent à une animation au choix, animation à destination des élèves de maternelle au CM2 et les animateurs du tri interviennent alors dans les écoles.

Sur l'année scolaire 2020-2021, 140 classes ont participé à une animation sur le tri et la réduction des déchets (animations tri, déchèterie ou compostage).

Un système de prêt de matériel pédagogique est proposé aux enseignants et animateurs périscolaires depuis 2017.

Cette année, **18 enseignantes** et **2 équipes d'animateurs** périscolaires de **17 écoles, Centre Social et MJC** ont emprunté du matériel dédié à cette thématique.

NOMBRE DE CLASSES SENSIBILISÉES LORS DES ANIMATIONS DANS LES CLASSES (Y COMPRIS ANIMATION COMPOSTAGE)

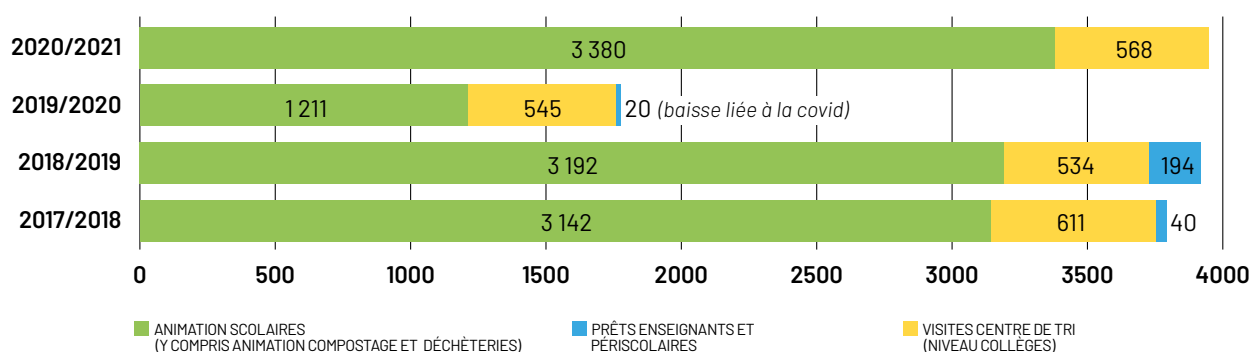
2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	"2020/2021 PRÉVISIONNEL"
87	72	72	95	126	130	46*	140

* en réel intégrant effect covid



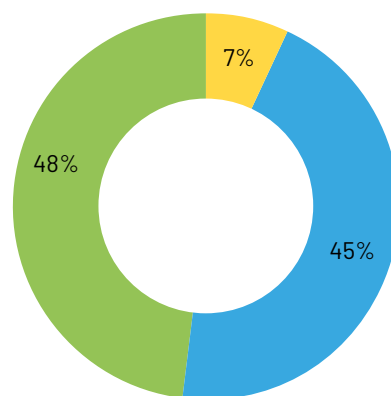
29 400
 ÉLÈVES ONT ÉTÉ
 SENSIBILISÉS
 DEPUIS 2007

NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS



RÉPARTITION DES ANIMATIONS PAR NIVEAU POUR L'ANNÉE 2020/2021

	PRÉVISIONNEL
NB D'ÉLÈVES DE CYCLE 1 (MATERNELLES)	245
NB D'ÉLÈVES DE CYCLE 2 (CP/CE1/CE2)	1554
NB D'ÉLÈVES CYCLE 3 (CM1/CM2)	1664
TOTAL	3463



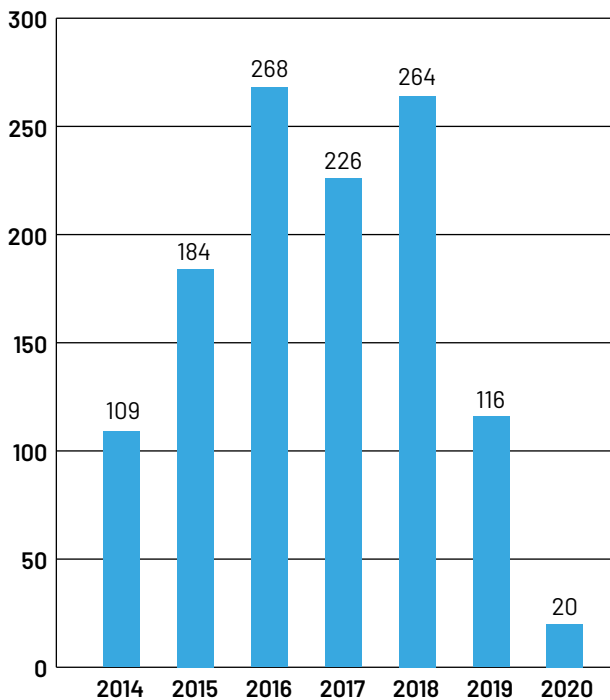
VISITE DU CENTRE DE TRI POUR TOUS

Les habitants du Grand Annecy peuvent, s'ils le souhaitent, et sur inscription sur le site internet, bénéficier gratuitement de visites du Centre de Tri situé à Villy-le-Peloux.

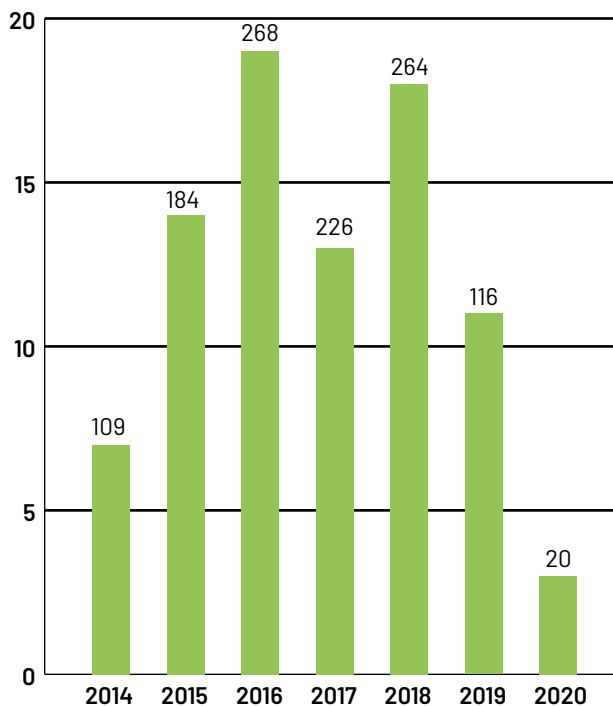
Ainsi, particuliers, personnels d'entreprises, associations participent à ces visites, animées par les ambassadeurs du tri. Ces visites ont un impact positif et ne laissent pas les habitants indifférents.

L'intérêt de ces visites est de :

- > Sensibiliser l'habitant en lui faisant comprendre le devenir des déchets triés.
- > Visualiser les conséquences directes des erreurs de tri et leurs impacts.



NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISÉES
LORS DES VISITES CENTRE DE TRI



NOMBRE DE VISITES DU CENTRE DE TRI

**19 000 boîtes
de conserve**
= 1 CARROSSERIE DE VOITURE



EN 2020
CES VISITES N'ONT
PU ÊTRE MAINTENUES
EN RAISON DES
CONDITIONS SANITAIRES
APPLIQUÉES PAR
LE PRESTATAIRE
DU CENTRE DE TRI

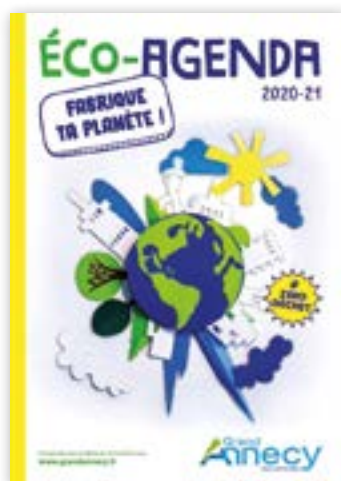


UNE COMMUNICATION QUI PASSE AUSSI PAR L'ÉCRIT

Tous les documents de communication sont régulièrement réactualisés pour répondre aux besoins du Grand Anancy.

La communication écrite s'articule autour des documents principaux suivants :

- > Calendrier annuel de collecte (105495 exemplaires)
- > Agenda pour les classes élémentaires (8250 agendas distribués en septembre 2020 pour 76 écoles du Grand Anancy)
- > Livret des enseignants et prêt d'outils pédagogiques
- > Livret brico-déco
- > Flyers et affiches des différentes consignes de tri.



UNE COMMUNICATION CIBLÉE

Vis à vis des associations

La Direction de la Valorisation des Déchets mène un travail de sensibilisation auprès des associations sportives et culturelles qui organisent des manifestations sur le territoire. De nettes améliorations ont été constatées en terme de gestion de déchets sur ces événements. Un guide destiné aux organisateurs a été créé par les ambassadeurs et réactualisé en 2017.

Un retour systématique est effectué par les ambassadeurs aux organisateurs sur la qualité du tri dans une logique d'amélioration continue pour une meilleure gestion et valorisation des déchets et un bilan annuel est présenté par les ambassadeurs du tri aux agents concernés de la direction.

L'année 2020 a été marquée par l'absence totale d'événements sportifs et culturels en raison de l'épidémie.



Sur les plages

En 2016, en lien avec le service « espaces verts » de la Mairie d'Annecy, une action de communication de tri a été menée sur la plage des Marquisats avec l'installation d'un contenant spécifique dédié aux mégots de cigarettes (cendricom), de conteneurs de tri et diffusion d'un flyer par un agent dédié, les après-midi de juillet et août, précisant les consignes de tri.

En 2018, en complément des conteneurs de tri existants sur la plage des Marquisats, une colonne à verre a été installée au niveau du petit Port d'Annecy-le-Vieux afin d'inciter les usagers de la plage d'Albigny à trier le verre.

Fort de cette première expérience, une dizaine de conteneurs à verre sont installés chaque année le long de la plage d'Albigny afin de favoriser le geste de tri.

Ainsi en période estivale, une tonne de verre est collectée chaque semaine sur ce site.

En complément de ce dispositif, en 2020 des colonnes dédiées aux emballages ont été implantées plage des Marquisats et plage d'Albigny afin de capter le gisement de déchets recyclables présents sur le secteur d'Albigny.

Un travail de sensibilisation a été mené en lien avec la pizzeria qui apposait un autocollant fourni par le Grand Annecy sur ses cartons de pizza.

Le tri de ces emballages « carton » a de fait plutôt bien fonctionné en qualité et quantité.



Vis à vis des fleuristes et vendeurs de sapins de Noël du cœur de ville d'Annecy

La collecte hippomobile des sapins de Noël en secteur historique étant renouvelée en janvier 2021, un flyer spécifique a été conçu et diffusé auprès des principaux

vendeurs de sapins (fleuristes sédentaires du cœur de ville et vendeurs sur le marché d'Annecy) afin d'informer et d'inciter les habitants du secteur concerné à utiliser ce service.



UNE COMMUNICATION SOUTENUE FORTEMENT PAR LA PRESSE LOCALE



De nombreuses actions menées en 2020 par la Direction de la Valorisation des Déchets ont fait l'objet d'articles de presse et sont relayées également dans les bulletins municipaux.

Le Grand Anancy encourage les habitants du Pays d'Alby à trier leurs déchets

Le Grand Anancy encourage les habitants du Pays d'Alby à trier leurs déchets. Une campagne de sensibilisation est en cours pour inciter les citoyens à mieux gérer leurs ordures ménagères et à privilégier le recyclage.

ANNECY RÉGION

Broyage à domicile : un nouveau service gratuit pour recycler ses branches dans son jardin

Le service de broyage à domicile est désormais disponible gratuitement pour les habitants de la région. Ce service permet de recycler les déchets verts directement dans son jardin.

De plus en plus de sapins de Noël collectés par les chevaux

Une initiative écologique consiste à utiliser des chevaux pour collecter les sapins de Noël. Cette méthode est respectueuse de l'environnement et permet de valoriser les animaux.

ANNECY

Une pensée, un dessin, pour remercier les éboueurs

Des enfants ont dessiné des messages de remerciement pour les agents de collecte des déchets. Cette initiative vise à reconnaître leur travail et à promouvoir le tri sélectif.

ANNECY

Trois associations présentes dans les déchetteries pour la journée du réemploi

Une journée dédiée au réemploi a été organisée dans les déchetteries. Trois associations ont participé à promouvoir le recyclage et la réutilisation des objets.

1,780 tonnes

Un bilan positif des déchetteries qui ont collecté 1,780 tonnes de déchets recyclables. Ce chiffre témoigne de l'engagement des citoyens et des efforts de la collectivité.

La gestion des déchets en question

Un article de fond qui explore les enjeux de la gestion des déchets, les défis rencontrés et les solutions envisagées pour améliorer les pratiques de tri et de recyclage.

ANNECY RÉGION

La Maison du don est ouverte à la déchetterie

Une nouvelle section dédiée au don a été ouverte à la déchetterie. Les habitants peuvent ainsi offrir leurs objets inutilisés à des personnes en besoin.

ANNECY RÉGION

Un nouveau geste de tri au quotidien

Une nouvelle initiative encourage les citoyens à adopter de nouveaux gestes de tri au quotidien. L'objectif est de faciliter la séparation des déchets et d'augmenter les taux de recyclage.

ANNECY ANNECY

En temps de crise sanitaire, on prend rendez-vous pour jeter ses déchets verts

En raison de la pandémie de COVID-19, des rendez-vous ont été organisés pour la collecte des déchets verts. Cette mesure vise à limiter les contacts et à assurer la sécurité de tous.

DES VÉHICULES UTILISÉS COMME SUPPORT DE COMMUNICATION

Après s'être appuyée pendant plusieurs années sur les bus de la Sibra pour communiquer sur les déchets, la Direction de la Valorisation des déchets a décidé d'apposer des visuels sur ses camions. Les thématiques et visuels ont été définis en 2016, dans le cadre d'une démarche participative alliant des agents de la Valorisation des Déchets (administratifs, ambassadeurs du tri et de

la réduction, agents de collecte et de livraison) mais également des agents d'autres services de l'agglomération et la direction de la Communication.

En 2020, dans une logique de transversalité, les camions BOM du Grand Anancy ont été vecteurs de communication pour valoriser la démarche « Fonds Air Bois ».



DES CONTENEURS, VECTEURS DE COMMUNICATION



Les consignes sur les conteneurs de tri sont régulièrement renouvelées afin d'inciter au tri.

En 2016, les conteneurs de voirie de la Ville d'Anancy ont également été équipés d'une plaque précisant à leurs utilisateurs que le verre ne doit pas y être déposé.

Un travail de remise à niveau est réalisé régulièrement depuis sur l'ensemble du parc de colonnes de tri afin que les usagers disposent de moyens de collecte de tri, incitatifs.

De même tous les nouveaux bacs roulants sont dorénavant équipés d'une étiquette « verre interdit ».

DES AMBASSADEURS, ACTEURS INDISPENSABLES POUR DE BONNES PERFORMANCES DE TRI PRÉVENTION

Des ambassadeurs du tri garants de la qualité du tri

Les ambassadeurs du tri ont assuré les caractérisations hebdomadaires des flux entrants au centre de tri afin de contrôler

la répartition des performances par le prestataire et de cibler les actions de communication à mener.



Des ambassadeurs du tri et de la réduction toujours en évolution

Les missions des ambassadeurs du tri et de la réduction évoluent en permanence en lien avec les objectifs de la Direction de la Valorisation des Déchets et les axes définis politiquement sur les thématiques tri, prévention et réduction.

Pour cela, les ambassadeurs du tri et de la réduction se forment, s'informent et partagent leur

expérience avec les autres communautés de communes du département et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Des visites de sites leur permettent également d'enrichir leurs connaissances. Certains d'entre eux ont suivi la formation de Maître Composteur, afin de pouvoir développer avec compétence, le compostage sur le territoire.



Des ambassadeurs en lien étroit avec les équipes de collecte

Les ambassadeurs du tri et de la réduction travaillent au quotidien avec les équipages de collecte et les agents de la cellule livraison.

Des rencontres sont organisées entre les ambassadeurs du tri et de la réduction, les chefs d'équipes et les équipages pour améliorer les échanges et aborder différents thèmes :

- > Evolution des consignes de tri
- > Retour d'informations sur les actions entreprises par les ambassadeurs du tri
- > Pistes d'amélioration pour les fiches de liaison
- > Organisation de la gestion des déchets sur les événements sportifs et culturels.

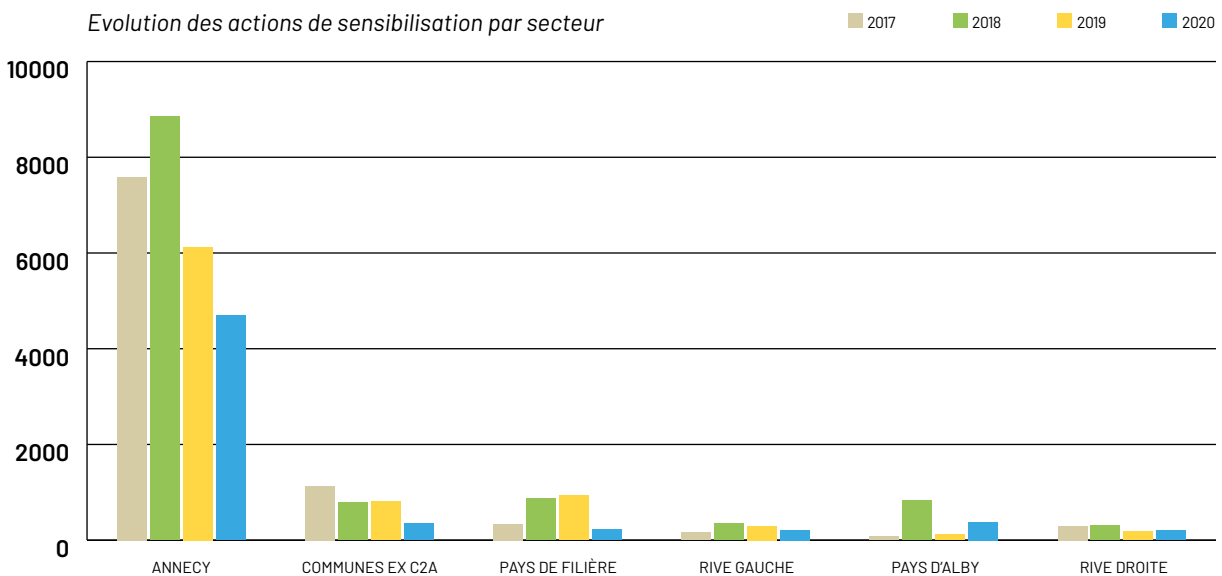
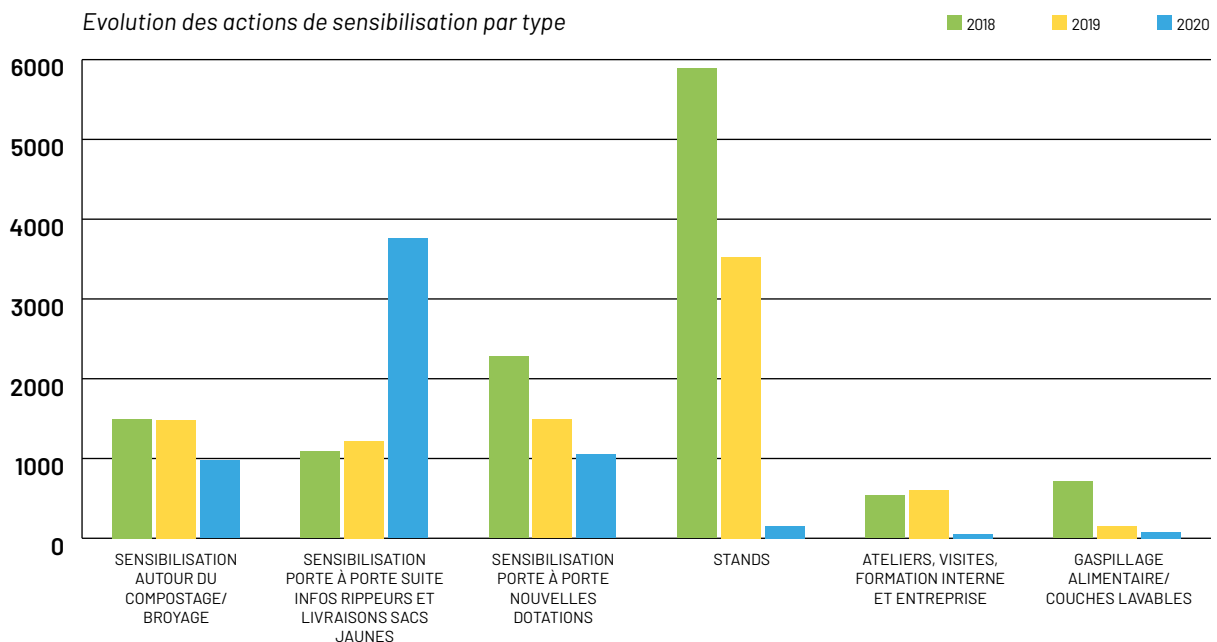


UN BILAN CHIFFRÉ DES ACTIONS DE SENSIBILISATION



Le nombre d'habitants sensibilisés est précisé sur les graphes ci-dessous :

RÉPARTITION DES SENSIBILISATIONS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND ANNECY



6 LE PÔLE REDEVANCE SPÉCIALE

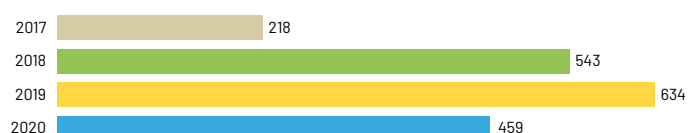
ORGANISATION

Le Pôle Redevance Spéciale a fait l'objet d'une réorganisation courant 2020.

Il est dorénavant constitué, sous la responsabilité d'une Cheffe de Service :

- > d'un technicien, en charge de la Redevance Spéciale
- > d'un agent en charge des enquêtes liées à la RS, au respect de la conformité des déchets présentés et à la labellisation de certaines catégories de professionnels (ex : les garages)

NOMBRES D'INTERVENTIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS



EN 2020
EXTENSION DE LA
REDEVANCE SPÉCIALE
SUR LA ZONE
CÉSARDES ET DU
PARC ALTAÏS

LA REDEVANCE SPÉCIALE, UN LEVIER MAJEUR DE RÉDUCTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS NON MÉNAGERS

Par délibération en date du 30 septembre 2010, le conseil d'agglomération a validé le principe et la mise en œuvre, conformément à la réglementation en vigueur, de la Redevance Spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers issus d'activités économiques ou administratives.

Ainsi depuis 2011, le responsable de la cellule Redevance et ses collègues effectuent un **travail de terrain important auprès des communes de l'agglomération du Grand Annecy, des différentes administrations et institutions du bassin annécien et des entreprises et commerces du territoire.**

Le règlement de la Redevance Spéciale a fait l'objet d'une réactualisation par délibération en date du 21/12/2017 du Conseil d'agglomération.

LES OBJECTIFS DE CE TRAVAIL DE TERRAIN SONT LES SUIVANTS :

- > **Etat des lieux** de la gestion des déchets et du parc de bacs en place.

- > **Sensibilisation** et conseil pour améliorer la valorisation des déchets et réduire les quantités présentées à la collecte.

- > **Ajustement** du nombre de conteneurs.

- > **Simulations** financières.

- > **Validation** avec le ou les établissements des besoins en bacs.

Un **guide d'aide à la réduction des déchets destiné aux commerces, entreprises, administrations** élaboré par le chargé de Redevance Spéciale et les équipes Tri-Prévention, est systématiquement diffusé auprès des entreprises rencontrées. Ce document a pour objectif d'accompagner les entreprises soumises à la redevance spéciale en leur indiquant quelques initiatives et retour d'expériences mises en place en matière de réduction de la production de déchets à la source.

Le logiciel de facturation facilitant



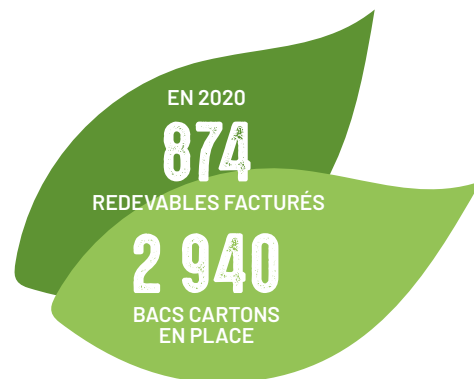
le recouvrement des montants dûs a été mis en œuvre en 2016.

En 2019 et 2020, **les entreprises basées ZI des Césardes et au Parc Altaïs** ont été rencontrées et conseillées afin d'optimiser la gestion de leurs déchets et réduire le montant dû au titre de la Redevance Spéciale.

Parallèlement, les commerçants, hôteliers, restaurateurs et campings des Rives du lac bénéficient de **collecte des cartons et des déchets alimentaires** en substitution de collectes de déchets incinérables afin de valoriser leurs déchets et maîtriser leurs coûts.

Les agents de ce pôle interviennent également auprès des professionnels en cas de présentation non conforme de leurs déchets sur les secteurs urbains.

Ils ont ainsi tissé un véritable **réseau** sur lequel ils s'appuient pour diffuser des informations (exemple : distribution de 400 flyers pour la collecte hippomobile auprès des fleuristes du cœur de ville) ou mener des expérimentations comme celle de la collecte des déchets alimentaires des restaurateurs du secteur historique d'Annecy en partenariat avec la fédération Autonome Générale de l'Industrie Touristique et Hôtelière (FAGITH).



SOIT UNE PROGRESSION
DE 9%
 PAR RAPPORT À 2018



LA LABELLISATION DES GARAGES, UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION QUALITÉ CONTINUE

Considérant la connaissance des agents de terrain en terme de gestion des déchets, il a été décidé d'instaurer, dans le cadre du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, un groupe de travail réunissant les agents de collecte et encadrants des 4 territoires associés : Grand Lac, Chambéry Métropole, SITO A et C2A.

Ainsi, 3 agents du pôle collecte ont été associés à ce groupe à l'automne 2015 et printemps 2016, leur contribution et apport d'expérience ont enrichi les échanges entre territoires.

Ce travail a permis d'élaborer en lien également avec le travail d'une stagiaire, un guide à destination des garagistes qui a été diffusé progressivement en 2018.



CETTE ACTION A ÉTÉ SUSPENDUE EN 2020. ELLE SERA REDÉPLOYÉE DÉBUT 2022.

7 LE PÔLE GESTION DU PARC DE BACS ROULANTS ET COLLECTES DÉDIÉES AUX PROFESSIONNELS, UN SERVICE APPRÉCIÉ DES USAGERS

EN 2020, CE SONT
2 757
INTERVENTIONS QUI ONT ÉTÉ EFFECTUÉES

Ce pôle, restructuré en 2020 est constitué, sous la responsabilité d'une cheffe de service, d'un technicien, responsable du pôle, de 3 agents en charge du parc de bacs.

Ce pôle gère 63 478 bacs roulants sur l'agglomération.

Quotidiennement, les agents dotent en bacs les nouvelles habitations, interviennent pour réparer les conteneurs au niveau des roues et des couvercles, pour remplacer les bacs vétustes et pour ajuster les volumes des bacs en place.

Chaque conteneur est identifié par une « étiquette adresse » et un numéro gravé dans la cuve.



Un travail a été mené en 2015 à la demande des agents de collecte et en partenariat avec les ambassadeurs du tri pour réactualiser les consignes de tri sur les couvercles des bacs. Ainsi, des surfilmages sont apposés sur chaque type de bac, rappelant les règles de base.

Plus récemment les nouveaux bacs font apparaître le message **verre interdit** afin d'inciter une fois de plus les habitants au bon geste de tri.



Un travail de terrain important a été mené de mars à septembre 2018, auprès de l'ensemble des habitants des communes de Duingt, Entrevernes, Saint-Jorioz, Sevrier et de Bluffy, Menthon-Saint-Bernard, Talloires-Montmin, Veyrier-du-Lac afin de disposer d'un diagnostic précis des bacs roulants en place sur ces secteurs.

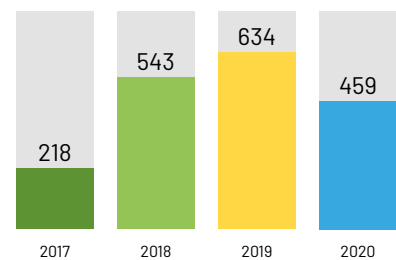
Cela permet d'intervenir plus efficacement pour remplacer des bacs vétustes ou réparer les couvercles ou roues.

Lors de ces échanges avec les usagers, les agents enquêteurs ont proposé d'apposer des **Stop Pub** et informaient de la possibilité de disposer d'un composteur individuel, deux actions phares en terme de réduction des tonnages de déchets.



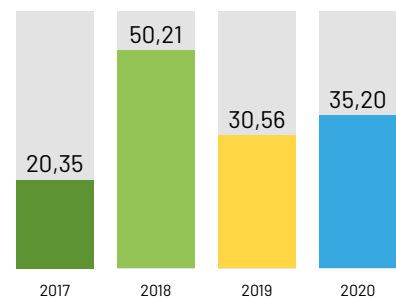
Le graphe ci-dessous présente l'évolution des interventions. A noter l'impact de la crise sanitaire sur le nombre d'interventions. En effet, compte-tenu des règles édictées lors du premier confinement, la continuité du service de livraison a été assurée à minima (urgence liée au renouvellement des bacs détruits, dotations initiales...).

NOMBRES D'INTERVENTIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS



Les agents du pôle livraison sensibilisent les habitants lors des dotations de bacs en pavillon, se faisant ainsi le relais des ambassadeurs du tri. Le délai moyen d'intervention est de 3 jours, hors urgence. Les bacs vétustes sont démontés afin d'être recyclés.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE BACS VÉTUSTES RECYCLÉS



DÉVELOPPEMENT DURABLE
389
RÉPARATIONS SUR 2757 INTERVENTIONS



8 LE SERVICE COLLECTE, DES AGENTS SUR LE TERRAIN AU SERVICE QUOTIDIEN DES HABITANTS

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SERVICE

Le choix du Grand Anancy est d'assurer majoritairement en régie les prestations de collecte des déchets ménagers.

Le traitement des déchets résiduels se fait par incinération. Cette prestation est confiée au Syndicat Intercommunal du Lac d'Anancy (SILA) qui l'assure également en régie.

L'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) est implantée sur la commune de Chavanod, rue de Champ de l'Alé. A l'issue des travaux de requalification, l'usine d'incinération aura une capacité de traitement de **90 000 tonnes d'Ordures Ménagères**. Le rapport annuel du SILA est consultable sur le site **www.sila.fr**.

Le traitement des déchets recyclables ainsi que l'enlèvement et le traitement des déchets collectés en déchèterie sont assurés par des prestataires privés dans le cadre de marchés publics.

Le traitement des déchets alimentaires est assuré par des prestataires privés dans le cadre de marchés publics.



Modes de collecte

Différents modes de collecte prévalent sur le territoire du Grand Annecy, selon la typologie de l'habitat

DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

- > Collecte par bacs roulants en porte à porte
- > Collecte en point d'apport volontaire (bacs ou colonnes)

VERRE

- > Collecte en point d'apport volontaire

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

- > Collecte par bacs roulants en porte à porte sur la commune nouvelle d'Annecy (hors secteur Pringy)
- > Collecte en apport volontaire sur le reste du territoire (colonnes)

La carte ci-contre permet de visualiser les 4 secteurs définis selon les modes de collecte.

En 2020, le Service Valorisation des Déchets a assuré :

DIRECTEMENT

- > Collecte des déchets ménagers incinérables sur la quasi-totalité du territoire (hors Rive Droite du Lac d'Annecy)
- > Collecte du verre, des journaux magazines et des emballages ménagers (hors Rive Gauche du Lac d'Annecy)
- > Collecte des papiers-cartons dans les zones d'activités et au centre-ville d'Annecy (secteur historique) et Annecy-le-Vieux (rue centrale)
- > Collecte des cartons en apport volontaire sur le Pays de Fillière
- > Collecte et lavage des seaux de déchets alimentaires du centre-ville d'Annecy
- > Gestion et maintenance du parc et livraison des bacs roulants
- > Gestion et maintenance des colonnes d'apport volontaire



- > Distribution et gestion de composteurs individuels et collectifs, de lombricomposteurs
- > Collecte des encombrants sur rendez-vous sur les 12 communes de l'ex-C2A
- > Gardiennage de la déchèterie des Ollières et du site de Villaz

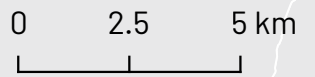
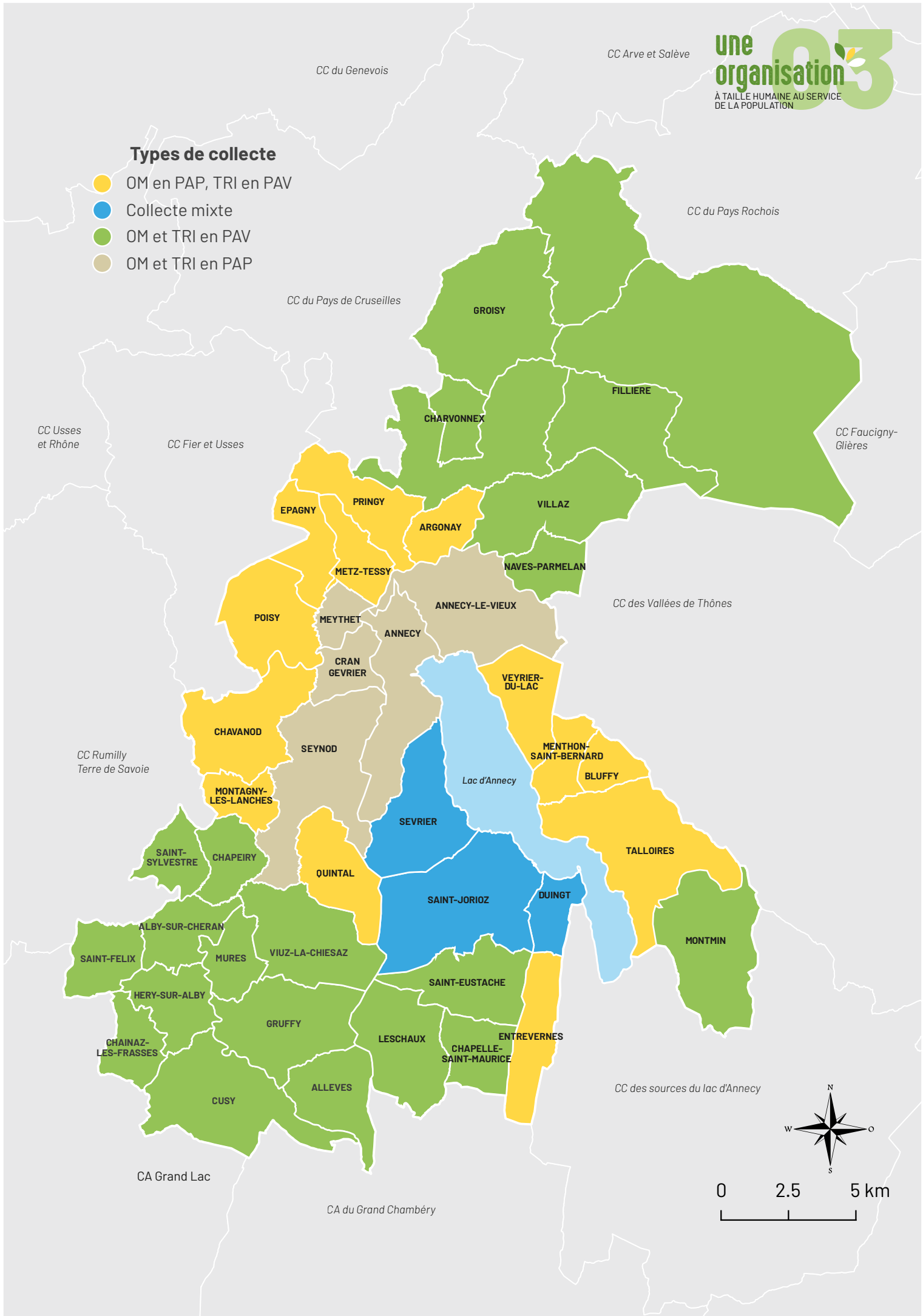
PAR LE BIAIS DE PRESTATAIRES

- > Collecte des déchets incinérables sur la Tournette (Excoffier)
- > Collecte des emballages et papiers sur la Rive Gauche du Lac d'Annecy (Excoffier)
- > Gardiennage des 8 déchèteries (Trialp et Trivallées)
- > Enlèvement et traitement des « déchets banals » (Trigénium, Excoffier, GDE, Axia Pouget...) issus des déchèteries
- > Enlèvement et traitement des déchets ménagers spéciaux (TRIALP, TREDI, Excoffier)
- > Collecte des déchets textiles (Trivallées, La Fibre Savoyarde, La Recyclerie d'Alex)
- > Collecte et traitement des déchets alimentaires des restaurateurs volontaires du Pays d'Alby et des Rives du Lac d'Annecy (Trivallées)
- > Collecte hippomobile des sapins de Noël dans le secteur historique / Croix Piétonne d'Annecy (1 collecte le mercredi 8 janvier 2020) (Trialp)



Types de collecte

- OM en PAP, TRI en PAV
- Collecte mixte
- OM et TRI en PAV
- OM et TRI en PAP



Organisation de la Régie

L'ÉQUIPE EST CONSTITUÉE :

- > **1 chef de service** en charge de la collecte
- > **1 chargée du SIG** embarqué et **1 instrutrice des Permis de construire**
- > **1 responsable** du pôle grue
- > **4 chefs d'équipes** en charge du suivi technique et de la qualité des collectes d'un secteur géographique. Il s'agit d'assurer le suivi des collectes, la planification, l'affectation et le suivi des équipages et des véhicules, la mise à jour des plans de tournées, la sécurité des circuits et la gestion administrative du personnel dont ils ont la charge.
- > **1 chef d'équipe** en charge du suivi technique et de la qualité des collectes d'apport volontaire
- > **3 agents de maintenance** en charge du suivi et de la maintenance du parc de colonnes



- > **9 chauffeurs** de camion grue en charge de la collecte des colonnes d'apport volontaire
- > **1 logisticien** dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, chargé de la collecte et analyse des données issues de la géolocalisation.

- > **70 agents** de collecte et de conduite

L'entretien des véhicules est assuré principalement par le garage de la commune nouvelle d'Annecy dans le cadre d'une convention de prestations.

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE, UN SERVICE DE PROXIMITÉ

La collecte des déchets ménagers (incinérables et recyclables) en bacs roulants, majoritaire sur le territoire, est assurée par des équipages de BOM (Benne Ordures Ménagères) constitués d'1 chauffeur et de 2 agents de collecte.

Ce type de collecte est particulièrement adapté aux zones urbaines ou secteurs denses.

Il permet un contrôle attentif du contenu des bacs et en cas de non-conformité (présence d'encombrants, de végétaux, d'erreurs de tri...), les agents apposent un autocollant afin d'informer les usagers de la raison de la non collecte du bac.

Le nombre de bac est ajusté en fonction des efforts de tri et de réduction.

Les fréquences de collecte sont adaptées à la densité et typologie de l'habitat.

Ainsi depuis 2012, les pavillons sont collectés 1 fois en porte à porte pour les ordures ménagères incinérables et les immeubles, 2 à 3 fois par semaine.

Les bacs de tri sont quant à eux, collectés 1 fois par semaine.



LA COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, UN SERVICE SOUPLE POUR L'USAGER

Sur les **territoires ruraux** où l'habitat est plus dispersé, la collecte la plus adaptée est l'implantation de **points complets de gestion des déchets en apport volontaire** comprenant à minima :

- > **1 conteneur à verre**
- > **2 à 3 conteneurs de tri**
- > **1 à 3 conteneurs pour les déchets résiduels** sur les secteurs du pays de Fillière, du pays d'Alby et des communes de Leschaux, La chapelle Saint Maurice et Saint Eustache.

Ces points doivent mailler correctement le territoire. Leurs implantation et dimensionnement sont primordiaux pour offrir un service de qualité aux habitants.

Les colonnes sont aériennes, semi-enterrées, ou enterrées selon la typologie du secteur concerné.



LA COLLECTE DES CARTONS DES COMMERCES ET ENTREPRISES, POUR UNE VALORISATION MATIÈRE ACCRUE

Pour valoriser les cartons des commerces et entreprises, des collectes spécifiques de cartons, papiers ont été mises en place progressivement depuis 2007 dans les zones d'activités de l'ex C2A et sur le Pays d'Alby.

Toutes les zones d'activités sont aujourd'hui couvertes par cette collecte. Les nouvelles entreprises peuvent faire la demande d'être équipées en **bacs pour les papiers, cartons** auprès du Grand Anancy dans la limite de 3 bacs 660 litres par semaine. Ce seuil a été augmenté d'un bac en 2016 afin de mieux répondre aux besoins des entreprises et commerces.

Des **contrôles qualitatifs** sont régulièrement menés afin d'encourager et de sensibiliser les entreprises et commerces en zone à pratiquer le tri de leurs papiers et cartons. Afin de garantir une bonne qualité de tri, certains couvercles de bacs ont été verrouillés.

Cette collecte a été complétée **fin octobre 2012** par une collecte des cartons du secteur historique-centre-

ville d'Anancy. **617 commerçants** ont été sensibilisés individuellement afin qu'ils aient connaissance de cette collecte bi-hebdomadaire et des modalités de présentation (cartons pliés, ficelés). Très rapidement, les commerçants ont joué le jeu.

En 2013, cette collecte a été pérennisée avec une moyenne de 8 tonnes par semaine.

En 2014, la collecte a été étendue au secteur « rue Centrale » d'Anancy-le-Vieux.

Depuis 2015, des commerces voisins du secteur Vieille Ville, sur leur demande ou en fonction des constats des équipages, sont ajoutés à cette collecte.

En 2017, sont également comptabilisés les cartons déposés dans les colonnes aériennes dédiées, mises en œuvre sur le Pays de Filière.

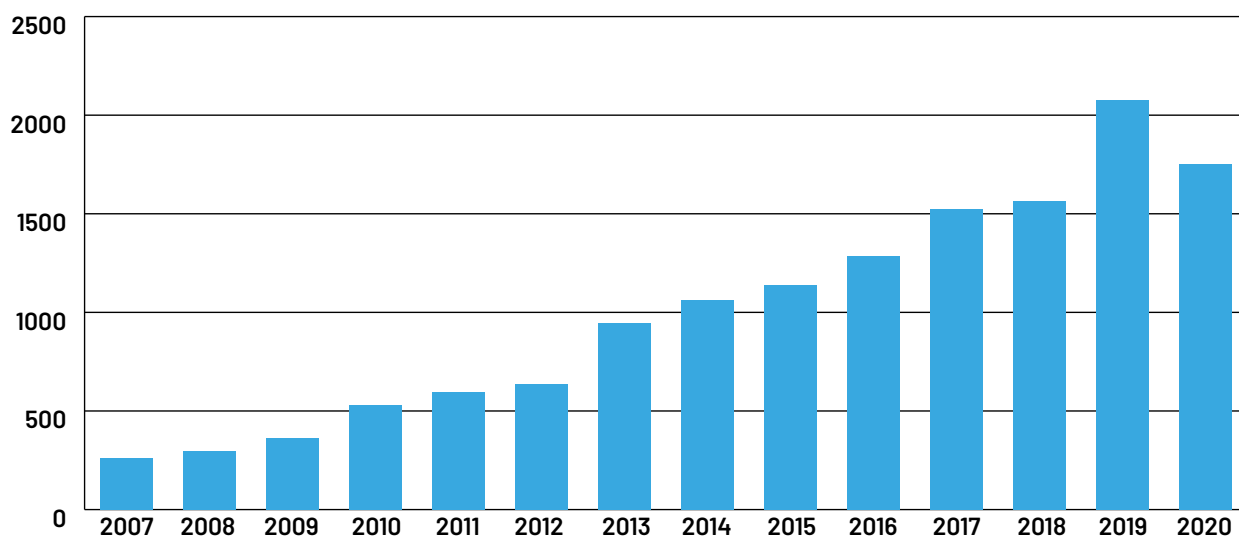
En 2019, une expérimentation de tri des cartons issus des marchés de Seynod et Meythet a été menée avec succès en lien avec la direction de la propreté urbaine de la ville d'Anancy, réduisant ainsi fortement les déchets incinérés



2 078

TONNES CARTONS
VALORISÉS EN 2020
DONT 1752 TONNES
EN PORTE À PORTE
ET 226 TONNES EN
APPORT VOLONTAIRE

EVOLUTION DES TONNAGES DE CARTONS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE



En 2018, la collecte a été étendue sur les 2 Rives du Lac.

En 2019, une nouvelle expérimentation a été mise en œuvre en lien avec Alliance Gobelets Carton. Il s'agit de mettre en place le tri des gobelets cartons issus des machines à café du nouveau bâtiment Eau Potable/ Valorisation des déchets mais également de collecter les « cup box » de quelques commerces du cœur de ville en même temps que les seaux de déchets alimentaires afin d'optimiser les coûts de collecte.

Les premiers résultats plutôt satisfaisants en terme de qualité et quantité du tri au sein du bâtiment du Grand Anancy ont permis de pérenniser l'expérimentation en 2020.



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En avril 2016, une collecte expérimentale des déchets alimentaires en secteur historique d'Anancy a été mise en place par le Grand Anancy. Débutée initialement avec une douzaine de restaurateurs volontaires, **elle compte aujourd'hui plus de 70 établissements participants.**

Le ramassage est effectué en seaux de 20 Litres hermétiques, 2 à 3 fois par semaine selon les besoins des restaurateurs. **En 2020, ce sont 8177 seaux qui ont été collectés et lavés.**

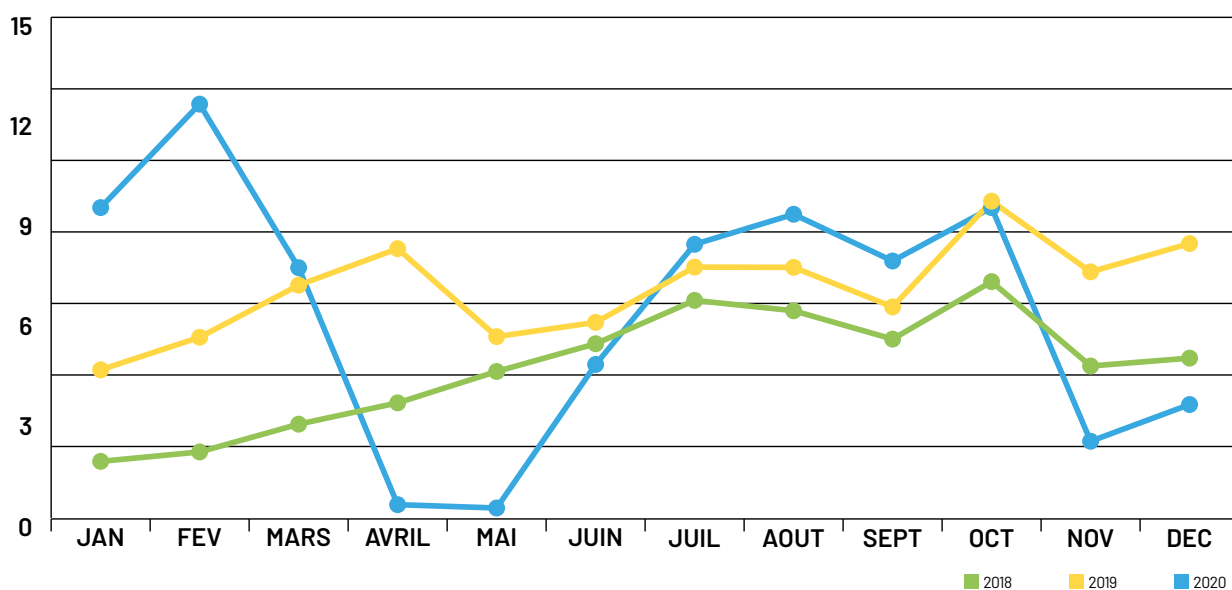
Pour améliorer le service apporté et les conditions de travail des agents de collecte des biodéchets, une machine dédiée au lavage des seaux a été installée courant 2019.





Le graphe ci-dessous présente l'évolution des poids collectés en cœur de ville de 2018 à 2020, selon les saisons.

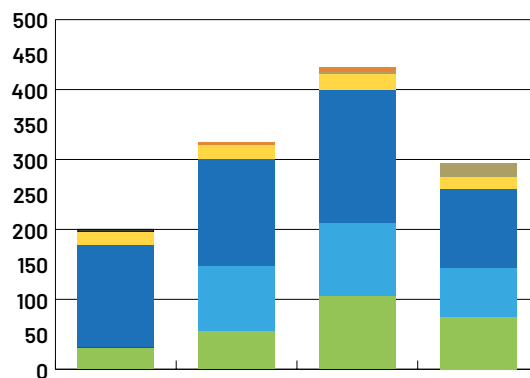
EVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS EN CŒUR DE VILLE PAR MOIS



Sur le Pays d'Alby, et les Rives du Lac d'Annecy, et les zones d'activités depuis 2019, les restaurateurs volontaires bénéficient également d'une collecte des déchets alimentaires en bacs roulants.

Les tableaux et graphes ci-dessous présentent la répartition des tonnages collectés par secteur de 2017 à 2020.

	2017	2018	2019	2020
CŒUR DE VILLE	30	54	104	75
RIVE DROITE	0	93	105	70
RIVE GAUCHE	148	154	190	112
PAYS D'ALBY	18	19	23	18
ZONES D'ACTIVITÉS	0	0	3	19
ÉVÈNEMENTS	4	5	7	0
TOTAL	199	325	431	294



En 2019, un travail a été mené en partenariat avec la direction de la propreté urbaine de la ville d'Annecy afin de mettre en place la collecte des déchets alimentaires et des cartons sur les marchés de Seynod en mars et de Meythet en juin. Cette action a permis de **réduire de plus de 65% les déchets de marché envoyés en incinération.**

En 2020, à la sortie du premier confinement, la Ville d'Annecy a mené un travail de sensibilisation auprès des commerçants non sédentaires

qui doivent repartir des marchés avec leurs déchets. Le respect de ce règlement a un impact positif sur la propreté des rues.

Le Grand Annecy répond également aux demandes d'organiseurs d'événements pour **valoriser les biodéchets.**

L'ensemble des déchets alimentaires sont traités au méthaniseur du GAEC « Les Chatelets » à Gruffy ou au méthaniseur de Trivallées situé à Tournon.

L'expérimentation du Centre Ville a fait l'objet de nombreux reportages (presse écrite et télévision).

Cette collecte nécessite toutefois un suivi très régulier par les agents enquêteurs du Grand Annecy pour garantir une bonne qualité de tri mais également pour veiller à une prestation de collecte en adéquation avec les attentes des restaurateurs.



SOIT UNE **BAISSE DE 32%** LIÉE
À LA FERMETURE DES RESTAURANTS
PENDANT LES PÉRIODES DE
CONFINEMENT

ACTION CIBLÉE ENVERS LES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS OU CULTURELS



Le document d'aide à l'organisation des manifestations élaboré en 2015, afin de mieux gérer les déchets produits sur ces événements, a été réactualisé en 2017 afin d'adapter les consignes à l'ensemble du nouveau territoire et de sensibiliser les organisateurs.

Il a été présenté lors de réunions d'information organisées par secteurs géographiques, fin 2019 aux associations en charge d'événements.

Toutes les manifestations font l'objet d'un contact préalable

avec les ambassadeurs du tri afin d'ajuster au mieux les contenants en fonction des déchets produits sur la manifestation. Un retour par mail ou courrier est systématiquement effectué par les ambassadeurs aux organisateurs après la manifestation afin de pouvoir améliorer l'année suivante, la gestion des déchets sur la base de ce bilan.

En 2020, en raison du contexte de crise sanitaire, aucune manifestation nécessitant des bacs roulants n'a eu lieu.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS, UN SERVICE DE PROXIMITÉ EN HABITAT URBAIN

Sur le territoire du bassin annécien, le choix a été fait de supprimer progressivement la collecte mensuelle des encombrants (suppression au 1^{er} janvier 2009 sur Meythet, au 1^{er} janvier 2010 sur les communes d'Annecy, Cran-Gevrier et Seynod et au 1^{er} janvier 2011 sur Annecy-le-Vieux).

En accord avec ces communes, la Direction de la Valorisation des Déchets a mis fin à cette collecte qui, compte-tenu de la présence de déchèteries sur le territoire, de la mise en œuvre des nouvelles filières (DEEE, mobilier...) et des dérives constatées (non-respect des jours de présentation et de la nature des déchets acceptés) n'était plus adaptée.

Une communication en direction des habitants, des syndicats et des bailleurs sociaux a été menée et les usagers se sont rendus en déchèterie. Aucun dépôt sauvage en lien direct avec cette suppression n'a été constaté.

Une collecte des encombrants ménagers selon les modalités et

dates de ramassage définies par le Grand Annecy est proposée depuis 2010 aux habitants qui ne disposent pas de véhicules pour se rendre en déchèterie.

Cette collecte est assurée par 2 ou 3 agents à l'aide d'un camion avec hayon. Une fois collectés, les objets sont déposés en déchèterie dans les bennes dédiées selon leur nature.

Ce service n'a pas vocation à être étendu sur l'ensemble du territoire.

Il est limité aux communes urbaines de l'ex-C2A.

6 TONNES
D'ENCOMBRANTS
MÉNAGERS
COLLECTÉS
EN 2020



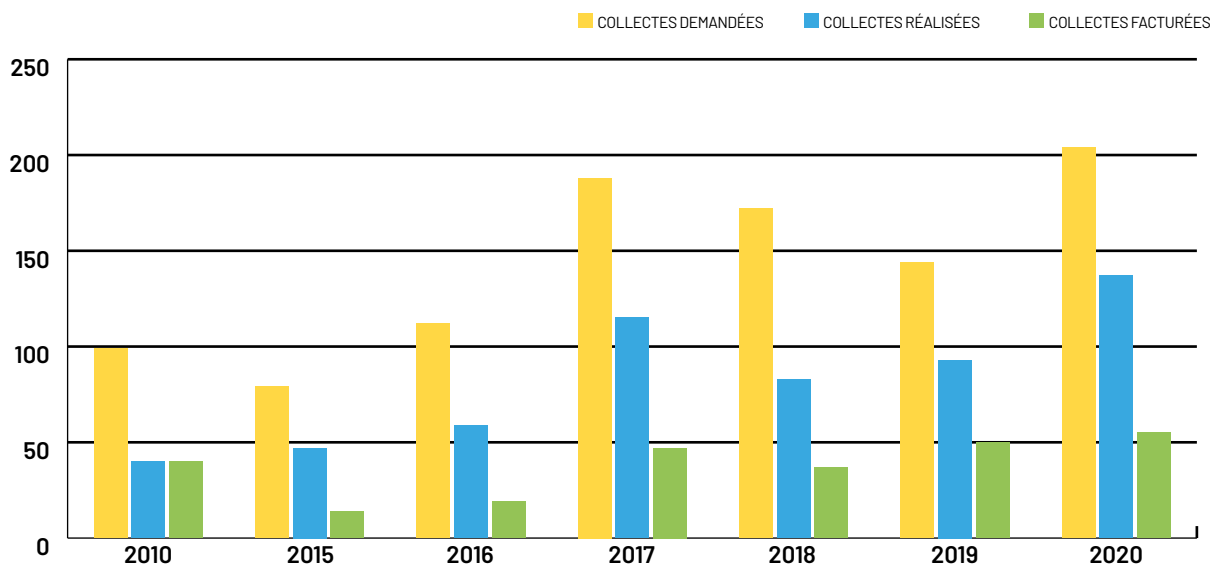
Le tableau ci-après présente par commune concernée et par an le nombre d'intervention pour les collectes d'encombrants sur rendez-vous

**ENCOMBRANTS
SUR RENDEZ-VOUS
(SELON MODALITÉS
GRAND ANNECY)**

	2010 Démarrage		2015			2016			2017			2018			2019			2020		
	Total de demandes	Demandes effectives et facturées*	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées
Annecy	71	28	42	22	3	62	31	6	118	67	31	112	50	27	84	57	28	115	78	33
Annecy-le-Vieux	2	0	14	10	6	17	12	7	24	20	9	18	7	5	24	11	9	29	18	8
Argonay	0	0	1	1	0	2	2	0	5	4	1	1	1	0	0	0	0	2	2	0
Chavanod	0	0	3	2	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0
Cran-Gevrier	6	2	8	4	2	11	3	2	16	7	4	15	10	2	12	6	4	21	13	5
Épagny Metz-Tessy	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	2	0	3	3	1
Meythet	4	1	1	1	1	2	1	1	2	1	0	5	4	0	2	1	1	5	4	3
Montagny-les-Lanches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poisy	2	0	2	1	0	3	2	0	4	4	0	2	0	0	2	2	1	5	3	0
Pringy	3	1	1	1	0	1	1	0	6	5	1	3	2	1	2	2	0	5	3	2
Quintal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	0	0	1	0	0
Seynod	9	7	7	5	2	11	5	3	13	7	1	13	8	1	15	11	6	18	13	3
Total	99	40	79	47	14	112	59	19	188	115	47	172	83	37	144	93	50	204	137	55

*après annulation

EVOLUTION DES DEMANDES DE COLLECTE



LA COLLECTE HIPPOMOBILE DES SAPINS : UNE EXPÉRIMENTATION RENOUVELÉE DANS LE SECTEUR HISTORIQUE

Fin 2015, il a été proposé aux membres de la Commission Environnement d'expérimenter la collecte hippomobile des sapins de Noël dans le secteur Historique/Croix Piétonne considérant que dans ce secteur, peu de personnes disposent d'un véhicule et que l'achat de sapin de Noël se fait localement, soit auprès des fleuristes du cœur de ville, soit lors des marchés de la Vieille Ville.

Ainsi, pour la 5^{ème} année, il a été proposé une collecte, le mercredi 8 janvier 2020.

Les habitants concernés avaient été informés par voie de presse et dans les bulletins de l'Agglomération et de la ville d'Annecy.

462 sapins ont été ainsi collectés et valorisés.

La presse (Dauphiné Libéré, Essor Savoyard) a une nouvelle fois relayé cette expérimentation appréciée.

Au vu du succès rencontré, l'opération sera renouvelée le mercredi 13 janvier 2021.

Pour augmenter le taux de captation, des flyers sont distribués depuis 2016, aux 4 fleuristes du secteur historique d'Annecy ainsi qu'aux vendeurs du marché de la Vieille Ville.

462
SAPINS
COLLECTÉS
ET COMPOSTÉS



Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre de sapins collectés.

	2016	2017	2018	2019	2020
NOMBRE DE SAPINS	164	223	290	391	462
POIDS COLLECTÉS EN KG	713	1060	1026	1780	2100

L'INSTRUCTION DES PERMIS, UNE NÉCESSITÉ POUR OPTIMISER LA COLLECTE EN AMONT

Les permis de construire sur les 34 communes du Grand Annecy sont tous instruits par 1 agent dédié de la Direction de la Valorisation des Déchets, rattaché au pôle collecte.

Ce travail permet de **définir les emplacements de présentation des déchets et de vérifier en amont que le nombre et le remisage des conteneurs sont correctement prévus**, conformément au règlement de collecte.

Cela permet également de rappeler aux communes et aux promoteurs, la nécessité de prévoir des points d'apport volontaire pour le tri du verre (sur l'ensemble des communes) et des emballages et journaux magazines sur les communes en apport volontaire.

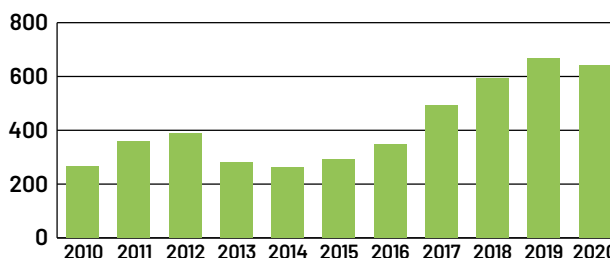


Un document d'aide à destination des architectes, maîtres d'œuvre, services urbanismes a été élaboré et diffusé fin 2014. Il a été réactualisé en 2016.

Il a pour objectif de faciliter en amont des projets, la définition des zones de stockage et de présentation des déchets ménagers.

Il intègre également la démarche de prévention en expliquant les modalités de mise en œuvre des composteurs partagés en pied d'immeubles afin que soient prévus dès l'origine du projet, les emplacements nécessaires.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PERMIS INSTRUITS



347

PERMIS INSTRUITS PAR
LE SERVICE AVANT LA
FUSION EN 2016

663

PERMIS
INSTRUITS
EN 2020

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution du nombre de dossiers de permis de construire instruits par commune de 2010 à 2020 par la Valorisation des Déchets.

		2010	2015	2016	2017	2018	2019		2020	
Anney Commune Nouvelle	Anney	39	28	33	162	228	30	195	27	190
	Anney-le-Vieux	25	25	39			61		45	
	Cran-Gevrier	3	13	12			13		19	
	Meythet	4	5	12			5		6	
	Seynod	67	72	86			66		67	
	Pringy	15	25	15			20		26	
Argonay	13	23	14	35	31	22		19		
Chavanod	8	20	36	21	22	24		20		
Épagny Metz-Tessy	32	26	42	38	32	36		21		
Metz-Tessy	7	12								
Montagny-les-Lanches	7	1	5	1	6	4		6		
Poisly	46	36	51	45	68	59		47		
Quintal	0	5	2	3	7	8		30		
Total		266	291	347	305	394	348		333	

PAYS D'ALBY	2017	2018	2019	2019
Alby-sur-Chéran	10	4	6	11
Allèves	3	2	2	
Chainaz-les-Frasses	2	1	6	3
Chapeiry	5	3	3	2
Cusy	7	8	9	12
Gruffy	4	9	9	3
Héry-sur-Alby	6	3	3	2
Mûres	4	1	6	6
Saint-Félix	2	3	12	8
Saint-Sylvestre	3	3	2	
Viuz-la-Chiésaz	4	10	4	13
Total	50	47	62	60

RIVE DROITE DU LAC D'ANNEY	2017	2018	2019	2019
Bluffy				
Talloires-Montmin	1	1		
Menthon-St-Bernard	4	12	8	11
Veyrier-du-Lac	1			
Total	6	13	8	11

PAYS DE FILLIÈRE	2017	2018	2019	2019
Fillière (Aviernoz, Evires, Les Ollières, St-Martin-Bellevue, Thorens-les-Glières)	11	34	98	84
Charvonnex				
Groisy	5	5	4	7
Nâves-Parmelan	1			4
Villaz	11	7	31	25
Total	28	46	133	120

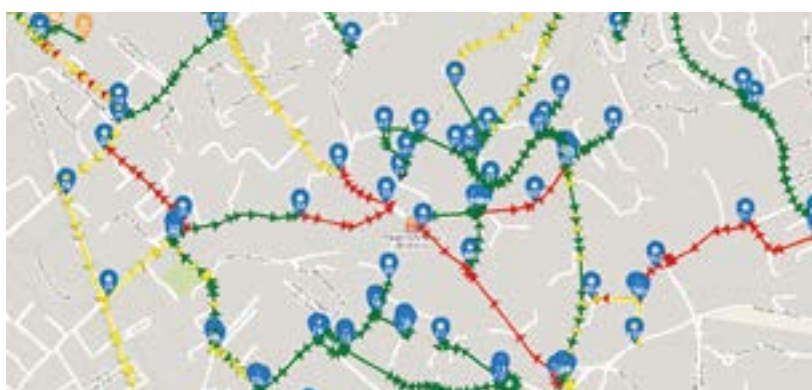
RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNEY	2017	2018	2019	2019
Entrevernes		1		1
Duingt	8	3	6	4
La Chapelle-Saint-Maurice				
Leschaux	1	2	2	2
Saint-Eustache	1		2	2
Saint-Jorioz	50	71	74	73
Sevrier	23	14	31	35
Total	83	91	115	117

PÔLE GÉOLOCALISATION

Chaque véhicule de collecte, grue ou BOM est équipé de puce GPS et capteurs qui permettent de recueillir **les mouvements en temps réel tels que la trajectoire, la vitesse, les bacs relevés et la présence ou non de ripeurs à l'arrière**. Ces informations sont également consultables à postériori sur une durée de 3 mois.

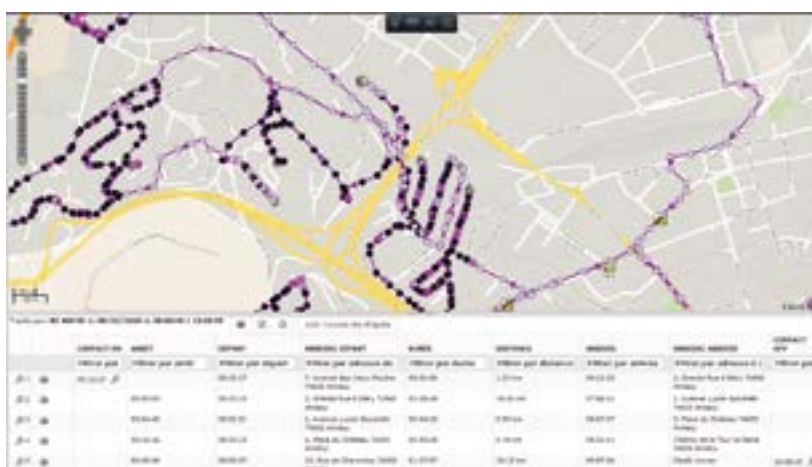
A cette technologie vient s'ajouter une tablette GPS sur laquelle sont **programmées les tournées**, plus d'une centaine !

Grâce à cet outil embarqué, les chauffeurs pourront suivre le circuit même s'il leur est inconnu, saisir les kilométrages du camion et le tonnage de la collecte. Durant son parcours, l'équipage peut à tout moment alerter les chefs d'équipe sur d'éventuelles anomalies comme les travaux, le service livraison en cas de bac endommagé et même les ambassadeurs du tri en lorsque les bacs sont non conformes. Toute déclaration est automatiquement géolocalisée et enregistrée.



Les objectifs de cette modernisation sont multiples

- Permettre à un chauffeur novice de suivre l'itinéraire et de collecter l'intégralité des bacs prévus
- De contacter directement les chefs d'équipes, police et pompiers directement via la tablette
- Prévenir les équipages à l'approche d'un « point noir » (proximité d'une école, dos d'âne, ...)
- Connaître la position et le sens de circulation à un endroit et moment donné
- Obtenir des données numériques déjà exploitables et en finir avec la version papier qui dans un premier temps produit du déchet et dans un second temps favorise les erreurs de retranscription (kilométrage, poids, anomalies)



- Avoir une vue d'ensemble des différents circuits et les rééquilibrer
- Analyser les données et ajuster les itinéraires de demain avec les constructions prévues
- Etendre les informations accessibles au public à travers un SIG plus complet

2020, où en sommes-nous ?

Plus d'une quarantaine de formations ont été dispensées afin que l'intégralité des chauffeurs titulaires et remplaçants soient opérationnels et prêts à passer au numérique. Les chefs d'équipe ont également suivi la formation afin de guider leurs équipes dans l'utilisation si besoin.

Grâce à la participation des équipages, certaines données ont été collectées et sont en cours d'analyse.

Une dizaine de véhicules est encore équipée de matériel nécessitant d'être renouvelé. Leur remplacement est prévu début 2021. Ainsi, la technologie embarquée sera uniforme et la formation semblable à tous.



Quelques chiffres issus de la géolocalisation

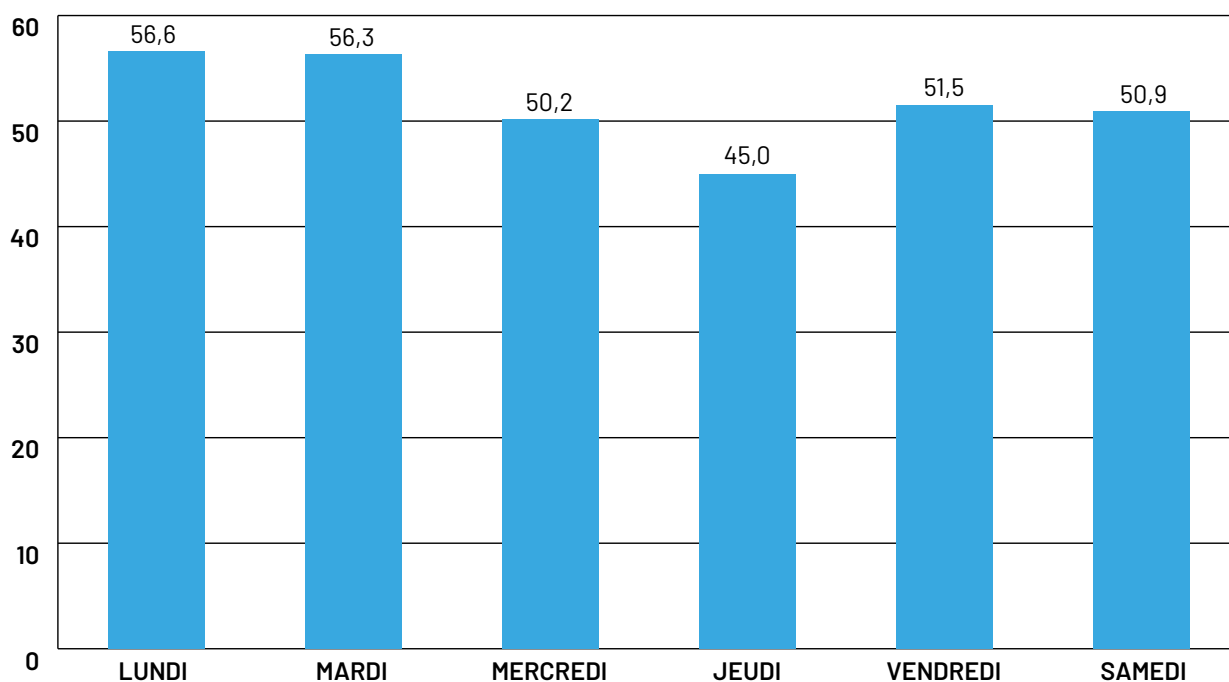
Les données issues des tablettes et capteurs fournissent une multitude d'informations et d'autres encore sont à développer en fonction des besoins du service.

> **Nombre de tournées BOM programmées : 102**

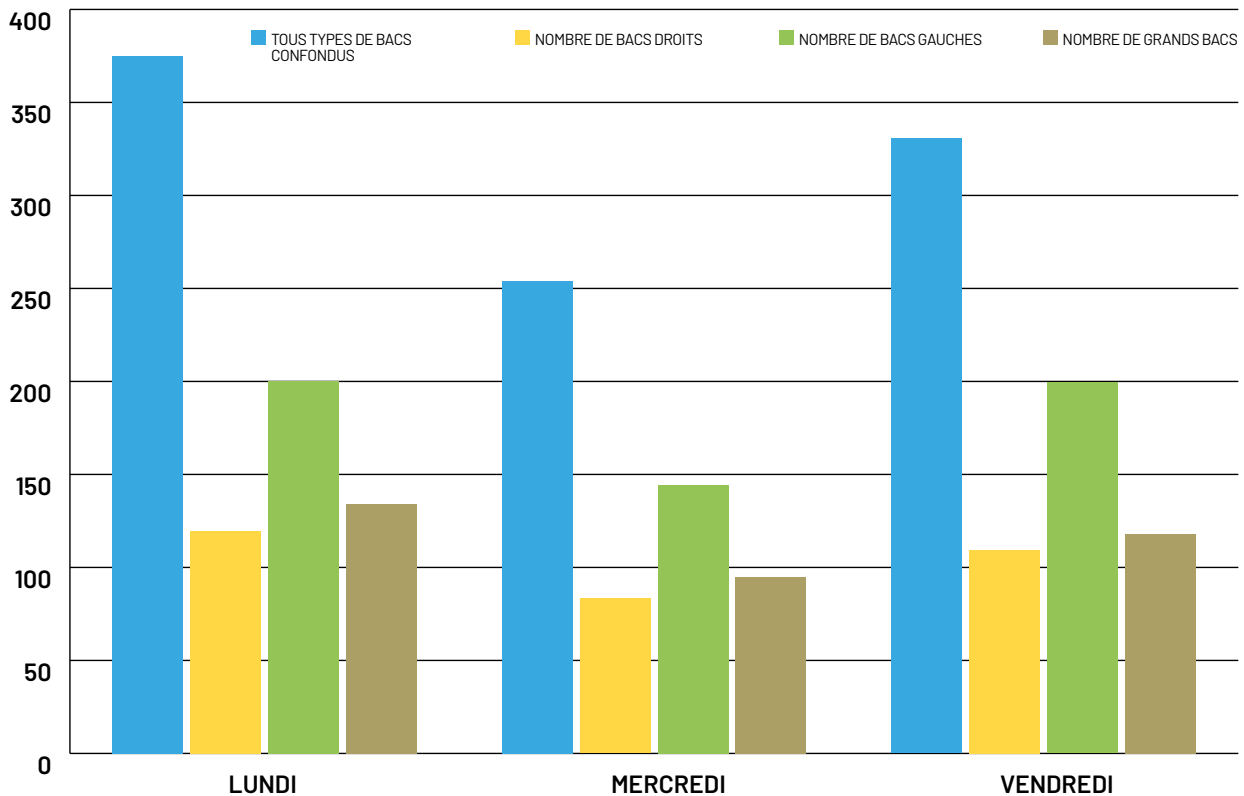
> **Nombre de tournées grue : 187**

A titre d'exemples, les données suivantes concernent le secteur d'Annecy et Annecy-le-Vieux.

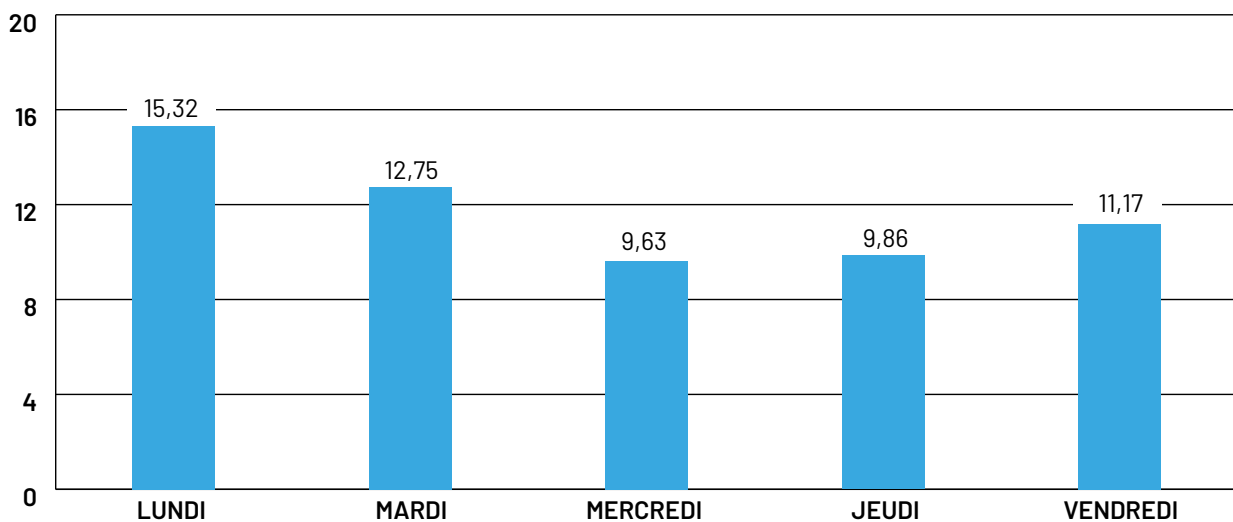
KILOMETRES PARCOURUS PAR LES BOM



NOMBRE DE BACS COLLECTES PAR L'ENSEMBLE DES BOM



EVOLUTION DES TONNAGES



Les Perspectives 2021t

Le Pôle Géolocalisation est impliqué dans plusieurs axes de travail.

Pour affiner l'exploitation des tablettes GPS, les écoles et les autres sites sensibles, ainsi que les ralentisseurs restent à cartographier. Les chauffeurs pourront réduire leur vitesse à temps et seront plus vigilants à proximité des écoles, et

pour appréhender les installations qu'ils ne voient pas toujours ou dont la signalisation verticale est inexistante.

Les emplacements des permis de construire instruits par le service seront également cartographiés avec le nombre estimatif de bacs induits. Cela permettra de mieux affecter ces lieux de collecte aux tournées,

de localiser l'ensemble du parc des bacs afin de connaître leur taux de présentation par tournée et peut-être de revoir les dotations actuellement en place.

A tout cela s'ajoutent plusieurs autres projets innovants qui sont toujours à l'étude.

9 LES DÉCHÈTERIES, UN MAILLON ESSENTIEL DU DISPOSITIF DE VALORISATION DES DÉCHETS

La déchèterie intercommunale est un lieu aménagé, clôturé, gardienné, d'accès et d'utilisation réglementé destiné à accueillir les déchets des particuliers qui ne sont pas collectés dans le cadre des circuits de collecte des déchets ménagers.

La déchèterie est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à la loi et à ses textes d'application. A ce titre, certains déchets sont interdits en lien avec les arrêtés d'installations classées (déchets putrescibles, déchets de démolition, déchets toxiques ou explosifs, amiante...).

LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Le Grand Anancy compte à ce jour 9 déchèteries intercommunales en fonctionnement sur son territoire et un site dédié aux végétaux.

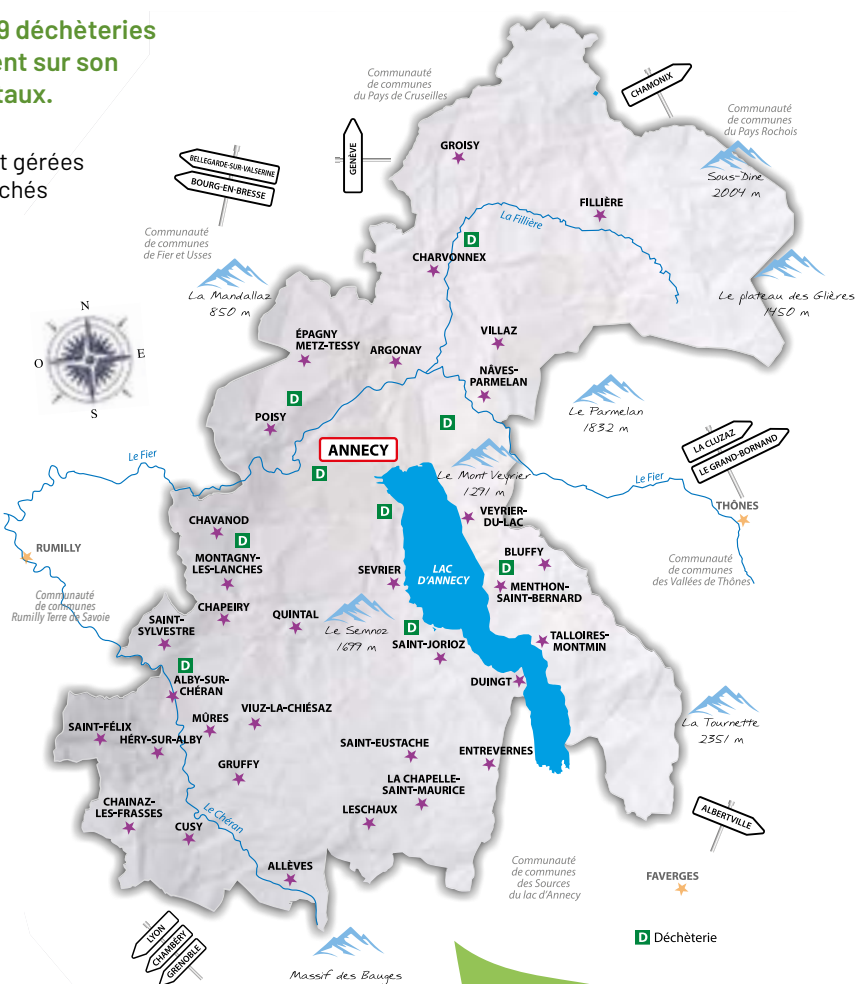
Les 9 déchèteries du Grand Anancy sont gérées par des entreprises privées via des marchés publics d'une durée de 4 ans.

Ces marchés sont constitués de la façon suivante :

- gardiennage (à l'exception des sites de Villaz et des Ollières)
- enlèvement et traitement des déchets banals et dangereux constitué en lots

A noter que les déchets spéciaux, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets d'ameublement sont transférés et traités dans le cadre des éco-organismes concernés (Eco DDS, Ecosystem, Eco Mobilier).

Seules les déchèteries de Menthon-Saint-Bernard, Saint-Jorioz, Alby-sur-Chéran et les Ollières accueillent les professionnels sous conditions de paiement et selon la nature et le volume des déchets amenés, en raison de l'absence de déchèteries privées sur ces secteurs.



TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE

	2017	2018	2019	2020
GLOBAL	31 767	31 777	33 579	29 815
EN KG/AN/HAB	156	155	162	144

144

KG / AN / HAB DE DÉCHETS APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE

CONTRÔLE DE PROVENANCE

L'accès des déchèteries est réservé aux habitants du Grand Annecy. Les modalités de contrôle de provenance s'effectuent par vignettes (vignette apposée sur les véhicules lors de campagne de distribution ou sur présentation d'un justificatif de domicile).

A noter que l'accès à la déchèterie de Saint-Jorioz se fait au moyen d'un badge distribué au niveau du relais territorial du Grand Annecy situé à Saint-Jorioz. Il est gratuit pour les particuliers et prépayé pour les professionnels.

Les habitants des Communautés de Communes Fier et Usses et Rumilly Terre de Savoie sont soumis également à ce dispositif car ils bénéficient respectivement de l'accès à la déchèterie d'Epagny Metz-Tessy et d'Alby sur Chéran dans le cadre d'une convention de fonctionnement signée avec le Grand Annecy.

Les habitants de Montmin peuvent se rendre sur la déchèterie de Faverges-Seythenex, le Grand Annecy ayant signé une convention avec la communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

EVOLUTION DES ÉQUIPEMENTS

Certaines déchèteries du Grand Annecy ont été construites en 1992/1993. Elles nécessitent d'être adaptées régulièrement aux évolutions réglementaires (nouvelles filières de tri, sécurisation des usagers...) et à la hausse de la fréquentation.

Le Grand Annecy a élaboré un programme pluriannuel de modernisation des sites. Les premières ayant été modernisées sont celles de Chavanod et Annecy-le-Vieux.

Des travaux de modernisation sont réalisés chaque année :

> mise en place de nouvelles filières comme les pneus ou le plâtre

- > agrandissement et remise en état des hauts de quais
- > agrandissement de la plate-forme de Cran-Gevrier
- > création d'un quai supplémentaire à Vovray
- > mise aux normes des sites (séparateur hydrocarbure sur Cran-Gevrier et Vovray)
- > remise en état de la zone des huiles à Alby sur Chéran
- > mise en place des bibliothèques (Chavanod, Menthon Saint Bernard, Alby sur Chéran, Les Ollières).

Ces améliorations ont été poursuivies en 2020, selon le tableau ci-dessous :

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS PAR SITE EN 2020

ALBY-SUR-CHÉRAN	JUIN	Installation d'une baraque à huile pour la collecte des huiles végétales
	OCT	Installation d'une bibliothèque sur le devant du local d'accueil
	NOV	Mise en place de panneaux bandeaux pour signaler le flux accepté dans les bennes
ANNECY-LE-VIEUX	MAI	Installation d'un conteneur destiné à la collecte des textiles
CHAVANOD	NOV	Reprise auvent local agent + installation de gouttières
	NOV	Remise en état de l'ensemble des traverses protégeant les murs des emplacements des bennes
CRAN GEVRIER	MARS	Reprise du caniveau en bas de quai + tampon + grille d'eaux usées
EPAGNY	JUIN	Reprise peinture local agents et local DDS suite vandalisme
OLLIÈRES	JUIN	Installation d'une bibliothèque sur le côté du chalet d'accueil
	OCT	Amélioration de l'éclairage du quai
SAINT JORIOZ	JUIN	Changement abris néons et ampoules
	SEPT	Ouverture d'une maison du don
VILLAZ	SEPT	Début des travaux de réhabilitation
ANNECY VOVRAY	JUIL	Création d'un escalier reliant le haut de quai au bas de quai: accès benne pneus
	JUIL	Poursuite de la remise en état du grillage dans le fond de la déchèterie
	OCT	Installation d'une baraque à huile pour la collecte des huiles végétales
TOUS LES SITES	JUIN	Mise en place de chariot de stockage pour les déchets dangereux: Chavanod / Cran Gevrier / Tournette / Ollières
	JUIL	Fourniture de parasol pour les agents de déchèteries
	SEPT	Entretien des séparateurs hydrocarbures
	OCT	Contrôle ICPE pour Annecy / Saint Jorioz / Cran Gevrier / Tournette / Chavanod / Ollières Réparations régulières sur les sites du grillage, des panneaux...



FRÉQUENTATION DES SITES

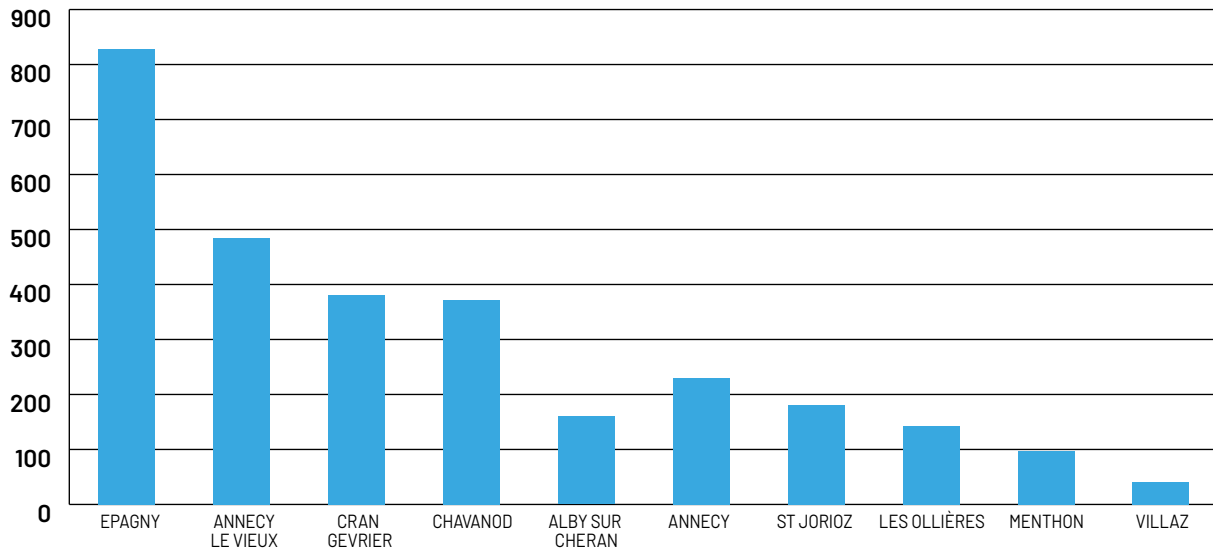
5 des déchèteries sont équipées de système de comptage automatique, sur les autres sites, le comptage est « manuel ».

Le tableau ci-dessous présente le **nombre de passages par site en 2020** (chiffres estimés en cas de dysfonctionnement du système) :

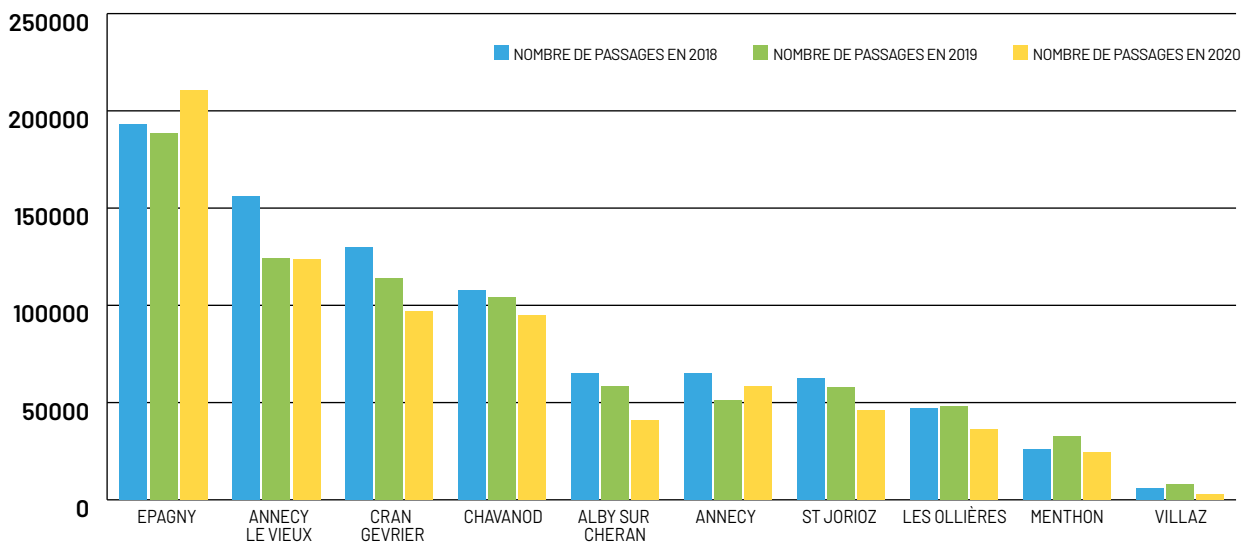
	NOMBRE DE PASSAGES EN 2018	NOMBRE DE PASSAGES EN 2019	NOMBRE DE PASSAGES EN 2020	NOMBRE MOYEN DE PASSAGES PAR JOUR OUVRÉ EN 2020	POIDS MOYEN PAR PASSAGE EN KG EN 2020
EPAGNY	192 880	188 477	210 600	828	30
ANNECY-LE-VIEUX	156 140	124 192	123 500	485	27
CRAN GEVRIER	130 066	114 120	97 000	381	32
CHAVANOD	107 939	103 941	94 700	372	40
ALBY SUR CHERAN	65 075	58 403	40 666	160	78
ANNECY	64 937	51 377	58 500	230	33
ST JORIOZ	62 604	57 839	46 147	181	73
LES OLLIÈRES	47 213	48 056	36 066	142	88
MENTHON	26 036	32 769	24 594	97	70
VILLAZ	5 920	7 953	2 923	41	90
TOTAL	858 810	787 127	734 696	311	41
POIDS MOYEN PAR PASSAGE (EN KG)	37	43	41		



NOMBRE MOYEN DE PASSAGES PAR JOUR OUVRÉ EN 2020



EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ANNUELLE DES DÉCHÈTERIES



Impact COVID

Les déchèteries ont été fermées pendant 5 semaines lors du 1^{er} confinement (du 16 mars au 23 avril 2020). Un système de prise de rendez-vous a été instauré du 23 avril au 31 mai 2020 afin de gérer l'affluence sur les sites et garantir le respect des gestes barrières.

Cela s'est traduit par une baisse de la fréquentation annuelle de 7% et des tonnages de 11%.

Le poids moyen par passage s'élève à 41 kilos. Il double quasiment sur les sites qui accueillent les professionnels.

EN MOYENNE :

3,54

VISITES / AN / HABITANT

POUR **144**
KG / AN



Système de récupération des données de comptage

LES DÉCHETS DANGEREUX ET SPÉCIFIQUES EN DÉCHÈTERIE

Les déchèteries sont des installations classées.

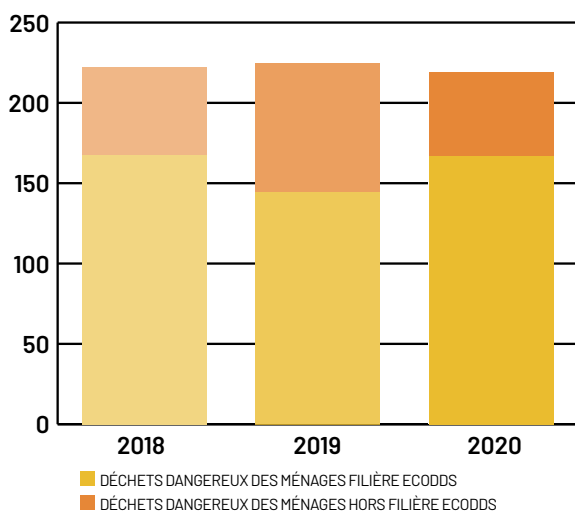
A ce titre, certains déchets dangereux des ménages sont acceptés selon une liste clairement établie par l'éco-organisme Eco DDS qui assure alors le financement de la collecte et du traitement de ces déchets.

Toutefois, certains apports de déchets sont hors champ EcoDDS et considérés comme des déchets dangereux non ménagers. Le coût du traitement de l'ordre de 960 euros TTC / tonne est alors à la charge du Grand Anancy.

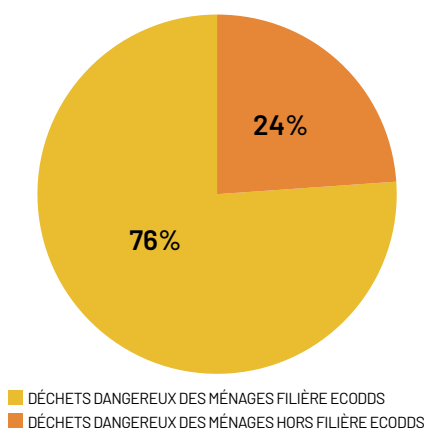
Les graphes et tableaux ci-dessous présentent la répartition par nature et par site, de ces déchets.

EVOLUTION DES TONNAGES DE DÉCHETS DANGEREUX

	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES FILIÈRE ECODDS	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES HORS FILIÈRE ECODDS
2018	167,554	54,599
2019	144,736	79,931
2020	167,213	52,792

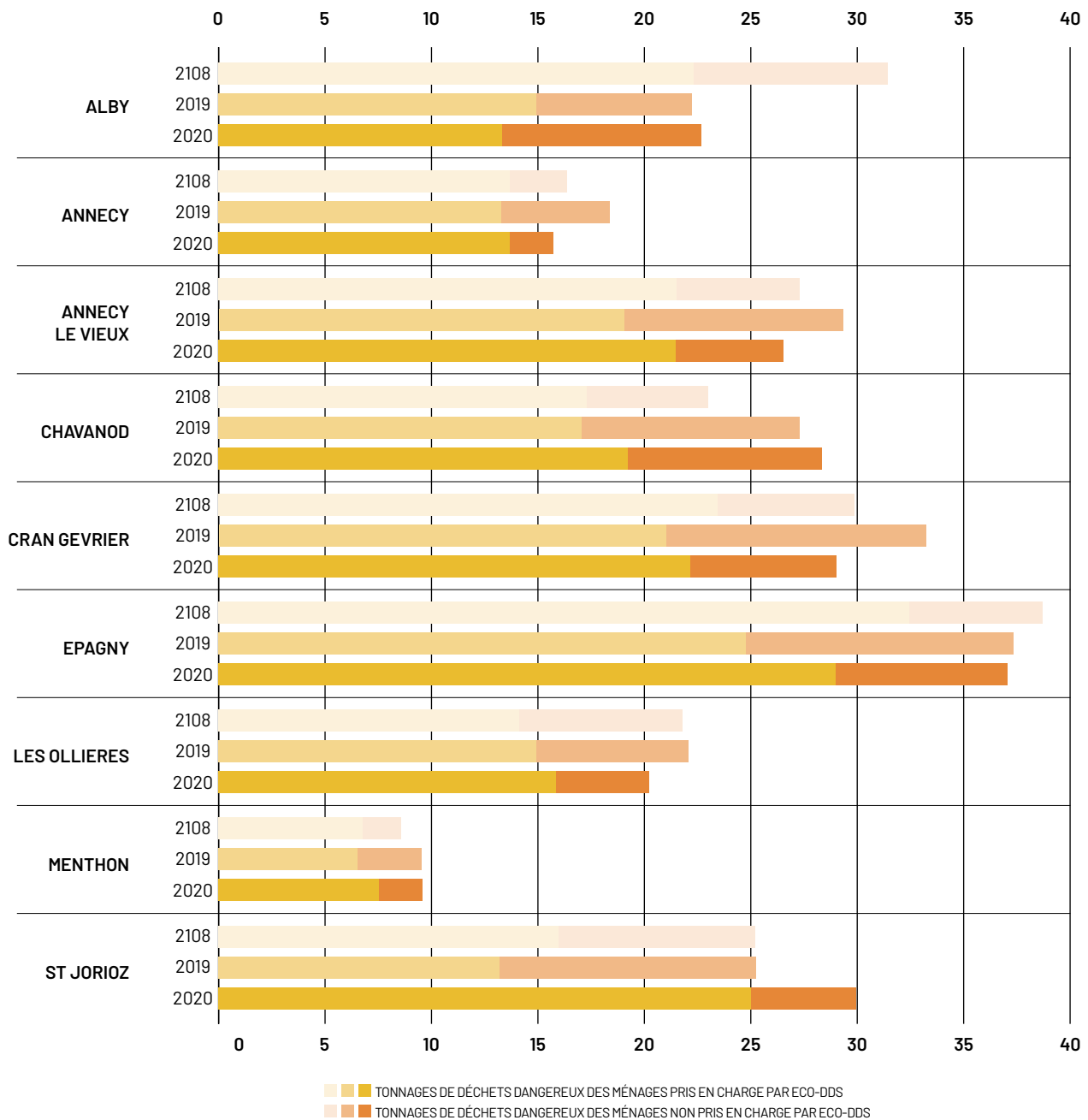


RÉPARTITION DES FLUX DE DÉCHETS DANGEREUX EN 2020



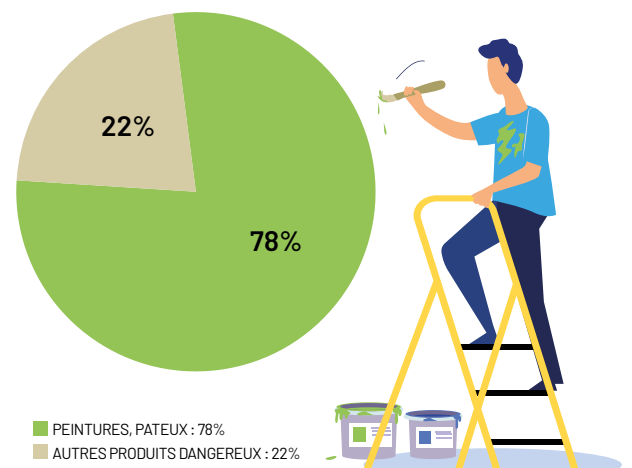
EVOLUTION PAR SITE DES TONNAGES DE DÉCHETS DANGEREUX

Site	Année	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES FILIÈRE ECODDS	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES HORS FILIÈRE ECODDS
ALBY	2018	22,309	9,117
	2019	14,941	7,297
	2020	13,303	9,387
ANNECY	2018	13,697	2,652
	2019	13,292	5,085
	2020	13,666	2,066
ANNECY LE VIEUX	2018	21,5	5,8
	2019	19,042	10,316
	2020	21,474	5,025
CHAVANOD	2018	17,277	5,701
	2019	17,045	10,223
	2020	19,23	9,107
CRAN GEVRIER	2018	23,45	6,413
	2019	21,011	12,228
	2020	22,168	6,858
EPAGNY	2018	32,445	6,231
	2019	24,764	12,571
	2020	28,977	8,057
LES OLLIERES	2018	14,108	7,661
	2019	14,92	7,144
	2020	15,844	4,352
MENTHON	2018	6,787	1,793
	2019	6,543	2,998
	2020	7,545	2,022
ST JORIOZ	2018	15,981	9,231
	2019	13,178	12,069
	2020	25,006	4,94



Les déchets dangereux des ménages sont **majoritairement constitués de peinture, vernis, colle.**

	ECODDS	HORS ECODES	TOTAL
PEINTURES, PATEUX	146,806	26,314	173,12
AUTRES PRODUITS DANGEREUX	18,408	30,387	48,795
TOTAL	165,214	56,701	221,915





Pour améliorer l'image et le taux de captation des huiles alimentaires, un système de « **baraque à huile** » a été déployé en 2020 sur Alby sur Chéran, Annecy-le-Vieux, et Vovray, comme à Chavanod en 2019.

Le principe est le suivant : les usagers disposent de seaux dédiés pour collecter leurs huiles alimentaires (friture,

conserves de poissons (sardines...) ou de fromages (fêta...)) et déposent directement ces seaux dans le conteneur dédié.

Les agents réceptionnistes vident également dans ces seaux, les autres types de contenants apportés.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS PASSE AUSSI PAR LES DÉCHÈTERIES

Après une année 2019 dédiée à l'étude de définition du programme de requalification de la déchèterie d'Epagny en Pôle d'économie circulaire et à l'étude de faisabilité, l'année 2020 a vu aboutir, après un jury de maîtrise d'œuvre, le plan du projet.





Le système de **bibliothèque « livre service »** installé à Annecy-le-Vieux depuis 2012 a été dupliqué avec succès sur les sites de Chavanod et de Menthon en 2019 et sur Alby sur Chéran et Saint Jorioz en 2020.

Un **local à dons** a été implanté à la déchèterie de Saint Jorioz. Le bâtiment modulaire récupéré sur un chantier du service de l'eau potable a été décoré par le collectif local Medlakolor et aménagé en vue de permettre aux usagers :

- > de déposer les objets en bon état dont ils ne servent plus (jeux, jouets, vaisselles, livres, articles de puériculture...)
- > de récupérer gratuitement des objets dont ils ont l'utilité



Lors de cet événement, 120 personnes ont été sensibilisées au réemploi et 180 à 200 kilos de matériel ont été récupérés pour réemploi.



Parallèlement à ces actions, L'École Supérieure d'Art d'Annecy Alpes (ESAAA), Bazar Sans Frontière et la Direction de la valorisation des déchets du Grand Annecy ont élaboré ensemble un projet de **création d'un magasin solidaire pour les jeunes artistes et designer**. Ce projet intitulé « les 3 sources » consiste à créer une boucle vertueuse en valorisant des matériaux récupérés en déchèteries ou dans les ateliers de Bazar sans Frontière et de les proposer à petits prix aux élèves de l'école d'art, aux jeunes designers et autres habitants souhaitant s'approvisionner de manière durable. Une délibération a été prise en décembre 2019 afin de confirmer l'engagement du Grand Annecy dans ce projet.

Parallèlement, la **journée « Automne du réemploi »** a été organisée en octobre 2020 :

- > Avec l'association l'Écreviss sur le site de Chavanod
- > Avec Bazar sans Frontière sur le site de Cran-Gevrier

En Novembre 2019, une expérimentation opérationnelle a été menée avec l'École Supérieure d'Art d'Annecy Alpes afin de conforter l'étude en cours pour la création de ce magasin solidaire de matériaux de réemploi. Lors de cette journée de récupération, 415 kg de matériaux ont été récupérés. L'année 2020 a permis d'affiner le projet.

10 UN SERVICE SOUCIEUX DE LA SÉCURITÉ DES AGENTS ET DES USAGERS

Des actions sont menées régulièrement pour améliorer la sécurité des agents et des usagers : identification et suppression des marches arrière, acquisition d'un chariot élévateur pour la cellule livraison, élaboration de fiches procédures, mise en œuvre du système de géolocalisation...

En juin 2009, un film avait été réalisé pour **améliorer l'accueil des nouveaux agents** sur l'ex C2A dont l'objectif était de :

- > Présenter le service matériel
- > Expliquer les consignes et règles de sécurité
- > Présenter les différents cas de figure auxquels peuvent être confrontés les agents

Ce film nécessitera d'être réactualisé.

Depuis 2011, le Grand Annecy acquiert des **camions grue** avec benne compactrice pour collecter les emballages ménagers recyclables ce qui permet de réduire les risques de chute en supprimant les manipulations de filet sur les bennes.

De même, les caissons dédiés à la collecte du papier sont commandés avec **fermeture hydraulique** du système anti-envol.

Depuis 2015, une **formation systématique des nouveaux agents de collecte** est assurée sous forme d'une journée avec un temps en salle et un temps à l'arrière du véhicule de collecte.



Les **tenues de travail** ont également été revues afin d'intégrer le maximum de visibilité des agents sur la voirie (tee-shirt jaune en été par exemple).

Les véhicules sont équipés d'une **rampe lumineuse « Attention danger-collecte »** afin d'améliorer la visibilité des véhicules pour les automobilistes.

Parallèlement, des actions sont menées auprès des habitants afin de **définir des points de présentation en entrée d'impasse**, conformément aux recommandations R437 de la CRAM afin d'éviter que ne se reproduise un accident grave comme en décembre 2013 où un agent du service a été renversé par un automobiliste lors du recul du camion de collecte en sortie d'impasse.

ÉVOLUTION DES TAUX D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

	2018	2020
GLOBAL DIRECTION VALORISATION DES DÉCHETS		
Gravité	6,3	3,89
Fréquence	135	86,58
SUR SERVICE COLLECTE		
Gravité	nc	4,64
Fréquence	nc	95,74





Dans un souci d'amélioration des conditions de travail des agents et d'équilibrage des tournées, la proposition de mise en place d'un système de **géolocalisation des véhicules du service** a été validée en Comité Technique du 12/10/2015. Le marché a été lancé fin 2016, la mise en œuvre s'est faite progressivement. L'ensemble des véhicules ont été équipés en 2017 et 2018.

Enfin, toujours dans l'**objectif de réduire la pénibilité au travail**, des bacs à couvercle bleu ont été mis en place auprès des commerçants du centre ville d'Annecy qui disposent de la place suffisante pour les stocker, afin de limiter le port de tas de cartons pliés, ficelés déposés au sol.

Une pince a été achetée afin de **faciliter le travail de « dégerbage »** des bacs roulants par les agents de la cellule livraison / réparation / maintenance.

En 2016, en lien avec le responsable de collecte et la responsable Hygiène et Sécurité, une stagiaire a étudié les **critères de pénibilité définis selon**



la législation, pour l'ensemble des métiers de la collecte. Les résultats de cette étude ont été présentés aux agents de collecte dans un souci **d'information et de transparence**. Des mesures ont été effectuées, en terme de bruit, de vibrations.... Des observations ont été menées sur les gestes et postures. Les résultats ont été présentés aux agents de collecte, sollicités dans le cadre de cette étude.

Enfin un **groupe de travail** a été constitué en 2019 sur la base du volontariat des agents. Il est animé par le chef du service collecte et s'est réuni 2 fois de septembre à décembre 2019. L'objectif est de définir ensemble les actions à mener pour réduire les accidents du travail. Dans ce cadre, une réflexion est menée afin de mettre en place une pratique d'échauffement musculaire courant 2021.



Le programme local de prévention

UNE VOLONTÉ POLITIQUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU GRENELLE

1

p.69

LA SENSIBILISATION DES PUBLICS À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

2

p.70

LA PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DES USAGERS : UNE THÉMATIQUE ESSENTIELLE TOUJOURS EN ESSOR

p.75

3

AUTRES ACTIONS EMBLÉMATIQUES NATIONALES « CELA SE PASSE AUSSI CHEZ NOUS »

4

p.77

INCITATION AU RÉEMPLOI-RÉPARATION, UNE THÉMATIQUE D'AVENIR

p.78

5

AUTRES ACTIONS D'ÉVITEMENT DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS, POUR RÉDUIRE ENCORE LES TONNAGES INCINÉRÉS

6

p.79

DES RÉSULTATS QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES MAINTENANT, LE TERRITOIRE DU GRAND ANNECY S'EST ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Par délibération en date du 8 février 2018, le Grand Annecy s'est engagé de manière volontaire dans un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour les années 2019-2024.

Les années 2018 et 2019 ont été consacrées à l'élaboration de l'état des lieux et diagnostic, à la concertation des habitants, associations et élus pour élaborer le plan d'actions. Parallèlement, une étude d'impact de l'évolution des tonnages sur l'UIOM et le service de collecte a été menée en lien avec le SILA.



10 AXES DE TRAVAIL ONT ÉTÉ DÉFINIS PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DU SUIVI DU PLAN (CCES)



USAGES ET
CONSUMMATION
RESPONSABLES



ECONOMIE
CIRCULAIRE



DÉCHETS
ALIMENTAIRES
ET GASPILLAGE



COMMUNICATION
ET CIBLES



DÉCHETS
HORS DOMICILE



VÉGÉTAUX



ECO-EXEMPLARITÉ
DE LA COLLECTIVITÉ



INCITATION FINANCIÈRE
À LA RÉDUCTION
ET AU TRI DES DÉCHETS



DÉCHETS DE BTP



EQUIPEMENTS
ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS

La crise sanitaire ainsi que la période électorale a reporté à 2021 la validation de ce PLPDMA qui devra être réactualisé.

Toutefois, malgré ce contexte complexe, de nombreuses actions ont été menées, dans la continuité ou l'expérimentation, toujours en cherchant à répondre aux objectifs nationaux de tri / réduction mais également aux spécificités territoriales et attentes sociétales.

1 LA SENSIBILISATION DES PUBLICS À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

De nombreuses animations sont proposées au grand public pour informer et sensibiliser sur les actions de réduction des déchets par le biais de documents supports de type « STOP PUB » et sacs réutilisables. Les interventions sont initiées soit suite à une sollicitation d'un comité de quartier, d'un bailleur, d'une association, d'une commune, soit à la propre initiative des Ambassadeurs du tri et de la réduction, suite à un constat d'erreur de tri récurrent ou de dépôts sauvages constatés.

Le temps fort de ces animations du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est la participation active à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) en novembre de chaque année. Au cours de cette semaine, des animations variées à destination des différents publics sont proposées.



En raison de la crise sanitaire, cet événement n'a pas eu lieu en 2020.

Des ateliers « Z'héros déchet » ont été proposés aux habitants du territoire pour fabriquer des éponges « Tawashi » avec de vieilles chaussettes et réaliser des recettes anti gaspi avec une intervenante extérieure. Deux ateliers sur les cinq initialement proposés ont eu lieu.



UNE DÉMARCHE CIBLÉE VERS L'HABITAT COLLECTIF

En 2017 et 2018, les projets de labellisation d'immeubles en partenariat avec les 2 principaux bailleurs, Haute-Savoie Habitat et Halpades ont été suspendus temporairement liés à des changements de personnel au sein des ambassadeurs du tri/prévention. Ce dispositif nécessite un investissement important tant de la part des ambassadeurs du tri et de la réduction que des bailleurs. Le projet de labellisation a pour objectif de fédérer autour de la thématique « tri - prévention » permettant de rassembler le bailleur, les habitants et la société de nettoyage d'une copropriété, avec pour cible d'impacts : « Amélioration quantitative et qualitative des volumes triés et augmentation du taux d'apposition de Stop pub, mise en place du compostage partagé et/ou organisation d'échanges de prêt de matériel entre habitants ». Ces actions correspondent à des critères permettant l'obtention d'un label décliné sur 3 niveaux. Cette démarche fera l'objet d'une réactualisation et d'une information ciblée à destination des syndicats courant 2022.

En 2019, plusieurs actions ont toutefois été menées en lien avec les bailleurs sociaux Halpades et Haute Savoie Habitat.

> Par le biais de sensibilisation en commun et en porte à porte auprès des habitants de plusieurs copropriétés où les agents de collecte et les bailleurs constatent des problèmes récurrents de tri des déchets. (exemple : quartier de Léandre Vaillat avec Halpades)

> En prêtant du matériel pédagogique pour les habitants qui réalisaient un nettoyage de quartier lors de leur fête d'automne au niveau du quartier Novel Teppes par le biais de Haute Savoie Habitat

> En sensibilisant les habitants des nouvelles constructions et éco quartiers du territoire (Trésums, Les rigoles, Minoterie...) et les habitants des nouveaux territoires lors de mise en place de nouveaux points de tri ou de nouvelles constructions (St Jorioz, Veyrier)

En 2020, des réunions avec les bailleurs sociaux Halpades et Haute Savoie Habitat ont eu lieu pour organiser des événements en commun qui n'ont pu aboutir pour l'instant.

Un nouveau partenariat a été mis en place avec le centre social Cran Gevrier Animation (CGA). Depuis le mois d'octobre, ce centre social a associé à son « Marché Solidaire » les ambassadeurs du tri. Ce marché a pour but d'éviter le gaspillage alimentaire. En effet ce sont les invendus de commerces (fruits et légumes mais aussi pain et petite épicerie) que les animateurs de CGA proposent aux habitants du Grand Annecy tous les mercredis après-midi. Parallèlement, ces jours de marché, les ambassadeurs du tri et de la réduction des déchets tiennent un stand d'informations pour apporter aux habitants des réponses à leurs questionnements autour du tri, c'est aussi un temps de partage de recettes et conseils Zéro Déchets.

LES ACTIONS ÉCO-EXEMPLAIRES DE LA COLLECTIVITÉ : DES ACTIONS EN LIEN AVEC LE PROGRAMME AIR CLIMAT ÉNERGIE

Les actions et projets d'éco-exemplarité du Grand Annecy sont en cohérence avec le Plan Climat Air Energie Territorial :

- > **réduction du papier** (dématérialisation, configuration des photocopieurs, limitation des impressions)
- > **incitation à l'usage de l'eau du robinet** (carafe, gobelets réutilisables, gourde)
- > **optimisation des kilomètres parcourus...**

Chaque année, les actions du Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés sont régulièrement présentées aux élus, membres de la commission environnement. Ces échanges sont indispensables pour mobiliser et mener des nouvelles actions dans les communes.

Des ateliers sont également proposés aux agents. Malheureusement, en 2020, la mise en œuvre des gestes barrières n'a pas permis de maintenir ces ateliers.

La direction de la Valorisation des Déchets soutient l'action Fonds Air Bois en prêtant un de ses véhicules comme support de communication.



2 LA PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DES USAGERS : UNE THÉMATIQUE ESSENTIELLE TOUJOURS EN ESSOR

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ, CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL

Le compostage partagé a pris depuis 8 ans, une place importante au sein des actions du Programme Local de Prévention. Les premiers sites installés en janvier 2012 avec le bailleur Haute-Savoie Habitat ont eu un effet d'entraînement et démultiplicateur auprès des habitants et gestionnaires d'immeubles.

Ces sites permettent non seulement de réduire les tonnages de déchets mais aussi de créer du lien social entre les usagers.

L'année 2020, a permis l'installation de 27 sites supplémentaires, portant le nombre total de sites à 185. On estime que chaque site est utilisé en moyenne par



une quinzaine de foyers. Le nombre d'inscriptions au réseau des compostiers de l'agglomération ne cesse d'augmenter.



L'accompagnement est primordial pour cette action. Ainsi un **Maitre Composteur** est affecté au montage de projets, à l'installation des bacs, à la formation des référents et des participants, au suivi des sites et au réapprovisionnement en broyat (accompagné d'un 2^e agent). Les implantations des sites sont variées :

En pied d'immeubles avec les syndicats de co-propriétés et les bailleurs sociaux, en école primaire, au collège, au lycée, en entreprise, dans les jardins familiaux, chez les pompiers, les gendarmes...

Mais également sur les espaces publics et notamment au cœur de la Vieille-Ville d'Annecy. La commune d'Annecy répond favorablement depuis 2016 et sous certaines conditions de faisabilité, à cette démarche en se portant co-partenaire du projet consistant à :

- > Aménager les sites pour accueillir les bacs
- > Approvisionner en broyat
- > Fournir des cadenas pour sécuriser les bacs et les réserver aux participants inscrits

A ce jour, 4 sites de ce type sont installés. Certains établissements scolaires se sont également lancés dans cette action, incités à réduire et valoriser leurs déchets pour diminuer leur montant de Redevance Spéciale.

En décembre 2015, lors d'un colloque organisé par l'Ademe à Lyon regroupant les collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les actions de compostage partagé ont fait l'objet d'une présentation conjointe Haute-Savoie Habitat / Grand Annecy.

RÉPARTITION DES SITES PAR COMMUNE

	2020
ANNECY	74
CRAN-GÉVRIER	25
ANNECY-LE-VIEUX	23
SEYNOD	22
MEYTHET	6
POISY	5
EPAGNY	3
METZ-TESSY	3
THORENS	3
VEYRIER	3
ARGONAY	2
GROISY	2
GRUFFY	2
QUINTAL	2
SAINT FÉLIX	2
ALBY	1
CHAINAZ	1
CHAVANOD	1
CUSY	1
HÉRY	1
LES OLLIÈRES	1
PRINGY	1
SAINT JORIOZ	1
TOTAL	185

RÉPARTITION DES SITES PAR TYPOLOGIE

	2016	2017	2018	2019	2020
BAILLEUR SOCIAL	14	24	26	32	31
"ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES)"	9	11	12	13	15
JARDINS COLLECTIFS EN VILLE	12	14	19	19	20
COPROPRIÉTÉS	22	44	56	79	99
AUTRES (ADMINISTRATIONS, ENTREPRISES...)	8	12	14	15	16
ESPACE PUBLIC	3	0	0	0	4
TOTAL	68	105	127	158	185

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL, UN GESTE DEVENU NATUREL

La mise à disposition de composteur individuel a débuté en 2004, avec **180 composteurs livrés annuellement en moyenne**.

En 2020, ce sont **613 composteurs** qui ont été livrés sur le territoire du Grand Annecy. Les ambassadeurs du tri et de la réduction profitent de chaque livraison de composteurs pour expliquer la technique du compostage et sensibiliser

également de manière plus générale, les habitants au tri et à la prévention (distribution de « STOP PUB », guide sur le paillage / broyage des végétaux...).

Le nombre de composteurs en place sur le territoire du Grand Annecy au 31/12/2020 s'élève à **10174** soit un taux de 36.8% de foyers pavillonnaires équipés avec des composteurs du Grand Annecy.

NOMBRE DE COMPOSTEURS MIS EN PLACE SUR CHAQUE COMMUNE

BASSIN ANNÉCIEN	2017	2018	2019	2020
ANNECY COMMUNE NOUVELLE	210	199	279	200
ARGONAY	7	8	12	11
CHAVANOD	14	17	20	11
EPAGNY- METZ-TESSY	17	34	43	27
MONTAGNY LES LANCHES	2	8	8	3
POISY	43	18	27	36
QUINTAL	9	6	5	7
TOTAL	302	290	394	295

PAYS DE FILLIÈRE	2017	2018	2019	2020
AVIERNOZ	8	5	4	3
CHARVONNEX	11	8	9	10
EVIREs	3	6	7	10
GROISY	19	14	30	10
LES OLLIÈRES	3	6	9	9
NÂVES-PARMELAN	4	3	8	2
ST MARTIN DE BELLEVUE	24	11	12	30
THORENS GLIÈRES	11	18	15	24
VILLAZ	33	19	28	20
TOTAL	116	90	122	118

RIVE DROITE DU LAC D'ANNECY	2017	2018	2019	2020
BLUFFY	5	6	4	10
TALLOIRES-MONTMIN	21	20	25	9
MENTHON ST BERNARD	11	19	19	16
VEYRIER DU LAC	25	19	20	19
TOTAL	62	64	68	54

PAYS D'ALBY	2017	2018	2019	2020
ALBY-SUR CHÉRAN	7	11	10	20
ALLÈVES	2	2	1	1
CHAINAZ LES FRASSES	4	2	4	2
CHAPEIRY	2	7	5	4
CUSY	7	4	14	8
GRUFFY	9	9	8	4
HÉRY SUR ALBY	2	4	2	1
MÛRES	7	4	5	6
ST FÉLIX	5	6	8	4
ST SYLVESTRE	4	2	2	4
VIUZ LA CHIESAZ	6	9	8	8
TOTAL	55	60	67	62

RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	2017	2018	2019	2020
DUINGT	13	4	6	5
ENTREVERNES	1	1	2	0
LA CHAPELLE ST MAURICE	1		1	1
LESCHAUX	4	1	3	0
ST EUSTACHE	3	4	5	7
ST JORIOZ	42	42	55	40
SEVRIER	35	35	29	31
TOTAL	99	87	101	84

NOMBRE GLOBAL DE COMPOSTEURS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE	2017	2018	2019	2020
	8218	8809	9561	10174

EVOLUTION DES COMPOSTEURS LIVRÉS PAR SECTEUR

	2017	2018	2019	2020
BASSIN ANNÉCIEN	302	290	394	295
PAYS D'ALBY	55	60	67	62
PAYS DE FILLIÈRE	116	90	122	118
RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	99	87	101	84
RIVE DROITE DU LAC D'ANNECY	62	64	68	54
TOTAL GRAND ANNECY	634	591	752	613



LE LOMBRICOMPOSTAGE, UN ENGAGEMENT FORT

Depuis 2010, **829 lombricomposteurs** ont été mis à disposition des habitants du Grand Anancy qui, habitant en appartement, souhaitent également participer à la valorisation de leurs déchets de cuisine et réduire ainsi les tonnages incinérés.

Ces mises à disposition sont précédées d'une réunion d'information sur la pratique du lombricompostage afin d'apporter les connaissances techniques nécessaires.

RÉPARTITION DES LOMBRICOMPOSTEURS LIVRÉS PAR COMMUNE

BASSIN ANNÉCIEN	2017	2018	2019	2020
ANNECY COMMUNE NOUVELLE	146	146	157	58
ARGONAY	1	1	4	
CHAVANOD				
EPAGNY-METZ-TESSY	4	2	3	
MONTAGNY LES LANCHES				
POISY	3	4	4	
QUINTAL				
TOTAL	154	153	168	58

PAYS DE FILLIÈRE	2017	2018	2019	2020
AVIERNOZ				
CHARVONNEX	2			1
EVIREZ				
GROISY	1	1	4	1
LES OLLIÈRES				
NÂVES-PARMELAN	1	1		
ST MARTIN DE BELLEVUE	1			
THORENS GLIÈRES				1
VILLAZ	5	1	2	
TOTAL	10	3	6	3

RIVE DROITE DU LAC D'ANNECY	2017	2018	2019	2020
BLUFFY				
TALLOIRES-MONTMIN			2	
MENTHON ST BERNARD	1		1	
VEYRIER DU LAC				
TOTAL	1	0	3	0

PAYS D'ALBY	2017	2018	2019	2020
ALBY-SUR CHÉРАН				
ALLÈVES				
CHAINAZ LES FRASSES				
CHAPEIRY				
CUSY	1			1
GRUFFY	2	1	1	
HÉRY SUR ALBY			1	
MÛRES				
ST FÉLIX	1			
ST SYLVESTRE				
VIUZ LA CHIESAZ	1			
TOTAL	5	1	2	1

RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	2017	2018	2019	2020
DUINGT				
ENTREVERNES				1
LA CHAPELLE ST MAURICE				
LESCHAUX			1	
ST EUSTACHE				
ST JORIOZ	4		4	1
SEVRIER	3	2	2	
TOTAL	7	2	7	2

NOMBRE GLOBAL DE COMPOSTEURS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE	2017	2018	2019	2020
	420	579	765	829

EVOLUTION DES COMPOSTEURS LIVRÉS PAR SECTEUR

	2017	2018	2019	2020
BASSIN ANNÉCIEN	154	153	168	58
PAYS D'ALBY	5	1	2	1
PAYS DE FILLIÈRE	10	3	6	3
RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	7	2	7	2
RIVE DROITE DU LAC D'ANNECY	1	0	3	0
TOTAL GRAND ANNECY	177	159	186	64





LE BROYAGE DES VÉGÉTAUX, UNE EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE

De nombreux retours d'expériences sur le broyage des végétaux auprès des communes et des particuliers (ex : Thonon Agglo, Grand Lac, Grand Chambéry) ont mis en évidence que ces actions appréciées, nécessitent d'engager des moyens financiers et humains importants pour un impact mesuré en terme de déchets évités. Le Grand Annecy a donc mené une réflexion sur cette thématique.

Une première phase d'enquête a été réalisée auprès des 34 communes, afin d'effectuer un état des lieux des pratiques relatives à la gestion et au broyage des végétaux. Elle a permis notamment de déterminer les besoins des communes. La seconde phase a eu lieu en 2019, avec la rencontre des communes équipées d'un broyeur, un recueil d'expériences des collectivités voisines et des acteurs locaux, afin de proposer un dispositif aux habitants et aux communes.

Il a alors été proposé aux habitants des secteurs d'Alby sur Chéran, Fillière et Rives du Lac de s'inscrire en ligne afin de bénéficier d'un rendez vous sur site pour broyage de leurs branches.

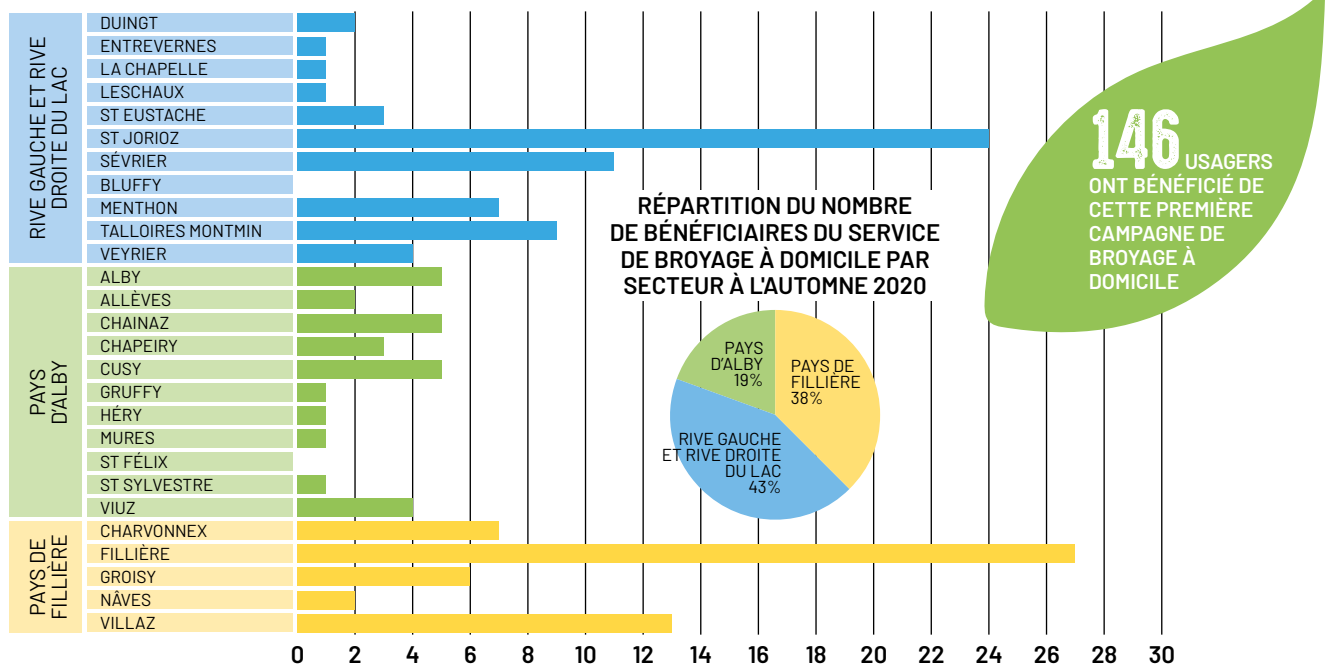
Le volume accepté est compris entre 2 et 16 m³. En effet, il ne s'agit pas de concurrencer des prestataires privés mais de permettre aux usagers qui élaguent eux-même quelques branches, de les utiliser localement comme ressource sous forme de broyat.

Un livret donnant quelques informations pratiques sur l'utilisation du broyat, est remis aux bénéficiaires.

En parallèle, le Grand Annecy a continué de mener des opérations de broyat sur les sites d'Epagny. Lors de ces opérations, l'équipe des ambassadeurs du tri et de la réduction ont sensibilisé les usagers à la gestion des végétaux. **Le broyat obtenu a été proposé gratuitement aux habitants.**

Depuis 2018, un broyage régulier des branches est réalisé sur la plateforme de Villaz. Les usagers peuvent se servir librement en broyat durant les heures d'ouverture de la plateforme. Cette action a été suspendue durant les travaux de réaménagement du site de Villaz qui ont débuté en septembre 2020.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE BROYAGE - AUTOMNE 2020



LA DÉMARCHE CONCERTO, POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA VALORISATION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

La démarche ConcerTo est une démarche de concertation lancée par l'ADEME dans le but de favoriser la concertation territoriale autour des déchets organiques.

La candidature du Grand Annecy a été retenue, comme 5 autres territoires au niveau national (dont Grand Lac).

Les premières étapes réalisées en 2020 ont été l'identification des acteurs potentiellement concernés, l'étude de gisement de ces déchets organiques sur le territoire, l'élaboration et la validation d'une feuille de route et une concertation inter-services du Grand Annecy (Direction de l'Environnement et de l'Agriculture).

3 AUTRES ACTIONS EMBLÉMATIQUES NATIONALES « CELA SE PASSE AUSSI CHEZ NOUS »

LE « STOP PUB », UN CHOIX INDIVIDUEL QUI SE DIFFUSE

L'autocollant « STOP PUB » réalisé par la direction de la Valorisation des déchets du Grand Anancy, aux couleurs de sa charte graphique, remporte un franc succès. Il est distribué lors des différents stands d'animation auprès du grand public, lors des sensibilisations en porte à porte et est également disponible aux accueils des 34 mairies et au siège du Grand Anancy. Courant 2017, les 3 relais territoriaux d'Alby-sur-Chéran, Thorens-Glières et Saint Jorioz se sont ajoutés aux 34 points

de distributions avec plus de 2 000 stop pub distribués. A noter que 2 agents enquêteurs ont réalisé un recensement du nombre et type de bacs sur les territoires de la

Tournette et de la Rive gauche du lac d'Anancy et ont distribué à cette occasion plus de 7 000 STOP PUB.



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, CAUSE NATIONALE 2014 DÉCLINÉE LOCALEMENT, UNE RÉELLE PRISE DE CONSCIENCE DE L'ENJEU

Le Grand Anancy mène depuis plusieurs années des actions dans les établissements scolaires afin de les inciter à s'engager dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Un défi inter-établissements scolaires « Le pain, je n'en jette pas une miette ! » a été proposé en 2019.

2 établissements se sont engagés dans ce défi : le Collège René Long à Alby-Sur-Chéran et le Lycée Louis Lachenal à Argonay.

Au programme :

- > 2 semaines de pesées du pain gaspillé au self lors des déjeuners pris au restaurant scolaire par les élèves (en février et en mai)
- > Actions de sensibilisation contre le gaspillage du pain par les élèves porteurs du défi, grâce au gachimètre du pain, à des affiches, jeux...
- > Atelier de cuisine anti gaspi par Cuisine Vagabonde (recettes à partir de pain rassis et sec) pour l'établissement vainqueur du défi (Collège René Long)

Une animation a également été menée par les ambassadeurs du tri auprès d'une classe de 25 élèves au Lycée Les Bressis en avril 2019 dans le cadre de leur Semaine du Développement Durable sous forme ludique (jeu de la ficelle en ½ groupe pour faire prendre conscience aux élèves des impacts du gaspillage alimentaire).

La crise sanitaire en 2020 a suspendu ces actions.



Le réseau « Gaspillage Alimentaire »

Lancé en 2016, le réseau compte **54 membres, dont 17 établissements scolaires, 8 communes, 6 associations, 4 entreprises et 1 porteur de projet.**

Il se réunit annuellement. Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser ce temps d'échanges en 2020.

Opération « Gourmet Bag »

Depuis le 30 octobre 2018, la Loi pour une alimentation saine, durable et accessible à tous, impose aux restaurateurs la fourniture d'un « gourmet-bag » à tout client qui en fait la demande.

En janvier 2019, le service tri et réduction des déchets est intervenu lors de l'Assemblée Générale de la FAGIHT (fédération des restaurateurs du bassin annécien) pour présenter les principes et les avantages du gourmet-bag, les obligations réglementaires et pour proposer aux restaurateurs **un kit de test du gourmet-bag**, comme celui utilisé lors des opérations de sensibilisation en 2017 et 2018.

Compte-tenu de la loi AGECE qui rend obligatoire en 2021, la proposition de gourmet bag par les restaurateurs à leurs clients, le Grand Annecy n'a pas mené de nouvelles actions sur cette thématique.

« Mon commerçant s'engage »

4 collectivités des Pays de Savoie se sont associées dans le cadre d'une démarche nationale visant à lutter contre le gaspillage et créent le projet « **Zéro gaspillage, je m'engage** ». En accompagnant tous les acteurs du territoire, l'objectif de « Zéro gaspillage, je m'engage » est d'agir pour **réduire et mieux valoriser les déchets, produire durablement, préserver les ressources naturelles, tout en créant des emplois localement.**

L'opération « Mon commerçant s'engage » consiste à élaborer une **carte des commerçants zéro déchet** qui s'engagent à accueillir une clientèle avec ses propres contenants. Chacun peut ainsi contribuer à mettre à jour cette carte par le biais du collectif zéro déchet Annecy. (www.facebook.com/ZDAnnecy/)

Le 23 mai 2019, « l'opération Marathon Mon commerçant m'emballe » a été menée avec des habitants volontaires du territoire et Zéro waste France. Les ambassadeurs du tri, ainsi que les habitants et membres du collectif Zéro waste Annecy sont allés par binôme, présenter le projet aux commerçants du centre-ville d'Annecy et d'Annecy-le-Vieux. Le but de cette opération était de **répertorier les commerçants acceptant les contenants de leurs clients pour éviter des emballages et de promouvoir ce geste.** Pour ceux qui le souhaitaient, un macaron était apposé sur leur vitrine pour les identifier et une photo a été prise pour qu'ils soient plus facilement reconnaissable sur la carte en cours d'actualisation sur le Facebook du collectif Annecy.

Cette action a été suspendue en 2020 en raison du contexte sanitaire.



4 INCITATION AU RÉEMPLOI – RÉPARATION : UNE THÉMATIQUE D’AVENIR

Cette thématique est l’occasion de mettre en valeur et accompagner les nombreuses associations et structures existantes sur le territoire qui proposent la récupération et la réparation d’objets pouvant bénéficier d’une seconde vie (vélo, bois, textile, matériel informatique...) Le soutien de leurs activités par le Grand Anancy se traduit par des relais de communication ou des actions partenariales. Des conventions ont été signées afin de formaliser ces partenariats.

Ainsi, **l’association Roule et Co récupère des vélos dans les déchèteries du Grand Anancy** depuis 2014. Ces vélos sont remis en état avec les pièces récupérées sur les vélos non réparables. Les cadres et autres pièces non récupérables sont ensuite valorisés dans la filière « ferraille ». A noter que les panneaux en déchèterie informent depuis 2014, les usagers que les vélos peuvent être déposés directement chez Roule et Co.

Les agents des déchèteries prennent à cœur cette action et ont permis en 2020, la récupération de 493 vélos.

NOMBRE DE VÉLOS RÉCUPÉRÉS EN DÉCHÈTERIE			
2017	2018	2019	2020
468	354	395	493

POIDS DES VÉLOS VALORISÉS EN FERRAILLE			
2017	2018	2019	2020
non connu	1,1 Tonnes	2 Tonnes	2,5 Tonnes

Les textiles font l’objet d’une collecte spécifique par l’entreprise Trivallées, la Fibre Savoyarde et Impact Social Environnement, une centaine de conteneurs sont disponibles sur le territoire.

Les rendez-vous Repair Café ont lieu 3 samedis par mois, pour des sessions de réparation sur Anancy-le-Vieux, Argonay et Cran Gevrier. Tous les acteurs du réemploi et de la réparation présents sur le territoire sont des partenaires soutenus par le Grand Anancy dans leurs actions en faveur du réemploi.

Des rendez-vous en déchèterie avec des associations du réemploi sont maintenant récurrents, ils sont devenus les « **printemps et automne du réemploi** » et sont amenés à perdurer pour une meilleure sensibilisation des habitants.

Ces associations ou entreprises sont répertoriées sur les différents guides de tri, calendrier de collecte, afin d’inciter les habitants à déposer leurs objets encore en état pour leur donner une seconde vie.

Des entreprises comme l’entreprise AFB Savoie, à but non lucratif, **reconditionne le matériel informatique et favorise l’emploi de personnes en situation de handicap** Ce sont chaque année, une centaine de tonnes de matériel informatique valorisées, soient plus de 20 000 articles retraités par une trentaine de collaborateurs en RQTH.



5 AUTRES ACTIONS D'ÉVITEMENT DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS, POUR RÉDUIRE ENCORE LES TONNAGES INCINÉRÉS

PROMOTION DES GOBELETS RÉUTILISABLES, UNE INCITATION FORTE ET UNE ACTION PLÉBISCITÉE

La Direction de la Valorisation des déchets a fait l'acquisition en 2012 de 15 000 gobelets réutilisables avec un message « Prévention ».

3 000 gobelets supplémentaires ont été commandés en 2016, 2 800 en 2017 avec un nouveau visuel, 3 000 en 2018 et 6 000 en octobre 2019.

La promotion des gobelets réutilisables lors des événements rencontre toujours autant de succès avec les associations qui, chaque année, réitèrent leurs demandes auprès du Grand Annecy. **La gratuité pour les associations est un levier facilitateur.**

Les gobelets sont stockés dans les locaux de l'ESAT « Le Parmelan » situé sur Seynod. Ce prestataire assure dans le cadre d'une convention, les prestations de stockage, lavage et gestion du stock. Un formulaire de réservation, un guide de conseils pratiques et des affiches ont été réalisés et mis en ligne pour faciliter le geste de prévention des organisateurs d'événements.

Des réunions de sensibilisation ont été menées en 2019 auprès de 90 associations.

L'année 2020 a été une année blanche en terme d'événements sportifs et culturels.



Toutefois **le Grand Annecy a fait l'acquisition en 2020, de 168 carafes** qui seront mises à disposition des organisateurs en complément des gobelets déjà existants.

LA PROMOTION DES COUCHES LAVABLES, UNE THÉMATIQUE QUI A SON PUBLIC

Les actions sur la thématique des couches lavables ont démarré en 2013 avec l'opportunité de coopération avec une adhérente motivée de l'association locale « Nais'sens et Parent ». Les premières réunions d'information auprès du grand public ont ainsi pu être organisées.

Des rencontres ont également eu lieu avec les crèches, les responsables de PMI, de l'hôpital et de la clinique.

En 2014, une convention a été signée avec l'association « La Mandragore » qui a organisé 10 réunions d'information auprès des parents intéressés.

Une expérimentation a été menée également avec la crèche de Barral à Seynod en février et mars 2014.

En 2017, une nouvelle convention a été signée avec Laurent Levrot de « Zéro Toxique Zéro Gaspillage

Zéro Déchet » qui anime pour le compte du Grand Annecy une dizaine de réunions d'information par an pour les parents intéressés.

La logistique et le lavage des couches sont confiés à l'ESAT « Le Parmelan » situé à Seynod.

7 kits sont mis à disposition des particuliers qui peuvent ainsi tester les différents modèles de couches lavables avant de se lancer dans cette démarche. Seule condition pour bénéficier de ce prêt gratuit :
➤ être habitant du Grand Annecy
➤ avoir participé à une réunion d'information préalablement.

En 2020, **123 personnes ont participé aux réunions d'information** qui ont été maintenues en visioconférence et 50 foyers ont emprunté un kit de couches lavables.

Les kits seront renouvelés en 2021.



EN 2020 **50**
FAMILLES ONT
EMPRUNTÉ LE KIT
« COUCHES LAVABLES »
IMPACT
ESTIMÉ : **15**
TONNES DE COUCHES
ÉVITÉES

6 DES RÉSULTATS QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

Le Programme Local de Prévention et les actions associées menées ont pour objectif de réduire les tonnages de déchets ménagers produits par an et par habitant. Le tableau ci-dessous synthétise les tonnages évités estimés par la mise en œuvre des principales actions.

GRÂCE AUX ACTIONS ET GESTES DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS



	2017	2018	2019	2020
COMPOSTAGE				
Nbre de sites compostage partagé	105	127	158	185
Nbre de composteurs individuels	8 218	8 809	9 561	10 174
Nbre de lombricomposteurs	420	579	765	829
Tonnage annuel évité/ mise en place de sites compostage partagé. Nbre de sites/15 foyers/84kg par foyer	132	160	199	233
Tonnage annuel évité/ mise en place composteurs individuel. Nbre de composteurs (75 kg/ hab/an de déchets de cuisine (sur base 2 pers./foyer) et 25 kg de déchets de jardin par foyer)	1438	1542	1673	1780
Tonnage annuel évité/ mise en place lombricomposteurs. Nbre de lombricomposteurs/80kg	34	46	61	66
BROYAGE A DOMICILE				
tonnage de branches réutilisées in situ (estimation)				160
STOP PUB				
Taux d'autocollants stop pub apposés en % (enquête Adrexo)	40,3	40,3	40,3	42,6
Nbre de foyers équipés(enquête Adrexo)	36 609	36 609	36 609	39 887
Tonnage annuel évité. Nbrefoyers/35kg	1281	1281	1281	1396
COUCHES LAVABLES				
Nbre de personnes ayant participé aux réunions d'informations	68	122	155	123
Nbre de foyers en couches lavables	48	58	64	50
Tonnage annuel évité. Nbre foyers/300 kg/an	14,4	17,4	19,2	15
REPARATION / REEMPLOI				
Tonnages évités suite à la réparation de vélo et à la valorisation des vélos non réparables en tonne (Roule & Co)(poids moyen d'un vélo: 20kg)	6,4	5,1	5,92	9,66
poids des objets ayant une 2 nd e vie dans le cadre de la Zone de gratuité "un samedi de récup"		1,8	3,2	0
poids des objets ayant une seconde vie dans le cadre des journées Printemps et automne du réemploi			0,76	0,2
Nbre d'objets réparés (Repair café) de sept 19 à juin 20 (source repaircafe74.free.fr)	486	526	835	474
poids des objets réparés (7kg/objet en moyenne)	3,4	3,7	5,85	3,318
Textile collecté en tonne	859	640	565	712
GOBELETS RÉUTILISABLES				
Nbre de gobelets empruntés	54 900	79 085	91 412	0
Nbre de gobelets utilisés	-	42 533	61 125	0
Tonnes évitées suite au prêt de Gobelets réutilisables (gobelet 25cl=5g)	0,27	0,40	0,46	0
DÉCHETS ALIMENTAIRES				
Tonnage évité suite à la collecte des déchets alimentaires lors d'évènements	3	6,4	6,9	0
TOTAL				
TONNAGES ÉVITÉS	3 772	3 704	3 822	4 376



Des moyens matériels

EN CONSTANTE ÉVOLUTION, POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS ET OBJECTIFS FIXÉS EN TERME DE QUALITÉ DU SERVICE RENDU ET DE RÉDUCTION DES TONNAGES

1
p.82 DES VÉHICULES RENOUEVÉS
POUR PROTÉGER
L'ENVIRONNEMENT

DES KILOMÈTRES
PARCOURUS OPTIMISÉS **2**
p.83

p.86 **3**
DES CONTENANTS
EN NOMBRE



1 DES VÉHICULES RENOUVELÉS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Pour assurer l'ensemble des missions qui lui sont confiées, la direction de la Valorisation des déchets dispose d'un parc de matériel important.

Les véhicules du service se répartissent en **4 grandes familles** :

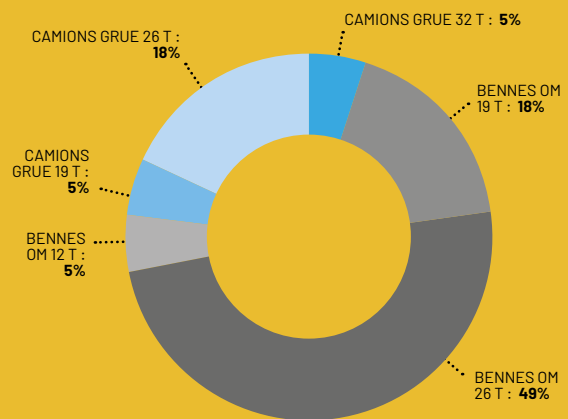
- > **les véhicules de collecte type BOM** (bennes à ordures ménagères) de 12 à 26 tonnes de PTAC
- > **les véhicules de collecte de type Grue** de 19 à 26 tonnes
- > **les véhicules de maintenance** (camion plateau pour les colonnes, fourgon pour la livraison/ réparation des bacs)
- > **les véhicules de service** de type véhicule léger

Dans le cadre d'une veille technologique, le service collecte fait régulièrement l'essai de véhicules « nouvelle génération ». Ce fut le cas le 27, 28 et 29/05/2019 avec l'essai d'un véhicule cabine basse type bus. 3 équipes ont assuré leurs tournées habituelles sur ce type de matériel afin de tester le véhicule selon des typologies d'habitations différentes. Un débriefing a été effectué avec chaque équipe.

En l'état actuel, le Grand Anancy n'acquerra pas ce type de véhicule. Un second essai a été effectué avec un véhicule équipé de lève-conteneurs automatique de marque Terberg. Cet essai a été concluant et le Grand Anancy a commandé 2 véhicules équipés ainsi qui ont été livrés en 2020 et 2 pour une livraison prévue en 2021.

Enfin, un essai a été effectué sur un camion grue équipé d'une option « dépliage et repliage automatique » de la grue. Le Grand Anancy a validé cet essai et le premier camion équipé est arrivé en 2020.

RÉPARTITION DES VÉHICULES DE COLLECTE SELON LEUR NATURE ET LEUR CAPACITÉ



ÉTAT DU PARC ACTUEL AU 31 DÉCEMBRE 2020

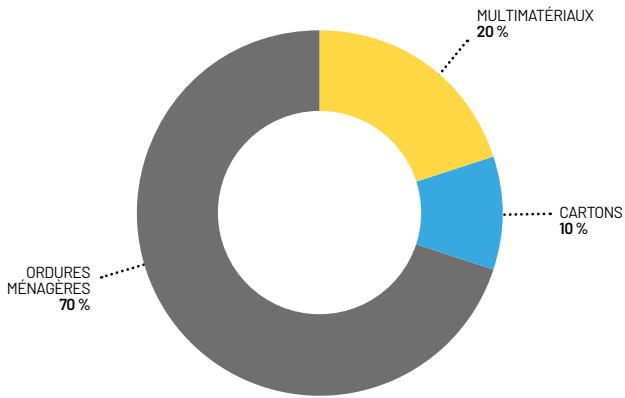
TYPE DE VÉHICULES	NOMBRE	RÉPARTITION PAR ÂGE		
		inférieur à 5 ans (2016-2020)	compris entre 6 et 7 ans (2014-2015)	supérieur à 7 ans
bennes OM 19 t	7	4	1	2
bennes OM 26 t	19	7	3	9
bennes OM 12 t	2	0	2	
camion hayon (encombrants) VL	1			1
camions Grue 19 t	2	1	0	1
camions Grue 26 t	7	3	2	2
camions Grue 32 t	2	1	0	1
camion entretien colonnes	1			1
véhicules du pôle livraison/RS	8		2	6
véhicules de service liés à la collecte	9	2	0	7
véhicules de service du pôle prévention tri communication	5	3		2
véhicules de service lié à l'encadrement (structure et déchèterie)	2			2
TOTAL	65	21	10	34

2 DES KILOMÈTRES PARCOURUS OPTIMISÉS

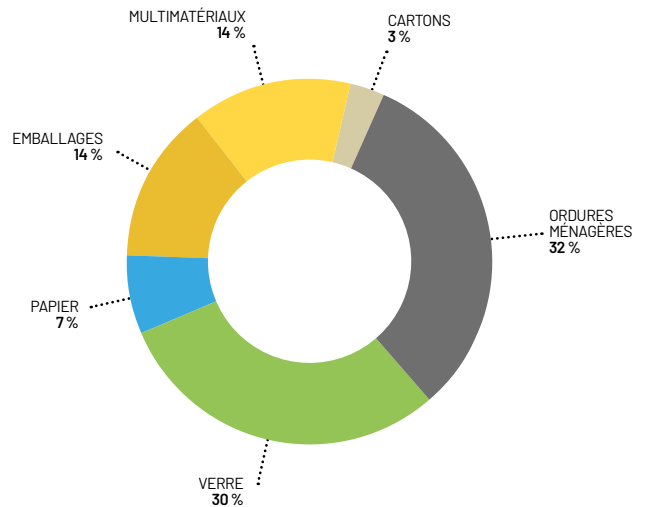
KILOMÈTRES PARCOURUS PAR SECTEUR

	2020	2019	2018	2017
COLLECTE PAR CAMION BENNES	345 811	349 906	352 879	356 298
ordures ménagères	242 852	249 363	251 498	261 773
multimatériaux	67 643	65 305	68 206	68 269
cartons	35 253	34 719	32 738	25 399
encombrants	63	519	437	857
COLLECTE PAR CAMION GRUE	207 344	200 889	199 757	152 215
verre	61 862	61 329	66 193	48 338
papier	14 834	13 833	12 052	11 786
emballages	30 171	25 262	23 755	21 770
multimatériaux	28 105	30 048	30 643	8 301
cartons	6 833	5 915	5 520	4 387
ordures ménagères	65 539	64 502	61 594	57 277
autres	-	-	-	356
livraisons des bacs et biodechets	26 314	27 034	18 953	15 732
ambassadeurs du tri	12 596	18 237	31 577	21 933
encadrement vovray et suivi déchèterie	17 279	44 142	58 797	58 569
redevance spéciale	1 694	8 829	8 073	8 211
direction/encadrement	8 733	12 313	8 153	10 554
TOTAL	619 771	661 350	678 189	623 512

RÉPARTITION DES KMS PARCOURUS PAR LES BOM PAR FLUX EN 2020



RÉPARTITION DES KILOMÈTRES PARCOURUS PAR LES GRUES PAR FLUX EN 2020

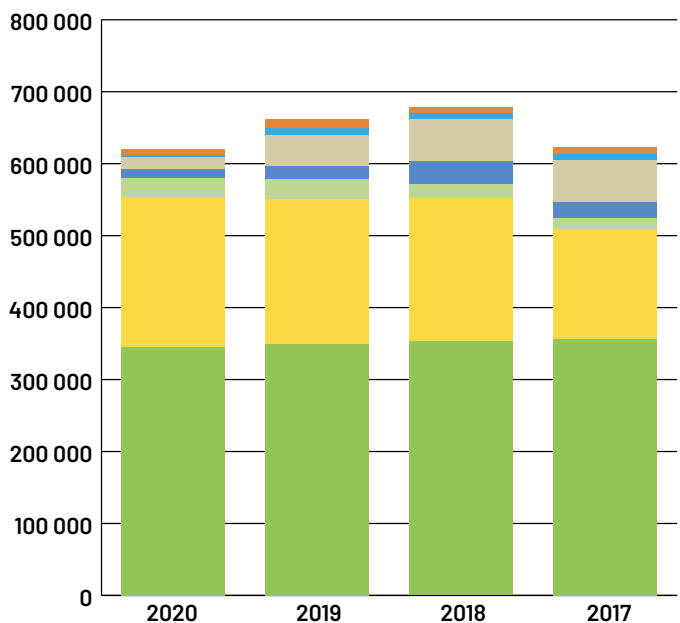


14 FOIS
LE TOUR DE LA TERRE
PARCOURUS PAR
LES VÉHICULES
DE COLLECTE
(BOM ET GRUES)

RÉPARTITION DES KILOMÈTRES PARCOURUS PAR LES VÉHICULES DE LA DIRECTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS EN 2020



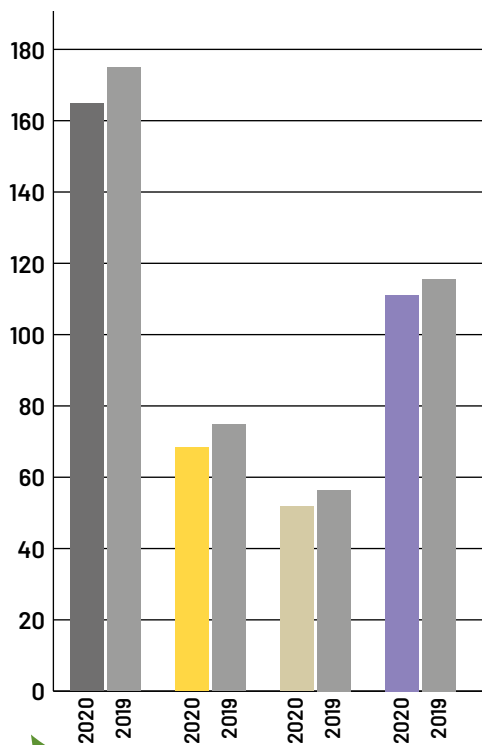
- COLLECTE PAR CAMION BENNES
- COLLECTE PAR CAMION GRUE
- LIVRAISONS DES BACS ET BIODECHETS
- AMBASSADEURS DU TRI
- ENCADREMENT VOVRAY ET SUIVI DÉCHÈTERIE
- REDEVANCE SPÉCIALE
- DIRECTION/ENCADREMENT



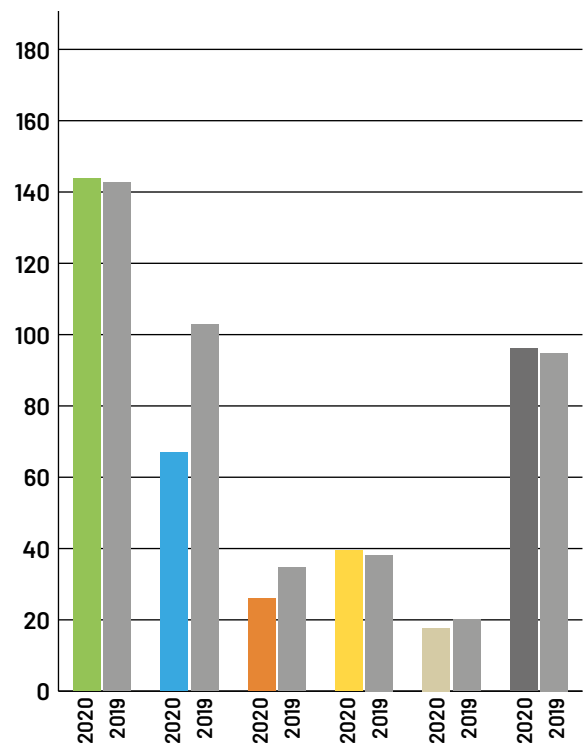
Le tableau suivant présente l'évolution des ratios tonne/km et kg/km. Ces ratios évoluent en fonction de la densité des déchets collectés qui, elle-même fluctue selon le taux de valorisation des déchets en lien avec la mise en œuvre de collecte spécifique. Mais ces ratios sont aussi liés à la typologie du territoire.

	ANNÉE 2020		ANNÉE 2019		ANNÉE 2018		ANNÉE 2017	
	ratio km/tonne	ratio kg/km	ratio km/tonne	ratio kg/km	ratio km/tonne	ratio kg/km	ratio km/tonne	ratio kg/km
collecte par camion bennes	7,4	134,5	6,9	144,4	6,9	145,3	7,3	137,8
ordures ménagères	6,1	164,9	5,7	174,9	5,8	172,8	6,1	163,7
multimatériaux	14,7	68,3	13,4	74,7	13,8	72,5	14,5	69,1
cartons	19,3	51,8	17,7	56,4	16,2	61,7	17,5	57,3
encombrants	9,0	111,1	8,7	115,6	84,0	11,9	14,4	69,6
collecte par camion grue	11,4	87,8	10,9	91,7	11,2	89,3	10,7	93,4
verre	7,0	143,8	7,0	142,6	7,7	130,1	6,9	145,2
papier	15,0	66,9	9,7	102,8	8,8	113,8	10,9	91,5
emballages	38,4	26,0	28,8	34,7	26,3	38,0	39,8	25,1
multimatériaux	25,3	39,5	26,2	38,2	26,5	37,7	29,9	33,5
cartons	56,5	17,7	49,7	20,1	55,8	17,9	64,5	15,5
ordures ménagères	10,4	96,2	10,6	94,8	10,8	92,5	11,0	90,7

RATIO EN KG/KM PARCOURUS
 PAR LES CAMIONS BOM EN 2020



RATIO EN KG/KM PARCOURUS
 PAR LES CAMIONS GRUES EN 2020



D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, LA DENSITÉ DES DÉCHETS A DIMINUÉ EN 2020.

■ ORDURES MÉNAGÈRES ■ MULTIMATÉRIAUX ■ CARTONS ■ ENCOMBRANTS ■ VERRE ■ PAPIER ■ EMBALLAGES

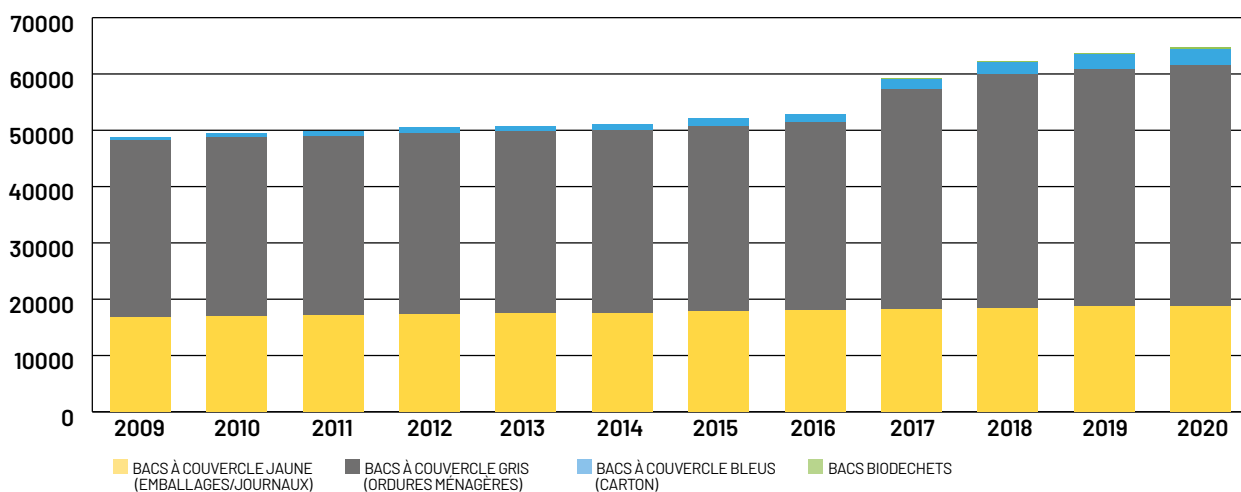
3 DES CONTENANTS EN NOMBRE

POUR LE PORTE À PORTE

ÉTAT DU PARC DE BACS ROULANTS (AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
BACS À COUVERCLE JAUNE (emballages/journaux)	16 775	16 969	17 070	17 310	17 408	17 572	17 769	18 001	18 203	18 423	18 670	18 816
BACS À COUVERCLE GRIS (ordures ménagères)	31 498	31 867	31 915	32 206	32 355	32 379	32 997	33 439	39 084	41 478	42 110	42 673
BACS À COUVERCLE BLEU (carton)	389	686	860	966	1 040	1 142	1 266	1 469	1 834	2 215	2 698	2 940
BACS BIODECHETS									82	168	235	253
Total de bacs	48 662	49 522	49 845	50 482	50 803	51 093	52 032	52 909	59 203	62 284	63 713	64 682
Pourcentage de bacs de tri/ total	35,3%	35,7%	36%	36,2%	36,3%	36,6%	36,6%	36,8%	34%	33,4%	33,9%	34%

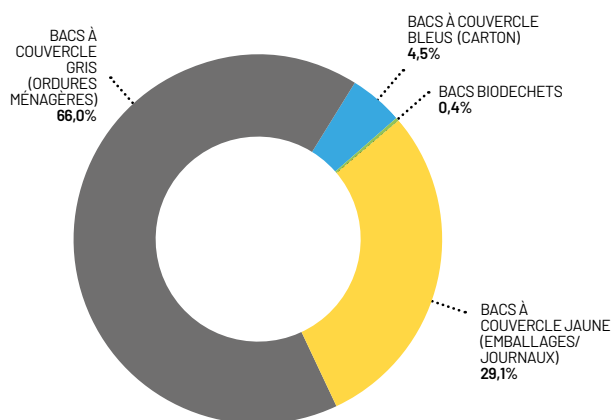
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BACS MIS À DISPOSITION PAR LE GRAND ANNECY PAR NATURE DE DÉCHETS



Des sacs de tri translucides sont également régulièrement distribués à certains endroits (Vieille-Ville d'Annecy, Cran-Gevrier) lorsqu'il n'y a pas de possibilité de stockage de conteneurs.



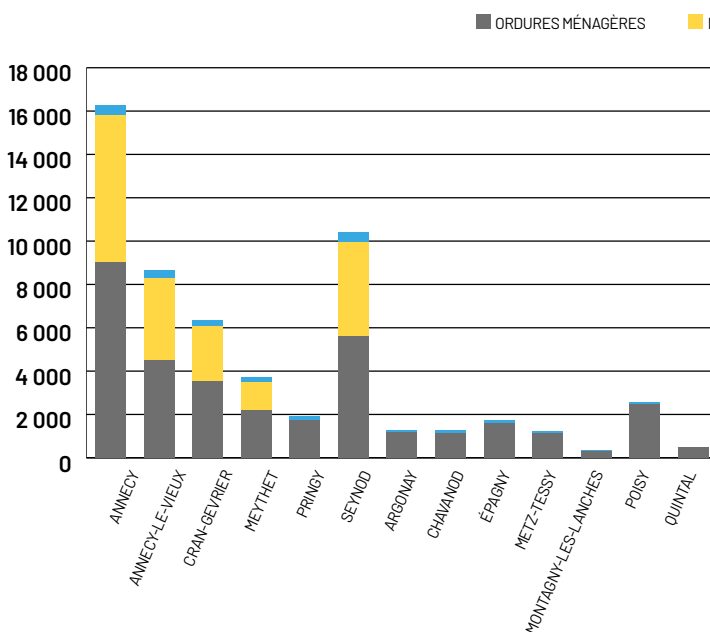
RÉPARTITION DU PARC DE BACS ROULANTS AU 31/12/2020



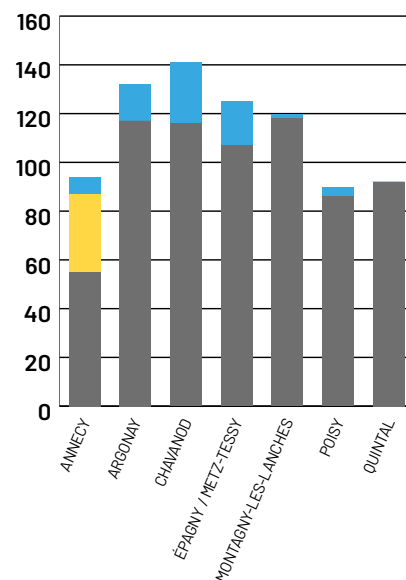
DÉTAIL DU PARC DE BACS PAR COMMUNES POUR
 LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS ET RECYCLABLES

Cœur d'agglomération	habitants (INSEE au 1/1/2020)	BACS GRIS ORDURES MÉNAGÈRES				BACS À COUVERCLE JAUNE POUR DÉCHETS RECYCLABLES				BACS COUVERCLE BLEU POUR LA COLLECTE DES CARTONS			
		nbre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nbre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nbre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs
AnneCy	131 481	9 005	3 244 760	55	360	6 792	2 175 940	32	320	475	272 940	7	575
AnneCy-le-Vieux		4 501	1 488 590		331	3 792	1 012 880		267	333	201 900		606
Cran-Gevrier		3 518	1 188 900		338	2 569	711 220		277	231	134 220		581
Meythet		2 197	743 290		338	1 299	340 980		262	233	144 660		621
Pringy		1 730	571 200		330					188	115 020		612
Seynod		5 605	1 773 490		316	4 351	1 009 680		232	436	271 080		622
Argonay	3 449	1 172	402 700	117	344		-		90	52 320	15	581	
Chavanod	2 850	1 138	331 240	116	291		-		120	71 580	25	597	
Épagny	8 203	1 583	519 940	107	328		-		168	106 980	18	637	
Metz-Tessy		1 135	361 880		319			73	44 580		611		
Montagny-les-Lanches	725	323	85 420	118	264		-		2	1 320	2	660	
Poisy	8 465	2 489	732 100	86	294		-		51	31 560	4	619	
Quintal	1 304	476	119 460	92	251		-		-	-	-	#DIV/0!	
Total	156 477	34 872	11 562 970	74	332	18 803	5 250 700	40	279	2 400	1 448 160	9	603

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BACS MIS À DISPOSITION
 PAR LE GRAND ANNECY PAR NATURE DE DÉCHETS



LITRAGE PAR FLUX ET PAR HABITANT
 SUR LE BASSIN ANNECIEN



		BACS GRIS ORDURES MÉNAGÈRES				BACS COUVERCLE BLEU COLLECTE DES CARTONS		
PAYS D'ALBY	habitants (INSEE au 1/1/2020)	nbre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nbre de bacs	litrage	volume moyen des bacs
Alby sur Chéran	2 632	73	41 350	16	566	66	41 160	624
Allèves	423	7	4 620	11	660	-	-	
Chainaz les Frasses	774	4	2 640			4	2 640	
Chapeiry	943	3	1 980	2	660	2	1 320	660
Cusy	1 897	126	82 460	43	654	26	16 260	625
Gruffy	1 608	39	18 780	12	482	13	7 680	591
Héry Sur Alby	1 010	11	7 260	7	660	2	1 320	660
Mûres	862	1	340	0	340	9	5 940	660
St Félix	316	60	37 260	118	621	41	26 460	645
St Sylvestre	622	-				-	-	
Viuz la Chiesaz	1 348	32	21 050			3	1 980	660
Total	8 481	356	217 740	26	612	41	24 960	609

		BACS GRIS ORDURES MÉNAGÈRES				BACS COUVERCLE BLEU COLLECTE DES CARTONS		
RIVE GAUCHE	habitants (INSEE au 1/1/2020)	nbre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nbre de bacs	litrage	volume moyen des bacs
Duingt	1 019	404	115 300	113	285	20	11 700	585
Entrevernes	217	98	23 190	107	237	-	-	
La Chapelle st Maurice	116	-				-	-	
Leschaux	280	-				-	-	
Saint Eustache	527	-				-	-	
St Jorioz	6 059	2 340	609 870	101	261	77	47 820	621
Sevrier	4 331	1 552	427 930	99	276	134	80 040	597
Total	12 549	4 394	1 176 290	94	268	231	139 560	604

		BACS GRIS ORDURES MÉNAGÈRES				BACS COUVERCLE BLEU COLLECTE DES CARTONS		
RIVE GAUCHE	habitants (INSEE au 1/1/2020)	nbre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nbre de bacs	litrage	volume moyen des bacs
Bluffy	395	188	42 210	107	225	7	4 020	574
Menthon St Bernard	1 954	801	197 320	101	246	23	12 780	556
Talloires Montmin	2 039	984	281 800	138	286	74	45 120	610
Veyrier	2 344	1 078	265 760	113	247	39	23 640	606
Total	6 337	2 863	744 880	118	260	136	81 540	600

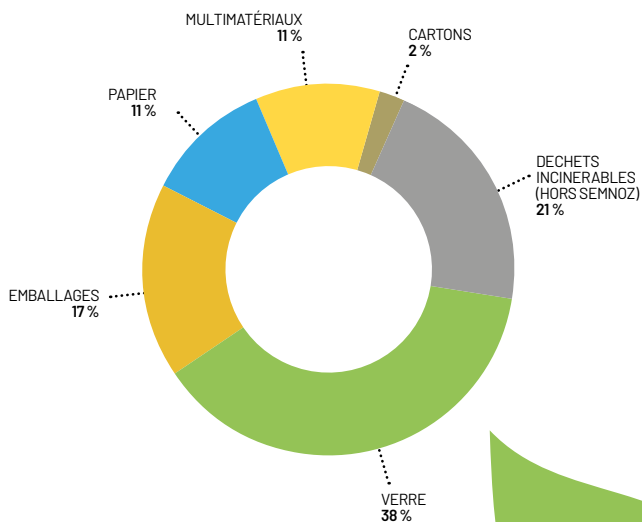
PAS DE BACS SUR LE PAYS DE LA FILLIÈRE.

POUR L'APPORT VOLONTAIRE

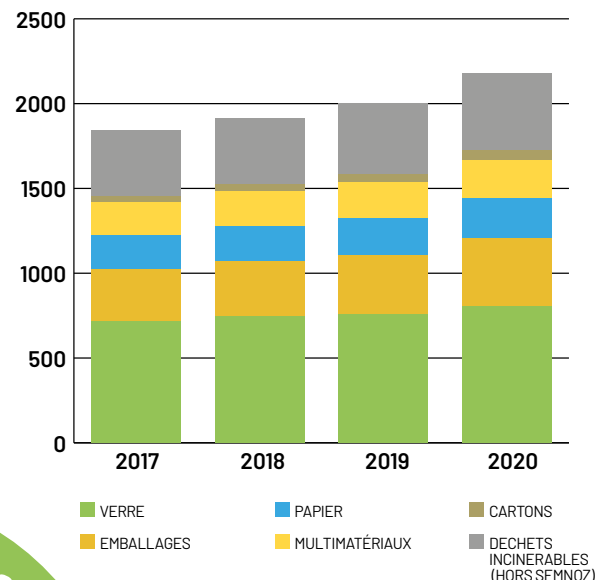
Le tableau ci-après présente l'évolution du nombre de conteneurs d'apport volontaire sur l'ensemble des 34 communes de 2017 à 2020 (hors déchèterie) ainsi que leur répartition par type et le nombre de sites.

	2020						2019	2018	2017
	nombre de colonnes	dont aériennes	dont semi-enterrés	dont enterrés	nombre de sites	ratio moyen habitants par colonne	nombre de colonnes		
VERRE	802	482	98	222	749	259	758	747	718
EMBALLAGE	405	240	65	100	259	134	348	325	304
PAPIER	236	136	42	58	215	230	216	205	204
MULTIMATERIAUX	225	86	108	31	126	116	217	207	192
CARTONS	55	53	2	0	31	386	43	42	37
DECHETS INCINERABLES (hors semnoz)	454	66	346	42	269	43	421	389	385
TOTAL	2177	1063	661	453	1649		2003	1915	1840

RÉPARTITION DU PARC DE COLONNES AU 31/12/2020



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COLONNES PAR FLUX



1 CONTENEUR POUR :

259 HABITANTS POUR LE VERRE

134 HABITANTS POUR LES EMBALLAGES

116 HABITANTS POUR LE MULTIMATERIAUX

230 HABITANTS POUR LES PAPIERS

386 HABITANTS POUR LES CARTONS

+8,7%
 DE COLONNES
 EN PLACE
 ENTRE 2020
 ET 2019

+18%
 ENTRE
 2020 ET 2017

Soient **2177 conteneurs d'apport volontaire pour déchets recyclables collectés régulièrement par le Grand Anancy avec 11 camions-grue** dont 2 camions-grue compacteur pour les emballages. Les camions grue assurent également la collecte des conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères résiduelles.



Le réseau de conteneurs sur le Grand Anecy est donc globalement assez dense.

Il est toutefois régulièrement renforcé ou modernisé afin de disposer toujours de points de tri de proximité pour les nouvelles habitations.

Les tableaux ci-après présentent l'état du parc de colonnes d'apport volontaire par communes.

CŒUR D'AGGLOMÉRATION		ORDURES MÉNAGÈRES				EMBALLAGES				PAPIER				VERRE			
		Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites
ANNECY COMMUNE NOUVELLE	ANNECY	1	2	2	3	8	0	0	7	4	0	0	3	98	2	70	165
	ANNECY-LE-VIEUX	0	0	3	2	14	0	1	11	8	0	0	6	54	0	16	63
	CRAN-GEVRIER	0	0	3	2	3	0	0	2	2	0	0	1	38	0	15	50
	MEYTHET	0	1	0	1	1	1	1	3	0	1	1	2	14	1	8	21
	PRINGY	0	0	0	0	18	0	6	17	12	0	4	15	17	0	5	21
	SEYNOD	3	21	4	19	8	4	2	13	6	3	2	11	29	3	29	60
ARGONAY		0	0	0	0	12	0	10	13	9	0	5	13	13	0	5	16
CHAVANOD		0	0	6	2	9	0	13	12	5	0	6	10	7	0	6	12
ÉPAGNY		0	0	0	0	30	0	11	24	16	0	7	20	19	0	10	24
METZ-TESSY		0	1	0	1	8	0	11	12	6	0	5	11	5	1	5	11
MONTAGNY-LES-LANCHES		0	0	0	0	1	0	6	3	1	0	2	3	2	0	2	4
POISY		0	0	0	0	31	0	15	23	15	0	8	21	18	0	8	23
QUINTAL		0	0	0	0	8	0	0	4	4	0	0	4	5	0	0	5
ANNECY SEMNOZ		3	8	0	6	2	0	0	2	4	0	0	0	9	0	0	9
TOTAL		7	33	18	36	153	5	76	146	92	4	40	120	328	7	179	484
TOTAL COLONNES PAR FLUX		58				234				136				514			

PAYS D'ALBY

	ORDURES MÉNAGÈRES				EMBALLAGES				PAPIER				VERRE			
	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites
ALBY SUR CHERAN	5	23	0	13	8	10	0	12	5	7	0	12	8	7	0	12
ALLEVES	0	0	0	0	2	0	0	2	2	0	0	2	3	0	0	3
CHAINAZ LES FRASSES	0	7	0	3	2	3	0	3	1	2	0	3	1	2	0	3
CHAPEIRY	0	6	4	3	2	5	2	4	1	2	1	4	1	2	1	4
CUSY	0	0	0	0	8	0	0	5	4	0	0	4	9	0	0	6
GRUFFY	0	7	0	3	8	0	0	6	5	0	0	5	4	0	0	4
HERY SUR ALBY	1	4	2	3	1	1	1	3	1	1	1	3	1	1	1	3
MURES	0	0	0	0	2	0	0	1	1	0	0	1	2	0	0	1
SAINT SYLVESTRE	15	7	0	10	11	5	0	9	7	2	0	9	8	2	0	9
SAINT-FELIX	0	8	0	4	0	5	0	4	0	4	0	4	0	4	0	4
VIUZ LA CHIESAZ	0	0	0	0	7	0	0	3	3	0	0	3	5	0	0	3
TOTAL	21	62	6	39	51	29	3	52	30	18	2	50	42	18	2	52
TOTAL COLONNES PAR FLUX	89				83				50				62			

PAYS DE FILIÈRES

	ORDURES MÉNAGÈRES				MULTIMATÉRIAUX				PAPIER				CARTON			
	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites
AVIERNOZ	0	3	0	2	0	2	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0
CHARVONNEX	0	19	0	10	6	7	0	7	4	3	0	7	4	0	0	3
EVIRES	5	35	0	19	7	18	0	13	6	9	0	13	7	2	0	4
GROISY	0	14	0	7	3	11	0	7	2	6	0	7	0	0	0	0
LES OLLIÈRES	5	44	0	28	12	16	0	17	9	8	0	17	13	0	0	8
NAVES-PARMELAN	4	11	0	10	3	4	0	6	3	4	0	6	2	0	0	2
ST MARTIN BELLEVUE	5	44	0	29	16	20	0	20	12	9	0	21	13	0	0	6
THORENS-GLIÈRES	3	6	0	7	4	5	0	6	4	2	0	6	2	0	0	1
VILLAZ	6	35	0	30	9	22	0	17	8	9	0	17	12	0	0	7
TOTAL	28	211	0	142	60	105	0	94	48	51	0	95	53	2	0	31
TOTAL COLONNES PAR FLUX	239				165				99				55			

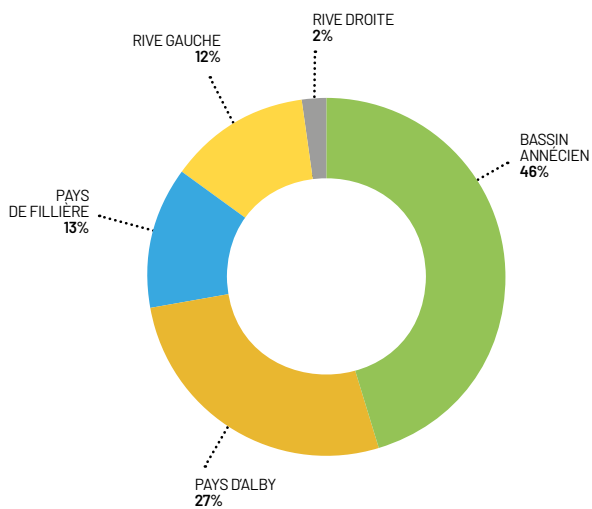
RIVE DROITE	MULTIMATÉRIAUX				VERRE			
	Colonne aérienne	Colonne semi-enterrée	Colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	Colonne semi-enterrée	Colonne enterrée	Nbre de sites
BLUFFY	2	0	0	1	3	0	0	3
MENTHON ST BERNARD	8	0	11	8	4	0	9	11
MONTMIN	3	3	1	3	1	1	1	3
TALLOIRES	11	0	7	13	10	0	7	15
VEYRIER DU LAC	2	0	12	7	3	0	9	11
TOTAL	26	3	31	32	21	1	26	43
TOTAL COLONNES PAR FLUX	60				48			

RIVE GAUCHE	ORDURES MÉNAGÈRES				EMBALLAGES				PAPIER				VERRE			
	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites
DUINGT	0	2	0	2	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
ENTREVERNES	0	4	1	4	2	5	3	7	0	3	2	5	4	3	2	9
LA CHAPELLE ST MAURICE	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
LESCHAUX	1	6	0	5	0	3	0	2	0	2	0	2	1	2	0	3
SÉVRIER	1	9	3	11	15	5	2	15	6	3	3	10	22	4	2	26
ST EUSTACHE	4	10	0	10	3	4	0	4	2	2	0	4	3	2	0	5
ST JORIOZ	4	9	14	20	16	12	16	31	6	8	11	22	13	8	11	30
TOTAL	10	40	18	52	36	31	21	61	14	20	16	45	43	21	15	75
TOTAL COLONNES PAR FLUX	68				88				50				79			

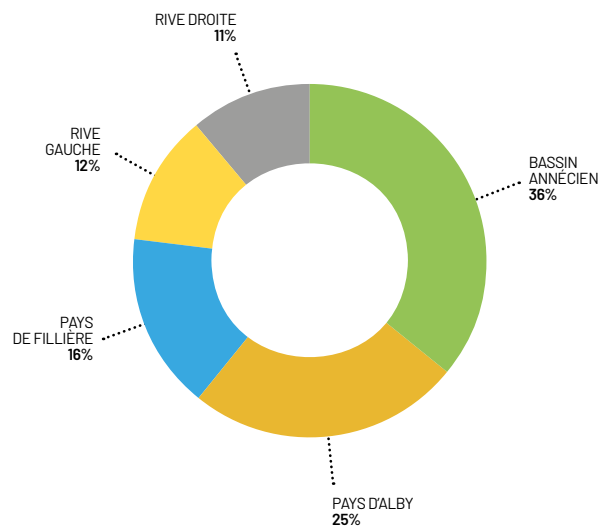
SYNTHÈSE ÉTAT DU PARC DE COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE	ORDURES MÉNAGÈRES				EMBALLAGES				MULTIMATÉRIAUX				VERRE				PAPIER				CARTONS			
	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites
CŒUR D'AGGLO	7	33	18	36	0	0	0	0	153	5	76	146	92	4	40	120	328	7	179	484	0	0	0	0
PAYS D'ALBY	21	62	6	39	0	0	0	0	51	29	3	52	30	18	2	50	42	18	2	52	0	0	0	0
PAYS DE FILLIÈRE	28	211	0	142	60	105	0	94	0	0	0	0	0	0	0	48	51	0	95	53	2	0	31	
RIVE DROITE	0	0	0	0	26	3	31	32	0	0	0	0	0	0	0	21	1	26	43	0	0	0	0	
RIVE GAUCHE	10	40	18	52	0	0	0	0	36	31	21	61	14	20	16	45	43	21	15	75	0	0	0	0
TOTAL	66	346	42	269	86	108	31	126	240	65	100	259	136	42	58	215	482	98	222	749	53	2	0	31
TOTAL COLONNES PAR FLUX	454				225				405				236				802				55			



RÉPARTITION DU NOMBRE COLONNES ACHETÉES EN 2020



COUT GLOBAL INVESTI EN 2020 POUR L'IMPLANTATION DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

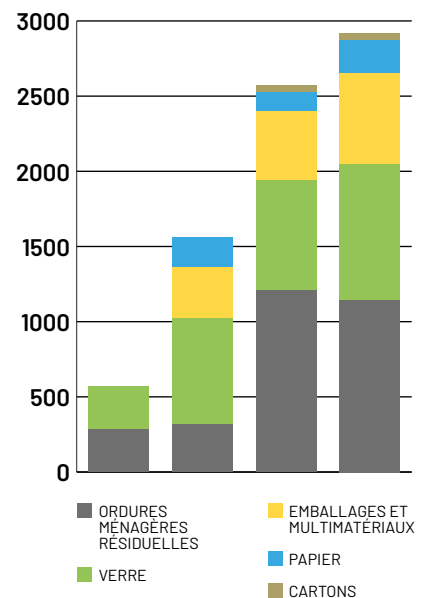


L'état du matériel de tri influe profondément sur le geste de tri des habitants.

Depuis 2015, chaque année, deux campagnes de **lavage/ désinfection des conteneurs** sont menées.

Le tableau et le graphique ci-contre présentent le nombre de conteneurs concernés par cette campagne :

	2017	2018	2019	2020
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	283	318	1209	1144
VERRE	290	707	730	903
EMBALLAGE et MULTIMATERIAUX		334	464	608
PAPIER		201	124	214
CARTONS			43	51
TOTAL	573	1560	2 570	2 920





Une nouvelle signalétique sous forme de **plaque rigide** est mise en œuvre depuis 2015 pour les colonnes de tri. Elle est mise en place progressivement sur les conteneurs verre, emballages, multimatériaux, papiers et cartons.

Ces actions ont pour objectif de redynamiser la collecte sélective des emballages recyclables en mettant à disposition des habitants des conteneurs propres.

Les plus anciennes colonnes à verre enterrées du centre ville d'Annecy font l'objet de **réfection progressive** (sablage, peinture).

Certaines colonnes se sont vues apposer un autocollant sur l'ensemble de la cuve pour une meilleure intégration paysagère.

C'est le cas des colonnes de tri qui ont été installées sur la plage d'Albigny à titre expérimental, en coopération avec la direction de la propreté urbaine de la ville d'Annecy.

Ce sont ainsi plus de 1 tonne de verre par semaine de verre qui est collectée de mai à septembre au bord des plages.

Fort de ce succès et compte tenu de la présence de nombreux **cartons de pizzas** dans les bacs des plages, une colonne emballage a été mise en place à titre expérimental en 2020 au niveau de Chavoires en lien avec la pizzeria voisine qui a accepté d'apposer sur les cartons de pizza, l'autocollant de sensibilisation de ses clients.





La valorisation des déchets

UNE DIRECTION ACTIVE EN MATIÈRE
DE PRODUCTION D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE ET DE RÉDUCTION DES
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

1
p.96 ESTIMATION DES ÉMISSIONS
DE GES

RENOUVELLEMENT
DU PARC DE VÉHICULES **2**
p.97

p.98 **3**
PRODUCTION D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE

DÉCHETS ET GAZ À EFFET DE SERRE, DES THÉMATIQUES LIÉES

Selon les études menées par l'ex C2A, la collecte et le traitement des déchets contribuent à hauteur de 50 % aux émissions de GES générées par l'activité de la collectivité.

Plusieurs actions sont mises en œuvre par la direction de la Valorisation pour réduire ses émissions :

- > Optimisation des circuits de collecte
- > Actions de réduction des déchets incinérés
- > Renouvellement du parc de véhicules
- > Implantation de panneaux photovoltaïques

1 ESTIMATION ET RÉDUCTION DES GES

Chaque année, les émissions de GES en TeCO2 sont estimées sur l'ensemble des tonnages collectés en porte à porte et en déchèteries.

EMISSIONS DE GES EN TECO2 SUR L'ENSEMBLE DES TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE (ESTIMATION)		dont	
		déchets incinérables	déchets recyclables
2017	20 998	18 633	2 365
2018	21 089	18 870	2 220
2019	20 737	18 390	2 347
2020	20 234	17 947	2 287

EMISSIONS DE GES EN TECO2 SUR LES TONNAGES DE DÉCHÈTERIE	
2017	3 351
2018	3 349
2019	3 517
2020	3 427

Une estimation des émissions de GES peut également être effectuée pour mesurer l'impact d'actions spécifiques.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES EN TECO2 PAR LE COMPOSTAGE	
2017	174
2018	190
2019	210
2020	225



IMPACT COMPOSTAGE :
RÉDUCTION
EN MOYENNE DE
200 TECO2/AN
LIÉE AU COMPOSTAGE



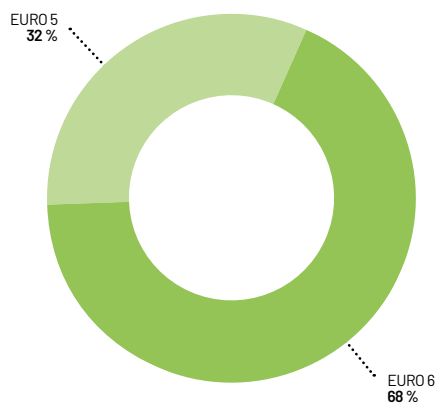
2 RENOUVELLEMENT DU PARC DE VÉHICULES

Le Grand Annecy veille à disposer de véhicules aux normes euro les plus performantes.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du parc de camion en fonction des normes.

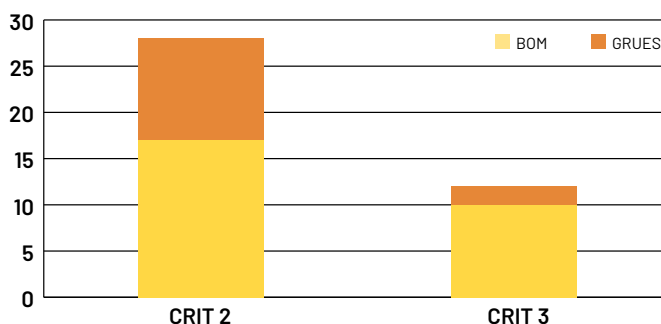
NORMES EURO SUR LES VEHICULES DE COLLECTE AU 31/12/2020

	EURO 5	EURO 6
BOM	11	17
GRUES	2	10
TOTAL	13	27



RÉPARTITION DU PARC PL SELON LA VIGNETTE CRITERE

	CRIT 2	CRIT 3
BOM	17	11
GRUES	10	2



100%
DU PARC
EST À LA NORME
EURO 5 OU 6

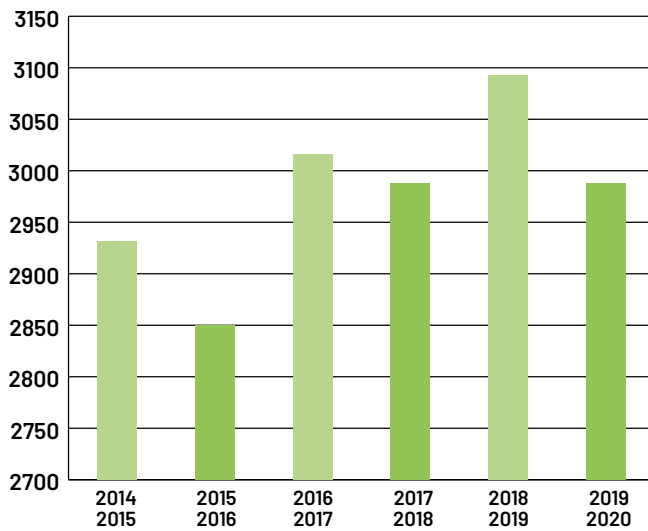
3 PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Lors de la modernisation de la déchèterie d'Annecy-le-Vieux en 2011, des panneaux solaires ont été installés.

De même, le projet de Pôle d'Economie Circulaire intègre des panneaux photovoltaïques et des toitures végétalisées.

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE ANNUELLE SUR LE SITE D'ANNECY-LE-VIEUX

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
nb kw/h produits sur la déchèterie d'Annecy-le-Vieux	2932	2850	3016	2988	3093	2988
montant recettes	1501,59	1462,65	1548,69	1533,28	1592,71	1550





Des indicateurs financiers



GARANTS DE LA TRANSPARENCE

1
p.100 UN FINANCEMENT
MAÎTRISÉ

DES DÉPENSES
ET DES RECETTES
ANALYSÉES ANNUELLEMENT **2**
p.101

p.107 **3** UN LEVIER FINANCIER
INCITATIF :
LA REDEVANCE SPÉCIALE

1 UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ

Le service Valorisation des déchets fait l'objet d'un budget annexe financé majoritairement par la TEOM.

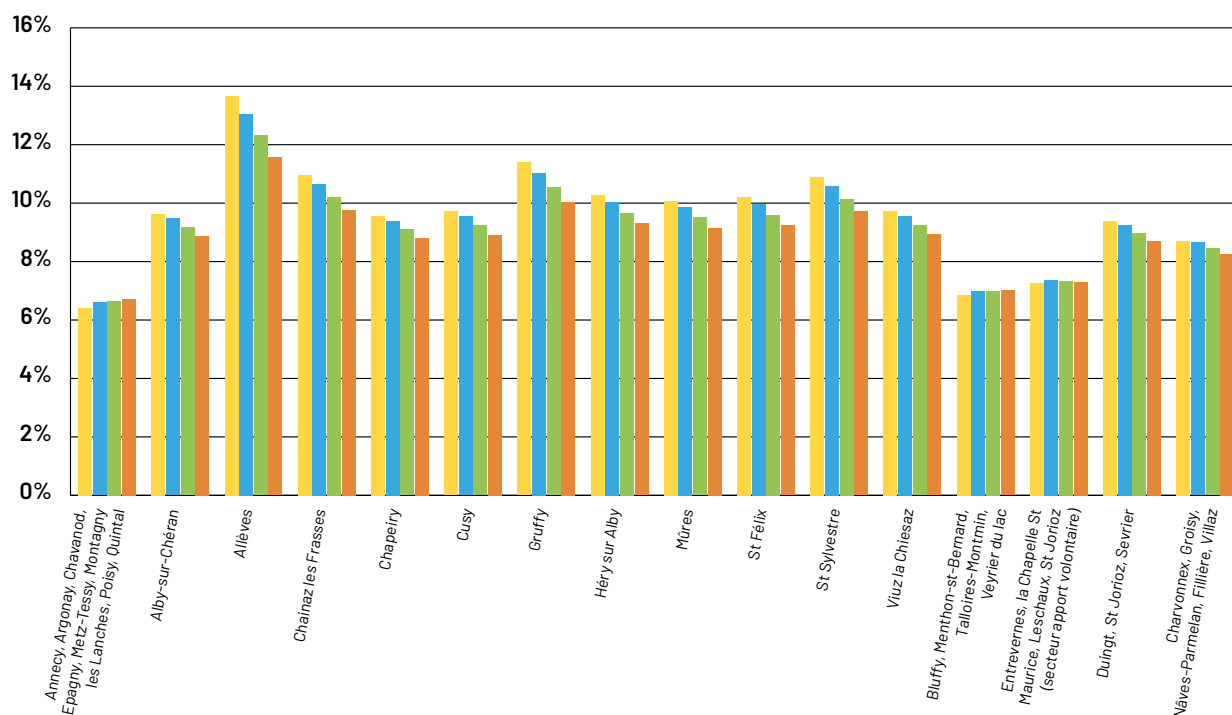
Il existe **16 taux de TEOM** correspondant aux taux appliqués sur les territoires ayant fusionné au 1er janvier 2017. Ces taux vont de 6,71 % à 11,56 %.

L'harmonisation des taux se fera sur 10 ans afin de limiter les hausses de cotisations conformément à l'article L1636 sexies du CGI.

Le taux pivot de TEOM est fixé à 7,08 %.

EVOLUTION DU TAUX DE TEOM PAR COMMUNE

	TEOM 2017	TEOM 2018	TEOM 2019	TEOM 2020	Ecart 2020/2019
Anney, Argonay, Chavanod, Epagny, Metz-Tessy, Montagny les Lanches, Poisy, Quintal	6,40%	6,60%	6,65%	6,71%	0,9%
Alby-sur-Chéran	9,63%	9,47%	9,17%	8,87%	-3,3%
Allèves	13,67%	13,06%	12,31%	11,56%	-6,1%
Chainaz les Frasses	10,96%	10,65%	10,20%	9,76%	-4,3%
Chapeiry	9,56%	9,40%	9,10%	8,81%	-3,2%
Cusy	9,71%	9,54%	9,23%	8,92%	-3,4%
Gruffy	11,39%	11,03%	10,53%	10,04%	-4,7%
Héry sur Alby	10,29%	10,05%	9,67%	9,30%	-3,8%
Mûres	10,07%	9,86%	9,51%	9,16%	-3,7%
St Félix	10,20%	9,97%	9,60%	9,24%	-3,8%
St Sylvestre	10,89%	10,59%	10,15%	9,71%	-4,3%
Viuz la Chiesaz	9,74%	9,56%	9,24%	8,93%	-3,4%
Bluffy, Menthon-st-Bernard, Talloires-Montmin, Veyrier du lac	6,85%	7,00%	7,00%	7,01%	0,1%
Entrevernes, la Chapelle St Maurice, Leschaux, St Jorioz (secteur apport volontaire)	7,27%	7,37%	7,33%	7,30%	-0,4%
Duingt, St Jorioz, Sevrier	9,40%	9,26%	8,98%	8,71%	-3,0%
Charvonnex, Groisy, Nâves-Parmelan, Fillière, Villaz	8,71%	8,65%	8,45%	8,26%	-2,2%



2 DES DÉPENSES ET DES RECETTES ANALYSÉES ANNUELLEMENT

DÉPENSES ET RECETTES : GÉNÉRALITÉS

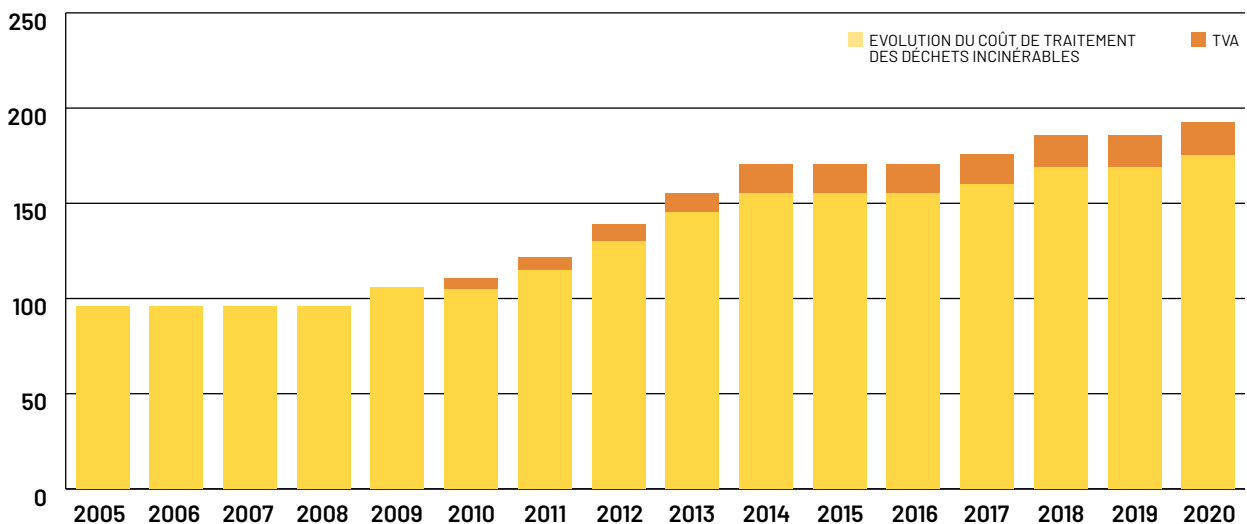
Les principales dépenses et recettes de la direction de la Valorisation des déchets sont synthétisées dans les tableaux (page suivante) sachant que la majorité des prestations de collecte est assurée en régie, que l'entretien des véhicules est majoritairement effectué par le garage municipal de la ville d'Annecy et que les prestations de traitement sont assurées :

- ▶ d'une part, par des entreprises privées pour les flux multimatériaux, emballages, papier-journaux, papier-carton des zones d'activité et du centre historique ainsi que pour l'enlèvement et le traitement des bennes de déchèterie (ferraille, carton, bois, déchets verts, matériaux inertes...);
- ▶ d'autre part, par le SILA pour les ordures ménagères résiduelles, les incinérables de déchèterie, le verre (stockage et chargement).

Le poste de dépenses « Incinération » s'élève à 8 592 163 € soit 36 % des dépenses totales.

EVOLUTION DU COÛT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS INCINÉRABLES

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Coût HT	96	96	96	96	106	105	115	130	145	155	155	155	160	169	169	175
TVA	0	0	0	0	0	5,775	6,325	9,1	10,15	15,5	15,5	15,5	16	16,9	16,9	17,5
TOTAL	96	96	96	96	106	110,775	121,325	139,1	155,15	170,5	170,5	170,5	176	185,9	185,9	192,5



Les recettes (hors TEOM) proviennent :

- ▶ de la Redevance Spéciale
- ▶ des soutiens des différents Eco-organismes (CITEO, Ecosystème, Ecomobilier, EcoTLC....)
- ▶ de la revente des matières (carton, ferraille, papiers....)
- ▶ de la participation de la Communauté de Communes Fier et Usses pour le fonctionnement de la déchèterie d'Epagny et de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour la déchèterie d'Alby.

LES PRINCIPALES CHARGES ET RECETTES SONT LES SUIVANTES :

CHARGES 2021	€ arrondis	€/habitant
Charges de structure	2 365 500	11,4
Charges de communication	203 300	1,0
Charges techniques HT	21 233 200	102,3
Prévention	197 700	1,0
Pré-collecte et collecte	8 628 900	41,6
Transport	485 300	2,3
Traitement	11 921 300	57,4
Total charges HT	23 802 000	114,67

PRODUITS 2021	€ arrondis	€/habitant
ventes de matériaux et d'énergie	1 210 000	5,8
Soutiens	2 586 000	12,5
Aides/subventions	155 000	0,7
Total produits	3 951 000 €	19,0 €

Coût à la charge de la collectivité	19 851 000 €	95,6 €
--	---------------------	---------------

TEOM	21 212 400	102,2
Redevance spéciale	1 982 300	9,6
Total contributions	23 194 700 €	111,7 €

Ecart coût et financement	3 343 700 €	16,1 €
----------------------------------	--------------------	---------------

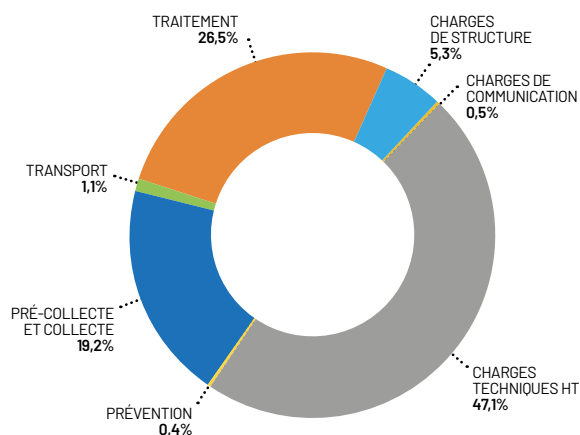
L'écart entre coût et financement s'explique par la baisse des tonnages incinérés liés à la crise sanitaire et donc à des dépenses d'incinérations réelles inférieures aux prévisionnelles.

Le Grand Annecy est engagé dans la démarche nationale Compta-Coût de l'Ademe.

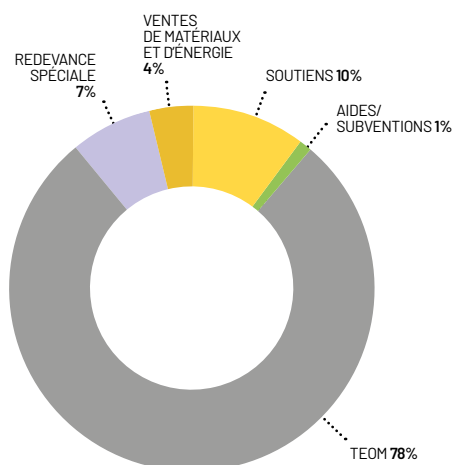
L'analyse des coûts du service suit donc cette méthodologie.

Les matrices des coûts sont ensuite saisies par le Grand Annecy puis validées par l'Ademe sous le module SINOE afin d'enrichir le référentiel national.

RÉPARTITION DES POSTES DE CHARGE

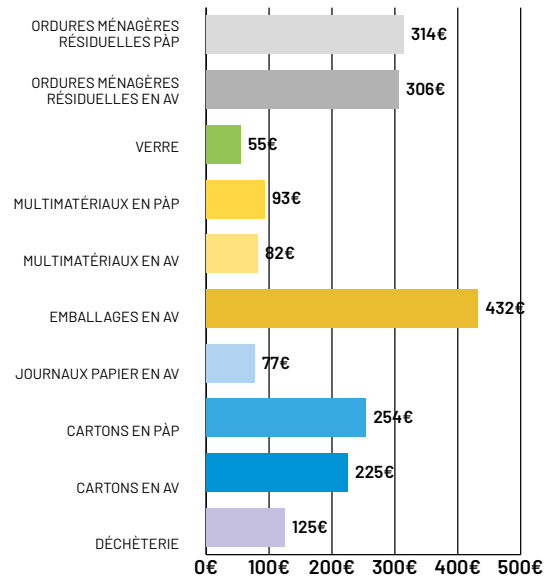


RÉPARTITION DES RECETTES



COÛT AIDÉ TTC PAR TONNE

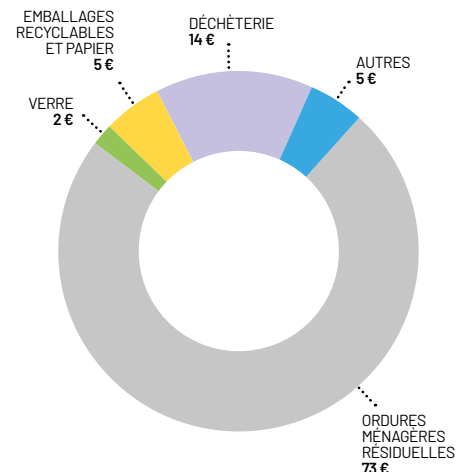
ordures ménagères résiduelles porte à porte		313,8
ordures ménagères résiduelles en apport volontaire		306
recyclables secs	verre	55,3
	multimatériaux en pàp	92,8
	multimatériaux en AV	82,2
	emballages en apport volontaire	431,6
	Journaux papier en apport volontaire	76,7
déchèterie		125,3
cartons en pàp		254
cartons en apport volontaire		225
encombrants		934,4
déchets de collectivités		184,8
coût moyen par tonne		218,3



COÛT AIDÉ EN EUROS TTC PAR HABITANT

ordures ménagères résiduelles porte à porte		70,7
ordures ménagères résiduelles en apport volontaire		90,7
recyclables secs	verre	2,4
	multimatériaux en pàp	3,4
	multimatériaux en AV	3,6
	emballages en apport volontaire	8
	Journaux papier en apport volontaire	1,86
déchèterie		14,1
cartons en pàp		2,4
cartons en apport volontaire		2,6
encombrants		0,03
déchets de collectivités		2,68
coût moyen par habitant		102,7

RÉPARTITION DES COÛTS AIDÉS EN EUROS TTC PAR HABITANT

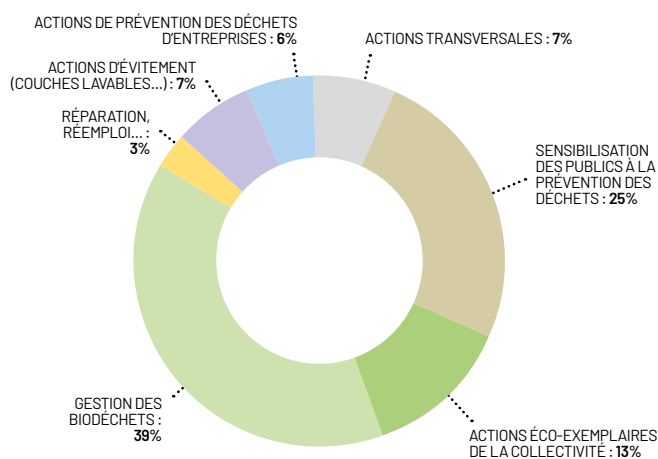


Population prise en compte : 207 562 (source Matrice)

COÛT DES ACTIONS DE PRÉVENTION (COÛT AIDÉ EN € TTC)

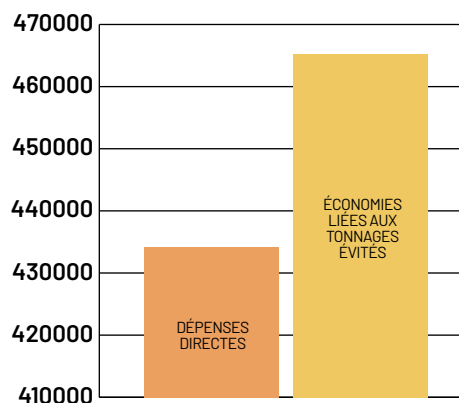
sensibilisation des publics à la prévention des déchets	106 105
actions éco-exemplaires de la collectivité	56 315
gestion des biodéchets	170 143
actions emblématiques nationales	215
Réparation, réemploi...	13 384
actions d'évitement (couches lavables...)	31 202
actions de prévention des déchets d'entreprises	27 422
actions transversales	29 360
TOTAL	434 146

RÉPARTITION DU COÛT DES ACTIONS DE PRÉVENTION (COÛT AIDÉ EN € TTC)



RÉPARTITION DES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS DE PRÉVENTION

dépenses directes	434 146
économies liées aux tonnages évités	465 262



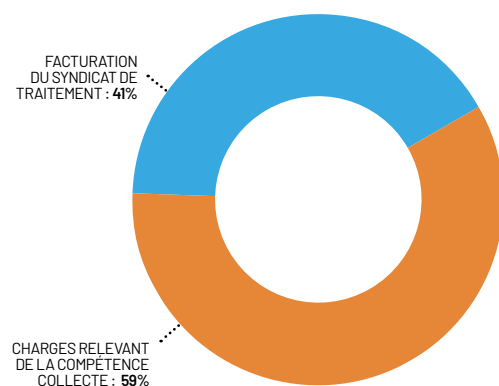
LISTE DES REPRENEURS DES MATÉRIAUX ISSUS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE AU 1^{er} JANVIER 2020

	OPTION CHOISIE	REPRENEUR
VERRE	Option Filière	OI Glasspack
EMBALLAGES LIQUIDES ALIMENTAIRES	Option Filière	Revipac
BOUEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE	Option Filière	Valorplast
CARTONNETTES	Option fédération	EPR
ALUMINIUM	Option fédération	Regeal Affinet
ACIER	Option fédération	Arcelor Mittal France
JOURNAUX MAGAZINES	Option individuelle	Excoffier pour le pàp Veolia pour l'AV
ACIER DE MÂCHEFER	Option individuelle	SILA
ALUMINIUM DE MÂCHEFER	Option individuelle	SILA

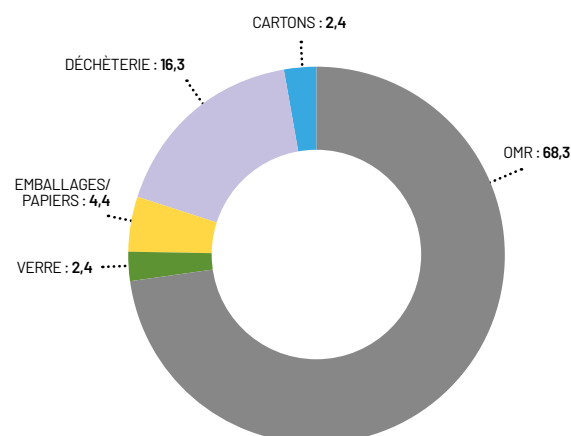
ANALYSE ET COMPARATIF ISSUS DE COMPTA COÛT ET DES RÉFÉRENTIELS ADEME

Les tableaux et graphes ci-après sont issus des fichiers d'analyse de la matrice « Compta Coût » et permettent les comparaisons avec des données nationales.

PART DES DÉPENSES DE LA RESPONSABILITÉ DIRECTE DE LA COLLECTIVITÉ



PART RELATIVE DU COÛT AIDÉ PAR FLUX DE DÉCHET EN € HT PAR HABITANT



Les leviers d'optimisation liés à la collecte portent sur 59% des dépenses.

La part des ordures ménagères résiduelles incinérées en euros HT représente 68% du coût aidé global HT de la gestion des déchets par habitant.

Sur la base du référentiel Ademe, on obtient les comparatifs suivants :

EN € HT PAR TONNE	Coût aidé Grand Anney (source Sinoe)	données ADEME (2019/ valeurs 2016)		
		coût moyen		
		National Urbain-Urbain dense	Régional Urbain	
Ordures ménagères résiduelles	294	218	229	50% des collectivités : 209-252
Verre	55	67	38	50% des collectivités : 20-50
Recyclables secs	138	200	104	50% des collectivités : 37-163
Déchèterie	115	122	129	50% des collectivités : 101-148
Tous flux	204	176	nc	

EN € HT PAR HABITANT	Coût aidé Grand Anney (source Sinoe)	données ADEME (2019/ valeurs 2016)		
		coût moyen		
		National Urbain-Urbain dense	Régional Urbain	
Ordures ménagères résiduelles	68	53	56	50% des collectivités : 53-63
Verre	2	1,6	1,8	50% des collectivités : 1,1-2,9
Recyclables secs	7	10	4,7	50% des collectivités : 1,7-7,6
Déchèterie	13	16	23	50% des collectivités : 19-29
Tous flux	96	89	90	50% des collectivités : 86-96



A noter toutefois que les référentiels ADEME sont issus de valeurs de 2014/2015 ce qui pénalise les coûts présentés par le Grand Anancy (évolution de la tgap et des coûts nationaux à la hausse)

Toutes les actions menées ont pour objectif de maîtriser les coûts du service.

Le tableau ci-dessous synthétise les **coûts aidés en euros HT par an et par habitant pour l'année 2019**.

	OMR	verre	Emballages/ papiers	Déchèterie	cartons	tous flux
2017	65,17	1,60	3,67	15,06	1,49	89,26
2018	71,52	3,24	8,86	14,17	2,19	103,91
2019	71,9	2,6	4,3	15,5	2,3	101
2020	68,3	2,4	4,4	16,3	2,4	95,9
Ecart entre 2020/2019	-4,9%	-8,3%	1,5%	5,0%	2,3%	-5,1%

3 UN LEVIER FINANCIER INCITATIF : LA REDEVANCE SPÉCIALE

Le 30 septembre 2010, les élus du conseil d'agglomération ont pris la décision d'étendre progressivement la Redevance Spéciale à l'ensemble du territoire de la C2A.

Dans le cadre de la création du Grand Annecy, la redevance spéciale est étendue progressivement sur l'ensemble du territoire.

Les tarifs en 2020 sont les suivants :

COÛT AU LITRE POUR 1 PASSAGE HEBDOMADAIRE SUR 52 SEMAINES

EMBALLAGES 1,60 € / LITRE	MULTIMATERIAUX : 0,80 € / LITRE	ORDURES MÉNAGÈRES : 1,60 € / LITRE	CARTONS : 1,28 € / LITRE	DECHETS ALIMENTAIRES : 1,60 € / LITRE
-------------------------------------	---	--	------------------------------------	---

Tableau source idea

Au montant de la Redevance Spéciale est déduit sur présentation de justificatifs, le montant de la TEOM payée par les redevables concernés.

LES **1 980**
PREMIERS LITRES
DE TRI*
NE SONT PAS
FACTURÉS

*emballages
ou cartons





Le Grand Annecy



UNE COLLECTIVITÉ
RECONNUE ACTIVE
DANS LES RÉSEAUX LOCAUX,
RÉGIONAUX ET NATIONAUX

LE GRAND ANNECY, UNE COLLECTIVITÉ RECONNUE ET ACTIVE DANS LES RÉSEAUX LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX

La direction de la Valorisation des déchets participe régulièrement à différents colloques, groupes de travail... :

- 1 Formation tarification incitative CITEO ADEME**
(janvier et mars 2020)
- 2 Réunions tri annuelles avec les EPCI voisins Grand Chambéry, Grand Lac, Rumilly Terre de Savoie** afin de maintenir la dynamique territoriale instaurée dans le cadre de la labellisation TZDZG. Ces rencontres ont permis de travailler ensemble sur la préparation du salon SOLUCIR, 2ème édition, Salon des solutions de l'économie circulaire en pays de Savoie mais également de créer un groupement de commande pour lancer ensemble une étude d'opportunité de mise en œuvre de la tarification incitative.
- 3 Réunions téléphoniques régulières** avec l'Ademe et les collectivités engagées dans un Contrat Objectif Déchets Économie Circulaire (CODEC)
- 4 Participation aux diners Solucir et aux Rendez Vous Prix and Mix**
- 5 Mise en œuvre d'un groupement de commandes** porté par le Grand Annecy pour le compte de 11 EPCI de Haute-Savoie pour lancer une consultation d'AMO pour convention constitutive de groupement de commande et lancement d'un marché de prestation de tri intégrant les extensions consignés de tri du plastique
- 6 Réponses aux différentes sollicitations et enquêtes**
(CNR, Amorce, Région...)
La Direction de la Valorisation des déchets répond régulièrement à des enquêtes ou questionnaires en lien avec les expériences menées (déchets alimentaires, cartons des professionnels, compostage...)
- 7 Participation aux réunions du PRPGD**
Le Grand Annecy a participé aux différentes réunions (CCES, groupes de travail, économie circulaire...) organisées par le Conseil Régional dans le cadre de l'élaboration du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) et du PRAEC (Plan Régional d'Action en Faveur de l'Économie Circulaire)
- 8 Participations régulières aux ateliers du Ciridd** dans le cadre de la réflexion menée sur l'intégration de l'économie de la fonctionnalité dans l'achat public
- 9 Participation au Réseau A3P de l'Ademe**
L'Ademe a également sollicité la direction de la Valorisation des déchets dans le cadre du groupe de travail pour créer la fiche de mission « Chef de Projet Économie Circulaire » et élaborer le cahier des charges du programme de formation (3 réunions en 2016) et dans le cadre d'une étude sur la matrice Compta Coût en 2017.

La direction de la Valorisation des déchets contribue également aux **démarches et groupes de travail Plan Climat et Projet de Territoire du Grand Annecy**



Le Grand Annecy



UN TERRITOIRE ENGAGÉ
DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Grand Annecy s'est engagé dès 2014 dans une démarche Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) en lien étroit avec les EPCI voisins : Grand Lac, Grand Chambéry, Rumilly Terre de Savoie. Cette démarche était animée par le CRITT.

Les objectifs initiaux étaient les suivants :

- Ne pas gaspiller
- Limiter au maximum la production de déchets
- Réemployer localement
- Valoriser en respectant la hiérarchie des modes de traitement des déchets

- Limiter au maximum l'élimination
- S'engager dans des démarches d'économie circulaire dans un mouvement de gouvernance participative, cette démarche a permis d'initier une dynamique territoriale forte autour de cette thématique en tissant des liens entre les acteurs économiques, institutionnels et associatifs autour des 4 collectivités.

Dans cette logique, le Grand Annecy s'est engagé auprès de l'ADEME dans un CODEC (Contrat d'Objectif Déchet Economie Circulaire) avec des objectifs précis en terme de réduction mais également d'entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire.

Le tableau ci-dessous présente les **objectifs et résultats atteints au cours des 3 dernières années**

Indicateurs		Valeurs cibles à atteindre en 2021 Année de référence 2015	Résultats 2020 Entre 2015 et 2020	Résultats 2019 Entre 2015 et 2019	Résultats 2018 Entre 2015 et 2018
Taux de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)		-3%	-9,60%	-4,80%	-5,50%
Taux de Valorisation Globale		99%	97%	96%	96%
Taux de Valorisation Matière des déchets non dangereux non inertes		55%	43%	44%	42%
Nombre d'entreprises engagées dans des démarches:	d'éco-conception	5	5	5 (Lagoped, vêtements de montagne en matières recyclées, PRODEV, BE en éco-conception et industrialisation de produits)	3 (Dahuts, chaussures Saola, Alpes Bivouac)
	D'économie de la fonctionnalité	5	5 (DABBA, consigne click and collect., La Cueillette du colibri, Drive Zéro déchet et local.)	3 (consignes des Pays de Savoie, Velonecy, Décathlon...)	
	D'écologie Industrielle et Territoriale	4	nc	nc	nc
	De politique d'achats Responsables	6	5 (désignation d'un VP en charge de l'achat durable au Grand Annecy)	4 (2ème magasin le Local, Quetzal -équipelentier badminton éco-responsable)	2
Taux de réduction des tonnages de DMA enfouis (20,52 kg/an/hab en 2015)		-2%	-19% (15,86 kg/an/hab)	-15,2% (17,72 kg/an/hab)	-9,3% (18,6 kg/an/hab)

Compte-tenu du contexte de crise sanitaire qui a rendu complexe, la mise en réseaux, l'Ademe a accepté de « neutraliser » l'année 2020.

Les directions Valorisation des déchets et Economie travaillent ensemble sur ces sujets.

Ainsi **3 grands axes de travail** sont menés :

- > L'organisation de la deuxième édition du **salon SOLUCIR** sur Anancy en lien avec les 3 EPCI du TZDZG et le soutien à la création de l'association SOLUCIR
- > La création du **Centre de Ressources de la Transition Environnementale à Saint-Jorioz**
- > La création d'un **pôle d'économie circulaire à Épagny Metz-Tessy**

Le projet naissant avec l'ESAAA s'inscrit également dans cette logique d'économie circulaire.

Le Grand Anancy a aussi participé activement au **2ème salon Cleantech week** qui s'est déroulé en juin 2019.

Parallèlement des réunions semestrielles ont lieu regroupant les élus et techniciens des 4 EPCI des thématiques Economie et Déchets pour maintenir cette dynamique territoriale, échanger et mener des projets communs (SOLUCIR, étude tarification incitative...) et ainsi mieux s'approprier ce sujet.

Le temps fort du CODEC 2020 était initialement la mise en œuvre de la deuxième édition du salon SOLUCIR sur Anancy à l'automne.

ZOOM SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SALON SOLUCIR

Initialement prévu à l'automne 2019, le salon a été reporté sur 2021 en raison du contexte sanitaire.

Le projet est une démarche commune des 4 EPCI : Grand Lac, Grand Chambéry, Rumilly Terre de Savoie et Grand Anancy. Il a été décidé pour cette deuxième édition que le salon aurait lieu sur Anancy, dans les locaux de Cap Périaz. C'est le Grand Anancy qui porte l'organisation. Ainsi le Grand Anancy a lancé la consultation pour une assistance à l'organisation. C'est l'entreprise Leitmotiv qui a été retenue.

En raison de changement au sein de l'équipe et du souhait fort des EPCI de mobiliser de nouvelles entreprises par rapport à la première édition qui s'était déroulée en 2017 sur Rumilly, le choix a été fait de donner plus de temps à Leitmotiv, de reporter le salon au premier semestre 2020 et d'impulser un rythme et une envie en proposant des conférences tous les 2 mois.

Ainsi Jean-François Caron, maire de Loos en Gohelle est venu présenter la démarche de sa commune en novembre

2019 devant plus de 150 personnes à Aix-les-Bains.

2 autres conférences étaient prévues en 2020 : une conférence du Gunther Paoli (le Steeve Jobs de l'Economie Circulaire) et une conférence d'Emmanuel Faber (PDG de Danone).

Le contexte sanitaire n'a pas permis de maintenir ces conférences.

Une convention entre les 4 Epci a été signée afin de répartir au-prorata des habitants, le montant résiduel à savoir 38 000 € selon le tableau suivant :

Pour maintenir une dynamique territoriale malgré la crise sanitaire, conserver et tisser les liens entre les acteurs économiques, 1 dîner de réseautage « solucir » a été organisé, permettant ainsi de cerner les besoins des entreprises, développer des partenariats et préparer la création de l'association SOLUCIR.



RÉPARTITION COÛT SOLUCIR

	POPULATION	CLÉS DE RÉPARTITION	PARTICIPATION MAXIMALE
Grand Chambéry	132 046	30,56%	11 612,80
Grand Lac	73 665	17,05%	6 479,00
Rumilly Terre de Savoie	30 032	6,95%	2 641,00
Grand Anancy	196 332	45,44%	17 267,20
TOTAL	432 075		38 000,00

ZOOM SUR LA DÉMARCHE RÉFÉRENTIEL ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Grand Anancy a candidaté en octobre 2020 à la démarche Référentiel Economie Circulaire lancée par l'ADEME, dans la suite logique du Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire que le Grand Anancy mène depuis 2018.

Il s'agit de faire un diagnostic des actions déjà menées et de formaliser une feuille de route déclinée en fiches actions.

ZOOM SUR LE PÔLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE D'ÉPAGNY METZ-TESSY

Le projet consiste en la requalification du site actuel de la déchèterie d'Épagny, en pôle d'économie circulaire intégrant une zone de matériauthèque/ préau du réemploi afin de **promouvoir la réutilisation et la réduction du gaspillage de ressources.**

Le site comprendra également une zone de type atelier et salle de réunion afin de pouvoir en faire un lieu de vie et de ressources en animant des ateliers « zéro déchet » ou réunion d'information sur le tri, le recyclage et la prévention.

Les associations caritatives présentes actuellement sur le territoire seront associées au projet et à son fonctionnement afin de leur permettre également de détourner des bennes, des objets qui peuvent encore avoir de la valeur et une utilité

La zone « déchèterie » sera une zone « à plat » avec des casiers de dépose des objets. Des espaces dédiés à la valorisation des vélos et autres objets seront également prévus.



Perspectives 2021



DES PROJETS AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE NOUVELLES ACTIONS AUTOUR DU TRI ET DE LA PRÉVENTION À METTRE EN ŒUVRE

L'année 2021 sera l'année de :

- > **L'étude sur la tarification incitative** en lien avec les territoires voisins.
- > **L'étude d'optimisation des collectes** en lien avec la mise en œuvre des extensions de consignes de tri des plastiques.
- > La validation d'un nouveau **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**.
- > L'élaboration du **schéma de gestion des déchets organiques**.
- > Le déploiement de l'expérimentation de **broyage à domicile**.

Et au niveau des déchèteries :

- > L'étude par l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la déchèterie intercommunale d'Épagny Metz-Tessy en **pôle d'économie circulaire**.
- > Le lancement d'une étude globale d'**optimisation spatiale et fonctionnelle** des déchèteries du Grand Annecy.
- > Le développement de la **filière Articles de Sport et Loisirs** à titre expérimental sur 4 déchèteries.
- > L'organisation de **journées du réemploi** sur les déchèteries au printemps et à l'automne.
- > La mise en place d'un **caisson du réemploi** à Menthon.
- > La finalisation des **travaux d'aménagement** de la plateforme dédiée aux **végétaux** à Villaz.

POUR ALLER
PLUS LOIN

RAPPORT ANNUEL
DISPONIBLE SUR
WWW.GRANDANNECY.FR



GLOSSAIRE

LES SIGLES UTILISÉS PAR LA DIRECTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

A

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

AV

Apport Volontaire.

La collecte des déchets en apport volontaire consiste à lever les contenants type colonne de surface ou conteneur enterré dans lesquels les usagers déposent leurs déchets.

B

BCMP

Brique Carton Métaux Plastique (= flux emballages en apport volontaire).

BCMPJ

Brique Carton Métaux Plastique Journaux (= flux emballages et journaux collectés en porte à porte) = Multimatériaux.

BOM

Benne Ordures Ménagères.

C

CITEO

Société agréée par les pouvoirs publics - partenaire des entreprises, des collectivités territoriales et des filières de recyclage pour la gestion de la fin de vie des emballages ménagers.

C3

Fréquence de collecte hebdomadaire. Le 3 indique 3 ramassages des ordures ménagères par semaine.

C2+1

Fréquence de collecte hebdomadaire. Le 2 indique 2 ramassages des ordures ménagères par semaine et le 1 indique la fréquence hebdomadaire du ramassage des emballages recyclables.

CE

Conteneurs Enterrés.

CODEC

Contrat d'Objectif Déchet Économie Circulaire.

CONCERTO

Démarche de Concertation autour de la matière Organique. Il s'agit d'une démarche initiée par l'ADEME qui a pour objectif de mettre en réseau les acteurs du territoire concernés par la matière organique afin de mettre en place des filières locales et pérennes de valorisation.

CS

Collecte Sélective.

CSE

Conteneurs Semi Enterrés.

D

DASRI

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.

DDS

Déchets Dangereux Spéciaux. Il s'agit des déchets type peinture, phytosanitaire, diluant...

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Il s'agit des déchets organiques liés à la préparation et aux restes des repas.

DEEE

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

DMA

Déchets Ménagers Assimilés.

Il s'agit de l'ensemble des déchets ménagers collectés en porte à porte et en déchèterie.

E

ECT

Extension des Consignes de Tri. Il s'agit d'étendre à l'ensemble des emballages plastiques (films, blisters, pots et boîtes) les consignes de tri pour recyclage.

ECODDS

Société agréée par les pouvoirs publics - partenaire des entreprises, des collectivités territoriales et des filières de recyclage pour la gestion de la fin de vie des déchets dangereux spécifiques.

ECOFOLIO

Société agréée par les pouvoirs publics - partenaire des entreprises, des collectivités territoriales et des filières de recyclage pour la gestion de la fin de vie des papiers-journaux-magazines.

ÉCOMOBILIER

Société agréée par les pouvoirs publics - partenaire des entreprises, des collectivités territoriales et des filières de recyclage pour la gestion de la fin de vie des éléments d'ameublement.

ECOSYSTEME

Société agréée par les pouvoirs publics - partenaire des entreprises, des collectivités territoriales et des filières de recyclage pour la gestion de la fin de vie des Déchets D'Équipements Électriques et Électroniques.

ELA

Emballage pour Liquide Alimentaire. Il s'agit des emballages type « briques ».

EMR

Emballages Ménagers Recyclables. Il s'agit des déchets d'emballages recyclables secs (hors verre) : bouteilles et flacons en plastique, emballages en acier et aluminium (canettes, boîtes de conserve, aérosols) carton-nettes, briques alimentaires.

F**FREC**

Feuille de route de l'économie circulaire.

J**JRM**

Journaux - Revues - Magazines. A ces déchets, sont inclus également les papiers.

O**OM**

Ordures Ménagères.

OMR

Ordures Ménagères Résiduelles. Il s'agit des déchets ménagers non recyclables.

P**P À P**

Porte à Porte. Il s'agit d'une collecte en bacs roulants présentés en bordure de voie publique au niveau des habitations.

PAV

Point d'Apport Volontaire.

PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial.

PLP

Programme Local de Prévention. Est dénommé PLP, le programme d'actions définies par l'ex C2A et validé par l'Ademe pour réduire les tonnages des déchets ménagers produits et collectés.

PLPDMA

Programme Local de Prévention des Déchets Ménager et Assimilés. Est dénommé PLPDMA, le programme d'actions que le Grand Annecy a l'obligation d'élaborer pour réduire les tonnages de déchets ménagers produits et collectés en cohérence avec les objectifs nationaux et régionaux.

PLQA

Plan pour la Qualité de l'air. Porté par la Direction de l'Action environnementale, certaines actions sont menées conjointement (broyage à domicile...).

PRGPD

Plan Régional de Gestion et de Prévention des Déchets.

PRAEC

Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire.

Q**QUALITRI, QUALIPLUS**

nom du label défini par Eco-Emballages et l'Ademe obtenu en 2009 et 2011 par le Service Valorisation des Déchets.

R**REOM**

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

RS

Redevance Spéciale.

S**SERD**

Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

SILA

Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy.

SOLUCIR

Salon des Solutions de l'économie Circulaire en Pays de Savoie.

T**TARIFICATION INCITATIVE**

Dans le cadre d'une Tarification Incitative, l'utilisateur est encouragé à modifier son comportement pour limiter l'augmentation de sa contribution financière au service public de gestion des déchets (SPGD). Il sera notamment invité à accroître son geste de tri, à diminuer ses quantités d'ordures ménagères résiduelles (OMR), mais également sa production globale de déchets (sur du moyen - long terme), donc globalement à optimiser son recours au Service Public de Gestion des Déchets (SPGD) (par exemple par des présentations de bacs moins fréquentes).

TAUX DE FRÉQUENCE

Nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail (norme du BIT). Le chiffre obtenu indique le nombre d'accidents pour 1 million d'heures travaillées.

TAUX DE GRAVITÉ

Ce n'est pas un pourcentage. Il indique le nombre de jours d'arrêt pour mille heures travaillées.

TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

TZDZG

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage.

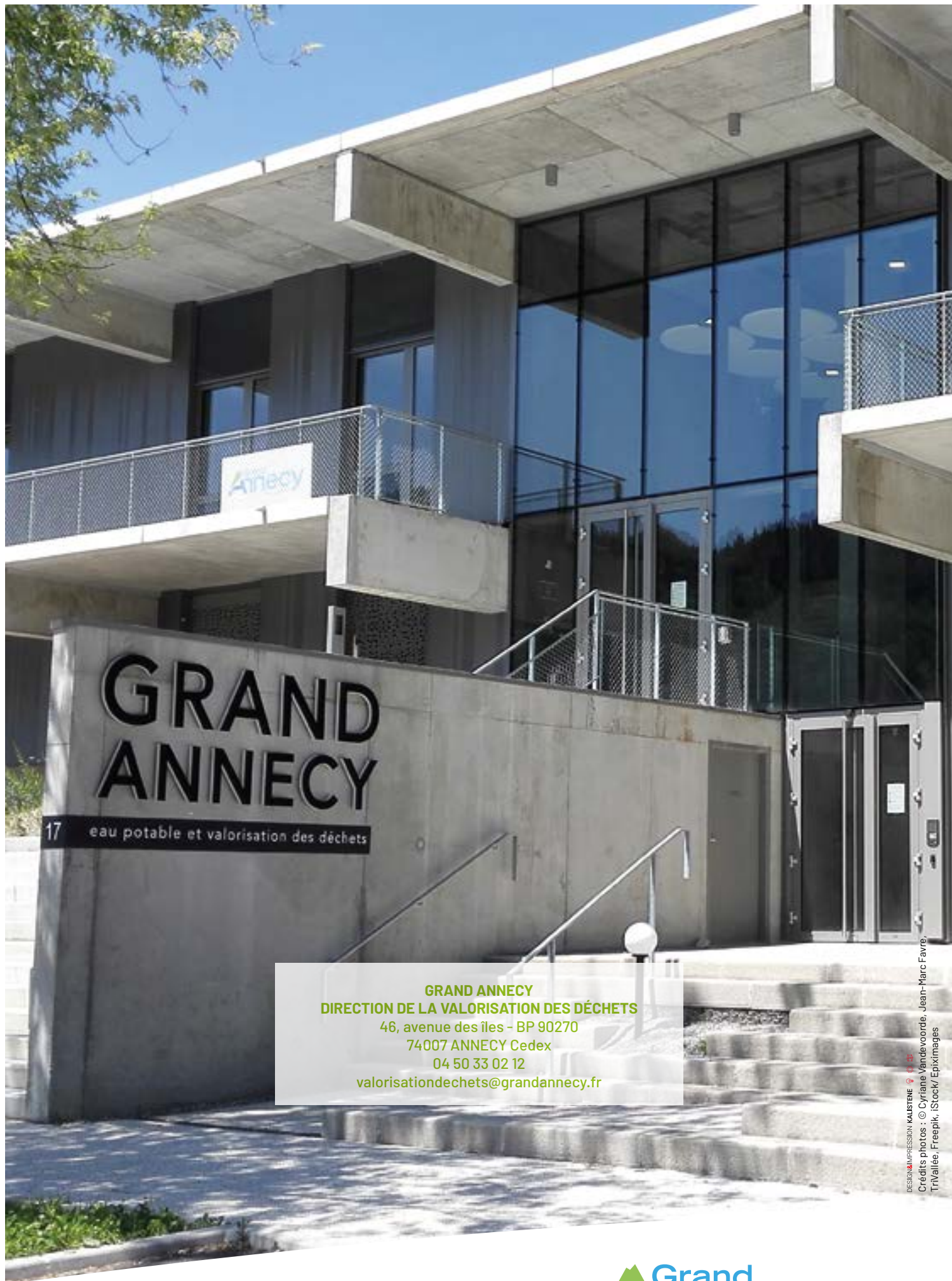
Il s'agit d'une démarche initiée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable incitant les territoires à mener des actions pour réduire les déchets.

U**UIOM**

Usine d'Incinération des Ordures Ménagères.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.



GRAND ANNECY
DIRECTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS
46, avenue des îles - BP 90270
74007 ANNECY Cedex
04 50 33 02 12
valorisationdechets@grandanancy.fr

DESIGN/IMPRESSION KAUSTENE
Credits photos : © Cyrilane Vandevorde, Jean-Marc Favre, TriVallee, Freeptk, iStock/ Epiximages